

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE
Tél : 04 91 14 05 80 - Courriel : ffpip.siege@petanque.fr



70e Congrès National

B R O N

9 & 10 janvier 2015

SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES.....	- 2 -
INTERVENTION DE M. M. PEROTTO JEAN-PAUL PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE	- 3 -
ALLOCUTION DE M. CANTARUTTI ALAIN PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.	- 4 -
INTERVENTION DE MME GUILLEMOT – SENATRICE ET MAIRE DE BRON.....	- 11 -
INTERVENTION DE M. PARODI DIRECTEUR REGIONAL JEUNESSE ET SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE.....	- 12 -
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 69 ^{EME} CONGRES DE MACON	- 13 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES	- 14 -
RAPPORT FINANCIER.....	- 26 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	- 31 -
COMPTE-RENDU FINANCIER DE LA S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE	- 31 -
ACTIVITE DE LA DTN.....	- 32 -
RAPPORT DES COMMISSIONS :	- 42 -
• COMMUNICATION.....	- 42 -
• REGLEMENT ET ARBITRAGE	- 45 -
• JEU PROVENCAL	- 51 -
• REPARTITION DES EQUIPES	- 53 -
• DISCIPLINE	- 53 -
• CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS (CNC)	- 55 -
• RAPPORT DE LA COMMISSION HANDICAP	- 59 -
• EQUIPEMENTS SPORTIFS.....	- 62 -
• COUPE DE FRANCE DES CLUBS	- 65 -
• MEDICALE.....	- 67 -
• NATIONAUX.....	- 70 -
• PRESENTATION URSSAF.....	- 72 -
• INFORMATIQUE.....	- 75 -
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2015.....	- 60 -
CONSULTATION ET VOTES	- 77 -
QUESTIONS DIVERSES	- 80 -
INTERVENTION DE M. AZEMA PRESIDENT DE LA F.I.P.J.P. ET DE LA C.M.S.B.	- 89 -
PALMARES SPORTIF 2014	- 91 -
REMISE DES PRIX :	
• BERNARD DUC (MUNICIPALITES)	- 92 -
• TROPHEE BERNARD BRUN	- 92 -
CHANCELLERIE	- 92 -
PRESENTATION DU CONGRES 2016.....	- 94 -
ANNEXES :	
* Palmarès sportif 2014	
* Représentants F.F.P.J.P., Liges et Comités	
* Bilan financier et compte de résultat Carte à Puce	
* Compte de résultat F.F.P.J.P.	
* Budget 2015	

OUVERTURE du CONGRES

(Le Congrès débute à 15h00)

M. CANTARUTTI (*Président de la F.F.P.J.P.*). –

Madame Annie GUILLEMOT, Sénatrice-Maire de BRON, Monsieur LONGUEVAL, Adjoint aux Sports de la Mairie de BRON,

Monsieur Alain PARODI, Directeur Départemental J.S. et C.S. Représentant du Ministère de la Cohésion Sociale, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du Préfet du Rhône,

Madame Hélène GEOFFROY, Député-maire de Vaulx-en-Velin,

Monsieur Jean-Paul PEROTTO, Président du Comité Départemental du Rhône,

Monsieur Jean-Pierre CARTIER, Président de la Ligue Rhône-Alpes,

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des Ligues Régionales,

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux,

Mes Chères et Chers Collègues du Comité Directeur Fédéral,

Mesdames, Messieurs les Congressistes,

Au nom de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, je vous souhaite la bienvenue dans le département du Rhône et plus particulièrement à BRON.

Le quorum étant largement atteint, le chiffre définitif de la participation vous sera communiqué ultérieurement suite à une dernière vérification des secrétaires à l'accueil, dont notre secrétaire Générale.

Je déclare ouvert le 70e congrès de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

(La Marseillaise)

LE PRESIDENT. – Le mouvement perpétuel enclenché depuis des années par nos sports en parallèle et similaire au rythme infernal de la vie sociale, ne peut nous faire oublier que ce torrent emporte nos parents, nos amis, nos proches. Nous avons tendance à penser que nous sommes invincibles, que nos passions sont plus fortes que tout, que notre raison, nos mots, nos actes même dévoyés sont les meilleurs. Les derniers événements à Paris, hier, nous éprouvent également et nous devons y être toutes et tous sensibles parce qu'il s'agit de notre bien le plus important : la liberté.

Loin de tous les lieux communs, de toutes les bassesses dont nous sommes entourés. Nous devons continuer nos passions car elles sont le seul gage de notre liberté. Les absences de celles et ceux qui ne sont plus à nos côtés doivent nous faire relativiser la portée de nos actions au regard de notre importance dans l'univers et nous remettre à notre juste place.

2014, nous a éprouvés plus que d'ordinaire en emportant au paradis des Mamans, des Papas, des Parents, des Amis un grand nombre d'entre nous et souvent de façon brutale. Ces personnes resteront pour toujours dans notre cœur. Certaines ont marqué nos sports et celles-là et ceux-là entrent au Panthéon de notre histoire. Je n'oublie jamais que si nous sommes ici aujourd'hui, c'est grâce à eux.

(Les Congressistes se lèvent pour respecter une minute de silence)

LE PRESIDENT. – Mesdames, Messieurs, nous sommes en pleine Région Lyonnaise, cela n'est pas un scoop, je sais, mais la mémoire collective rappelle que nous sommes dans la région des fameux restaurants appelés « Les Bouchons Lyonnais » et bien entendu, des boules éponymes qui doivent s'approcher au plus près des bouchons.

Nous ne sommes pas à LYON mais à BRON, c'est très important de le souligner car notre ville hôte possède un très fort potentiel économique et culturel mais aussi sportif. Le sport coule dans les veines de

la ville de BRON. Les boules sont un élément culturel et sportif de la ville comme du patrimoine départemental et régional. La Pétanque et le Jeu Provençal sont très bien représentés par le Club de Monsieur Henri BAYADA, connu sur tout le territoire par ses joueurs, son pétanquodrome de Terrailon et par son Concours International.

Le Comité du RHONE et son Président Jean-Paul PEROTTO ont repris leur marche en avant avec un nouvel entrain et dans la même vision familiale qui caractérise la Ligue RHONE-ALPES de Jean-Pierre CARTIER son Président. La Région Rhône-Alpes est avec ses 8 départements, une immense Région qui va de lavande en haute montagne certes mais la Région numéro un au nombre de compétitions de haut niveau organisées durant une saison, c'est dire le dynamisme ambiant.

Un congrès national est toujours un moment important de la vie fédérale. C'est lors de ce rendez-vous statutaire que se nouent des amitiés, des rencontres, des échanges. C'est le moment des bilans, des constats, de débats passionnés dont leur valeur n'a d'égal qu'au regard de leur courtoisie, de sincérité, d'orientations, de décisions, un bilan de vie en somme.

Un congrès national donne également, un éclairage particulier sur le Comité et la Région qui nous reçoivent. La lumière est sur le Comité Départemental du RHONE et son Comité Directeur ainsi que sur tous les clubs, les bénévoles de ce Département. Je suis très sensible à leurs actions et je remercie et félicite toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin dans l'organisation, ont fait de ce congrès un rendez-vous de passionnés de vie associative. Je vous demande de les applaudir. (*Applaudissements*)

Mais qui est mieux placé que Jean-Paul PEROTTO, Président Départemental pour vous accueillir et vous présenter son Comité.

INTERVENTION de M. PEROTTO Jean-Paul

PRESIDENT du COMITE DEPARTEMENTAL du RHONE

M. PEROTTO(*Président du Comité du Rhône*).– Madame la Sénatrice Maire, Madame la Députée Maire, Monsieur le Président du Conseil Régional, Messieurs les Directeurs de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et de la Cohésion Sociale, Monsieur le Président du CROS, Monsieur le Président du CDOS du Rhône, Monsieur le Président de la Fédération Française de Pétanque, Mesdames, Messieurs les membres de la Fédération, Mesdames, Messieurs les dirigeants de nos Départements et Ligues, Mesdames, Messieurs.

Au nom de tout le Comité Directeur de Pétanque du Rhône désormais complété dans sa dénomination par la mention « Métropole de Lyon », je vous souhaite à tous la bienvenue en terre rhodanienne et à nouveau en Rhône–Alpes. Pourquoi à nouveau ? Après Valence en 1977, c'est Bron qui vous accueille pour le 70^{ème} Congrès National de la Fédération. Une manifestation importante pour notre Comité, nous pensons avoir fait de notre mieux pour vous recevoir dans la cité qui a vu naître M. Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux Sports. Pour que votre séjour parmi nous soit le plus réussi possible, nous vous invitons à contacter nos fidèles bénévoles, ils se feront un grand plaisir de vous apporter le meilleur service et la bonne solution.

La Ligue Rhône–Alpes a réuni son 51^{ème} congrès il y a peu ; ce congrès s'est déroulé dans une sereine et efficace convivialité en présence des dirigeants de ses 8 Départements, toujours aussi solides et solidaires, en progression de 480 unités, ses effectifs atteignent 23765 licences et 3 de ses 453 clubs forment le podium de l'année. Chauzon Pradons en Ardèche : 394 licences, Villefranche-sur-Saône Calade dans le Rhône : 374 licences et Seyssins en Isère : 337 licences.

Fondé en 1956, le Comité Départemental du Rhône Métropole de Lyon (nouvelle identité depuis le 1^{er} janvier) est en surface le plus petit des 8 territoires de Rhône–Alpes. C'est aussi avec ses 73 clubs et ses 4282 licenciés, le premier en termes d'effectifs.

J'ai une pensée émue et reconnaissante pour des présidentes et présidents pour tous les membres qui au fil des années se sont consacrés avec abnégation au devenir de notre discipline entre coteaux du Beaujolais et pentes de Côtes du Rhône, entre Massif Central et chaîne des Alpes. Plusieurs joueuses et joueurs nous ont apporté et honoré par leur talent en devenant Champions de France, d'Europe et du Monde. Merci à Ranya KOUADRI à Nathalie GELIN, à Cynthia QUENNEHEN, à Sandra MONTEIRO ; Merci à Willy CHATLAN, André LOZANO, Jean-Louis CAZEMAJOU et Henri BESACIER. Merci encore à Henri LACROIX, à Bruno Le BOURSICAUD et à nos jeunes espoirs : Anthony BILLET, Pierrick CAILLOT et Florent COUTENSON. Notre Région et notre Département ont toujours constitué une pépinière de Champions d'origine ou d'adoption. Il me faut reconnaître et souligner le dévouement, les compétences de nos dirigeants de Clubs, de nos éducateurs ainsi que tous les membres des comités qui ont œuvré, entouré, formé, accompagné et qui ont permis de parvenir à de bien belles performances. Il convient de retenir les titres de Champions de France obtenus au cours des dernières années par les cadets de la Drôme puis par ceux de l'Ardèche. Organiser un congrès fédéral est une aventure à ne pas mener en solitaire mais au sein d'une équipe d'amis solidaires ; en cette entreprise j'avoue avoir été amplement soutenu – merci les copains – par des membres actuels du comité, de nos clubs et j'ai été sensible d'être rejoint par des vice-présidents et membres des mandats précédents. Je me dois de soumettre à votre applaudimètre mon vice-président délégué : Gilbert ROSSET, qui pour cette organisation a su tout voir, tout faire, tout résoudre dans un esprit permanent de convivialité. Merci Gilbert ! *(Applaudissements)*

Je remercie la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal qui, par son Président Alain CANTARUTTI, nous a marqué toute sa confiance, merci à l'équipe du siège fédéral, bien « drivée » par Xavier ; mes remerciements vont aussi à Henri BAYADA, Président du Club de Bron, à Mme la Sénatrice Maire de Bron, qui nous accueillera en fin de journée pour l'apéritif offert par sa municipalité. Merci à Mme la Députée Maire de Vaulx-en-Velin, au Conseil Régional, à la Ligue Rhône-Alpes, à nos partenaires habituels ou ponctuels, aux services logistique, communication et protocole de la Mairie de Bron. Nous remercions les responsables et techniciens dévoués de l'Espace Camus. Il me reste à nous souhaiter un 70^{ème} Congrès sérieux, respectueux, fructueux et fédérateur, le plus serein possible et surtout marqué en permanence du sceau de cette convivialité que nous tenons à cultiver, avec autant de soins que pour nos treilles régionales de Gamay, de Viognier et de Syrah. Pour terminer je vous présente les vœux du Comité du Rhône, des membres du Rhône licenciés ou dirigeants pour une année 2015 la meilleure possible en tous domaines. *(Applaudissements)*

Il remet la plaquette du Congrès au Président de la F.F.P.J.P. et à Mme GUILLEMOT. *(Applaudissements)*

ALLOCUTION de M. CANTARUTTI Alain
PRESIDENT de la F.F.P.J.P.

LE PRESIDENT. – Mesdames, Messieurs, Chers Congressistes, après avoir une fois de plus félicité Jean Paul PEROTTO et son équipe de bénévoles pour l'organisation de ce 70^e congrès et lui avoir fait part de notre gratitude, je vous remercie, toutes et tous, pour être venus participer à la grande messe statutaire de l'année.

Je profite de l'instant pour saluer nos amis des départements D.R.O.M. et T.O.M. qui se sont déplacés ou qui se sont fait représentés. Nous sommes à leurs côtés dès qu'ils font appel à nos services car ils réalisent très souvent et partout un travail de développement de qualité, je citerai en exemple St-Pierre-et-Miquelon que notre trésorier a accompagné et qui, à ce jour, dans des conditions météo très

compliquées, multiplie un nombre de licenciés intéressant. Nos amis Iliens de Martinique, de La Réunion, de Guadeloupe, de Mayotte, de Polynésie Française, de Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, de Guyane et de St-Pierre-et-Miquelon méritent vos applaudissements. (*Applaudissements*)

Je vais essayer d'être beaucoup plus court et concis que d'habitude, c'est pourquoi, je vous demande de l'indulgence si, par hasard, je ne citais pas un nom ou un fait marquant lors de mon allocution. En effet, comme nous l'avons toutes et tous constaté : les divers rapports faits par mes collègues assurent le détail des actions de manière complète et précise pour une grande transparence sur le travail accompli tout au long de l'année. En clair, nous allons essayer de ne pas nous répéter durant ce congrès.

Les fruits de saison se composent de bilans, de classements, de chiffres, de réalisations avec bien entendu, comme dans tout panier des fruits mûrs et d'autres un peu trop mûrs. En langage plus courant : des chiffres et chapitres qui fâchent et d'autres plus sympathiques...

Avant donc de passer aux « petites choses entre amis » je souhaite la bienvenue aux nouveaux présidents de Comités ou de Ligues. Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement, votre abnégation. Cela fait chaud au cœur au moment où le monde associatif en général perd beaucoup de bénévoles. Nous n'échappons pas au phénomène du repli sur soi-même et de la désertification mais sans doute à un degré moindre. Il est à noter que beaucoup de femmes ont repris les directions de clubs qui allaient mettre la clé sous la porte ; ceci confortant l'action de la Fédération Française vers les féminines avec le succès du 1^{er} Championnat de France individuel et des Championnats de clubs féminins.

J'en profite pour vous remercier vivement, à toutes et à tous, pour le cadeau que nous a livré, sur votre commande, OUI ! Que nous a livré le Père Noël en fin d'année 2014 : une augmentation du nombre global des licenciés, magnifique cadeau cela n'était pas arrivé depuis plusieurs années avant J.C. Euh non ! Avant A.C. soit AZEMA Claude ou Alain CANTARUTTI. MERCI, c'est grâce à vous et je veux croire que les dernières mises en place de compétitions destinées vers toutes et vers tous par la Fédération et relayées par les structures déconcentrées que vous êtes, y sont pour beaucoup.

J'observe que la saison 2014 a été une saison magnifique : les effectifs en hausse globale ; les actions en faveur du recrutement des jeunes n'ont jamais été aussi intensives ; la labellisation des écoles de Pétanque et la mise en place d'un paysage fidèle ; les finances sont plus que jamais saines ; les résultats internationaux sont bons.

Je vous le dis tous les ans, faites appel, en cas de besoin, aux personnes des services administratifs ou aux élus de la Fédération. Ne prêtez pas attention à ces forums de personnes soi-disant éclairées. N'écoutez pas « radio-boulodrome » qui est bien pire que la rumeur. Les services administratifs et/ou les élus de la Fédération sont à même de vous donner une réponse sur les divers sujets.

Il me faut, même rapidement, aborder les divers sujets qui ont fait l'année 2014.

Les Championnats de France : côté résultats ceux qui ont perdu sont moins satisfaits que les vainqueurs, ceci est vrai tous les ans. Donc je peux continuer, tout en félicitant les divers organisateurs dans le désordre, excusez-moi, mais cela est fait exprès pour ne faire aucune différence tant j'ai apprécié les organisations et la prise de conscience de chaque organisateur, du challenge que représente la qualité d'un Championnat de France en terme de notoriété, de reconnaissance directe et indirecte, de retombées positives directes et indirectes pour les organisateurs mais aussi pour toutes les composantes de notre, de VOTRE Fédération.

Je profite du chapitre sur les Championnats de France pour féliciter Didier SCHMITT pour avoir réalisé une vérification générale précise des engagés à ces divers championnats.

Un simple rappel, sans aucun reproche, sans viser quiconque le déjeuner du samedi pour la pétanque ou du vendredi pour le jeu provençal lors des championnats ne doit pas être un banquet de spécialités régionales, mais un repas sportif, à prix raisonnable, servi rapidement. Un Championnat de France ne doit pas être une gentille kermesse.

Bravo et félicitations à CAVEIRAC, ST AVOLD, BRIVE, CANEJAN, SOUSTONS, LAVAL, MENDE, COLOMIERS, GRUISSAN. Tous méritent nos louanges, également, les organisateurs de la phase finale de la Coupe de France à RUMILLY ; les organisateurs des finales des Championnats Nationaux des Clubs Jeunes à MONT-SOUS-VAUDREY et des seniors à ST-PIERRE-LES-ELBEUF. Bien entendu, les lauriers sont sur les têtes des Comités, des clubs, des bénévoles qui partout ont mis leur cœur à l'ouvrage.

J'ai d'ailleurs pris un bon coup de fraîcheur à COLOMIERS lors du Championnat de France mixte, je me suis dit que tout n'était pas perdu et que ce que nous faisons bénévolement valait bien la peine que nous nous y mettions. C'était le vendredi soir, il y avait l'accueil comme d'habitude et la dernière touche aux terrains pour le lendemain matin. Là, j'ai vu les trois derniers, 8 jours auparavant, Champions de France triplettes avec pelle, râteau, ficelle, brouette en main préparant les terrains pour les autres, pour leur comité, pour leur club ; un enseignement pour d'autres. Faut-il savoir retenir la leçon, c'est parfois difficile. Ces champions d'ailleurs sont allés vers les jeunes tout au long de cette année pour les éduquer, les initier, les aider, les récompenser. Ils ont bien compris que nos sports ne nous appartiennent pas ; cependant il nous appartient de passer le témoin. A qui passer ce témoin ? Aux jeunes bien sûr, cœur de cible de notre Fédération. Oui, nous sommes heureux de stopper la chute globale du nombre de licenciés mais les jeunes restent notre préoccupation première.

Je réfute ceux qui disent avec démagogie que la Fédération ne fait rien. Ceux-là croyez-moi, ne font pas grand-chose, leur action se cantonne à faire du populisme et surtout ne pas rechercher l'intérêt général. La Fédération a concrétisé en 2014 son désir d'être au plus près des jeunes. L'école primaire est certainement la porte idéale vers notre public cible. Nous avons signé une convention de collaboration avec l'U.S.E.P. et son Président Jean-Michel SAUTREAU afin de faciliter : la rencontre sportive, les ateliers découverte, l'éducation, la formation de l'enfant en milieu sportif et associatif pour aussi une formation d'homme ; la participation des élèves des écoles primaires à des rencontres initiées dans leurs nouveaux rythmes scolaires est importante. Ce succès auprès du monde scolaire est le fruit de la volonté fédérale en collaboration avec la D.T.N. mais aussi avec Madame Lucette COSTE, référente nationale F.F.P.J.P. auprès de l'U.S.E.P. et missionnée pour la réussite de cette collaboration. Ceci afin de vous faciliter les démarches pour l'accès à l'école primaire et au temps libre des enfants. Lucette COSTE vous en parlera lors de l'exposé de la D.T.N.

Posons-nous toutefois, une question, la question importante. Sachant que reconquérir ou plus simplement conquérir les jeunes est tâche ardue dans tous les domaines et que les jeunes de 2015, ne ressemblent plus aux jeunes d'il y a 10 ans et encore moins à ceux d'il y a 20 ans ! Les jeunes ont un univers nouveau, des attentes nouvelles, des comportements nouveaux, une sociologie nouvelle, des sphères d'intérêts autres. Il faut donc décrypter et nous n'avons pas forcément le décodeur. Nous sommes au siècle du zapping, de la vitesse ; les jeunes sont connectés et échangent plus vite que la lumière. Ils ont des milliers d'amis virtuels, ils s'amusent seuls en pensant être des centaines, ils s'isolent et comme cela ils consomment plus. La vitesse est notre ennemi autant que la tradition. C'est pourquoi, je respecte profondément vos efforts et vos initiatives ; vous dirigeants de Comités, de Ligues, de Clubs, ainsi que les initiateurs, les éducateurs, qui par passion, cherchent et inventent des solutions souvent de courte durée dans vos écoles de pétanque. Avec les jeunes et ce mouvement de renouvellement incessant, il faut du résultat, être une star rapidement. Nous avons à la Fédération mis en place un G.P.S. Attention, je vous arrête, rien à voir avec la localisation de jeunes par satellites ou Global Positioning System ! Mais avec la création d'un **G**roupement de **P**ilotage et de **S**uivi de notre action avec l'USEP auprès du monde scolaire. Ceci afin que vous puissiez avoir un relais à la Fédération pour poser des questions sur la marche à suivre pour intégrer, chez vous, les nouveaux rythmes scolaires. Cela dépend maintenant de vous et de votre volonté à réagir. Posons-nous la question de savoir dans quelles mesures nous sommes capables de recevoir les jeunes, nos structures, notre culture, nos méthodes, notre enseignement sont-ils toujours en adéquation avec notre temps ?

C'est pourquoi, nous avons lancé un grand référencement des écoles de pétanque pour les dénombrier, les connaître, les reconnaître, les lister et pouvoir ainsi avoir une idée exacte de leur existence, des pratiques et des efforts faits partout sur le territoire. La labellisation des écoles de pétanque n'est pas un simple caprice de Président, non ! C'est pouvoir dire aux instances territoriales

mais aussi et surtout aux parents, qui nous, qui vous confient leurs enfants quelle qualité d'éducation et d'animation ils vont trouver, les rassurer en somme.

Courant 2014, nous avons répertorié et labellisé 415 écoles de pétanque sur le territoire avec diplôme et bannière. La labellisation ne s'arrête pas là puisqu'elle est signalée par courrier de la Fédération à la Mairie de la Commune ou à l'agglomération ou à la Communauté de Communes dont dépend l'école. La labellisation nous positionne dans l'esprit des collectivités territoriales.

C'est une démarche de sérieux, de sérénité, de fidélisation qui est enclenchée. Toutefois, je vous demande de ne pas relâcher l'effort car certes nous sommes en augmentation globale du nombre des licenciés mais pas vraiment chez les jeunes. Nous devons tous nous lier depuis la D.T.N. jusqu'au club afin de pouvoir accueillir les jeunes pousses toutes les semaines comme les autres activités sportives et non une fois de temps en temps. C'est aussi une question d'animation locale. Les clubs sont nos fondations, les dirigeants doivent réagir et aller vers les cœurs de cible.

La **Direction Technique Nationale** sous la conduite de Jean Yves PERONNET continue son action sur le territoire français comme auprès de quelques nations émergentes en pétanque suivant les spécificités de la Convention d'Objectifs. L'objectif est de faire travailler toutes les composantes de la famille « pétanque française » ensemble et de concert. Personne ne prend la place de personne comme certains le pensent, personne ne prend de prérogative à d'autres, toutes les bonnes volontés sont à considérer. Nous devons consolider l'amalgame entre dirigeants et éducateurs, nous devons travailler de façon commune et intensive. M. Olivier ATZENI sous la responsabilité de la F.F.P.J.P. aide la D.T.N. et s'est consacré en grande partie à cela en 2014 avec le plan de labellisation des écoles de pétanque. Mme Séverine MAILLET est revenue après la naissance de son 2^e enfant. Son implication immédiate dès son retour a permis d'obtenir l'ouverture d'une formation de brevet d'Etat entre autres et a soulagé le travail de Jean-Yves et Patricia au secrétariat. Jean-Yves fera un tour complet de l'activité de la D.T.N. plus tard lors de ce congrès et vous pourrez mesurer l'immense chantier avec des résultats intéressants dans plusieurs domaines. D'ailleurs, je rends hommage à toutes les personnes salariées et/ou bénévoles qui travaillent à ou avec la D.T.N. où ils passent beaucoup de temps personnel à la bonne santé de nos sports.

Le Docteur IANNARELLI étant revenu en bonne forme suite à ses problèmes de santé de 2013. C'est avec plaisir que nous avons pu constater que les contrôles d'alcoolémie sur les championnats et le suivi des joueurs inscrits sur la liste de haut-niveau auprès du Ministère en collaboration avec le Docteur MARBLE et les réflexions sur la santé, sur le dopage sont importants. La Fédération s'est dotée d'un outil performant **SPORT PROTECT** pour tous vos joueurs qualifiés aux Championnats de France. Ils peuvent, par ce biais, vérifier, sur le net, s'ils prennent des médicaments contre-indiqués par l'AMA et ainsi ne pas craindre un contrôle antidopage.

Il faut que je vous dise combien j'aime la promotion et l'image faite par le **PETANQUE TOUR**. Mis en place, il y a deux ans, 2014 a vu sa confirmation. La Commission Communication de Gérard CHEVALIER gère avec maestria ce mode de publicité ainsi que notre image générale. Gérard vous en parlera lors des comptes rendus de Commissions.

Il y a une grande réussite de la Fédération que l'on ne souligne pas assez et vous savez que j'y porte un œil particulièrement attentif et protecteur : ce sont **les compétitions par clubs**. J'ai conscience que ces nouveaux modes de compétitions changent légèrement la donne au niveau des traditions « pétanquières » faites de concours par deux ou par trois principalement en poules ou en élimination directe.

Avec les compétitions par clubs, nous collons plus à la réalité de la vie sociale d'aujourd'hui. De nos jours, il semble bien que les concours traditionnels, du moins, ceux de niveau départemental connaissent quelques difficultés de fréquentation. Les raisons sont diverses, variées et souvent locales voire départementales. Alors que les compétitions par clubs sont définies dans le temps et surtout sans argent et par niveau. Le plus grand nombre se retrouve dans cette manière de jouer et les rencontres se multiplient en Championnat des Clubs et en Coupe de France. Les compétitions qui ne donnent pas lieu à un championnat de France, je pense aux vétérans, au jeu provençal, par exemple, fleurissent çà et là dans certains départements. Je loue le travail réalisé à la fois par le Comité de Pilotage de la Coupe de France

avec Jean CHARPENTIER, Michel COSTE et Didier SCHMITT ainsi que celui fait par l'équipe autour de Joseph CANTARELLI sur l'organisation des divers C.N.C. Je persiste à dire que ces compétitions ont sauvé des clubs donc des licenciés et ont restauré l'esprit club et offrent une image très positive.

Le Jeu Provençal se développe certes doucement mais sûrement. Oui ! Développement puisque les championnats de France sur lesquels nous sommes maintenant exigeants sont de vraies vitrines. Une rencontre entre notre commission ad hoc et des spécialistes ouverts doit pouvoir mener vers une modernisation lente de ce magnifique sport souvent ralenti et bouclé par des conservateurs qui sans s'en rendre compte sont en train de le démolir. Heureusement des initiatives se multiplient sur le territoire et donnent des résultats intéressants.

Je continue à me féliciter de la **féminisation de nos sports**. Les licenciés, les structures reçoivent des adhésions féminines. Le championnat tête-à-tête féminin a été un succès, les championnats féminins par clubs sont aussi un succès. Maintenant même la Fédération Internationale s'y est mise avec la Coupe du Monde féminine et le 1er championnat du Monde tête-à-tête féminin. C'est un bonheur, pourvu que la pétanque soit la plus belle conquête de la femme.

Nous continuons à collaborer avec la **Fédération Française du Sport Adapté**, Claude CARBONNIER multiplie les actions en concordance avec la D.T.N. et Florence TRELU ainsi qu'avec le Président F.F.S.A. Marc TRUFFAUT et sa conseillère Sylviane AUGUST. Dans de nombreux départements et de nombreuses régions des championnats sont organisés et souvent avec l'aide de nos instances jusqu'au Championnat de France.

Qui dit compétitions, dit **arbitrage**. Les arbitres quels qu'ils soient sont des acteurs du sport. Ce rôle est parfois ingrat car ouvert à la critique facile et souvent déplacée. Vous serez d'accord avec moi pour admettre qu'un joueur qui manque une boule fait une faute tout comme un arbitre qui peut se tromper car dans aucun des deux cas nous avons à faire à des robots. Pour être arbitre, il faut du courage, de la motivation, du courage, de la motivation à l'infini. **La C.N.A.** doit poursuivre la formation sous la houlette de Jean-Claude DUBOIS et se pencher sur la qualité et le recrutement des arbitres. La sonnette d'alarme doit être tirée, il manque des arbitres avec quelques déserts dans certains départements.

La place de la France à l'**International** est toujours aussi enviable bien que nous ayons encore du mal parfois chez les féminines ou chez les jeunes mais c'est normal nos amis étrangers commencent pour certains à être très compétitifs, donc des challengers dangereux pour les médailles d'or. Nous nous sommes félicités de la tenue, des podiums et des médailles obtenus par nos représentantes et nos représentants jusqu'aux médailles d'or à Bassens au championnat d'Europe Jeunes, des différents résultats que Jean Yves PERONNET vous exposera plus tard. Une saison internationale est devenue depuis quelques années très intensive et 2015 sera très fournie, très garnie au niveau des championnats Internationaux.

GESLICO est maintenant présent partout car il est un outil formidable pour la gestion informatique des compétitions. Qui a dit que nous étions une activité ringarde. Quel sport, peut se vanter de gérer la totalité de ses compétitions par l'informatique. Peu voire aucun, même les plus en vue médiatiquement. La tripléte SCHMITT, STIRMEL, READ a tout sous contrôle et continue le développement. La WEB Télé Fédérale progresse avec son réalisateur Claude STIRMEL, elle bat des records d'audience à chaque retransmission sur notre site FFPJP.com. Dans le cadre de la professionnalisation de votre Fédération et dans la gestion sage de l'avenir, nous avons embauché début Octobre en poste au siège à Marseille, comme prévu un informaticien : Romain MARZAT.

M. Romain MARZAT est présenté aux congressistes (Applaudissements)

Une autre facette de la Fédération moins amusante, indispensable et qui requiert du recul et de la qualité. **La discipline** combat les problèmes de comportement, de triche sur les terrains et les complications, les fraudes administratives commises par des êtres indéclicats. Ce volet disciplinaire ne peut être conduit que par des hommes connaissant parfaitement les divers règlements et bien entendu la bienséance. La Fédération par le biais des Commissions de Discipline Fédérale et Nationale a battu en 2014 un triste record. Jamais autant de dossiers n'étaient arrivés sur les bureaux de Michel POGGI et

Michel DESBOIS. Un travail très important pour les personnes en charge des Commissions de discipline et un coût important pour la Fédération. De plus, l'exercice requiert de la précision, de l'énergie pour arriver souvent à des sanctions insuffisantes ou controversées en raison de dossiers incomplets, de revirement d'opinion, de retour en arrière des témoins jusqu'à la relaxe pour divers vices de forme ou rapports mal rédigés. Soignez vos rapports, ne lancez pas une affaire qui ne pourra aller à son terme car faite dans un esprit de vengeance. Par contre, n'hésitez pas à sanctionner mais avec justesse sans esprit de représailles, de revanche. Sachez que nous n'avons pas besoin de canailles. Ces derniers savent se défendre aussi bien que nous, donc faites attention.

C'est vrai que nous avons déjà réalisé une très grande partie du contrat et des engagements donnés à Montauban, il y a deux ans. Je vous épargnerais l'énumération de la liste des réalisations. Je vous en fais grâce.

Toutefois dans tous mouvements, il y a des grains de sable, des petites histoires, du poil à gratter en quelque sorte. La vie serait triste sur un long fleuve tranquille. La vie fédérale est plutôt comparable à un torrent. Un torrent est, pour ceux qui d'entre vous habitent en plaine, un cours d'eau rapide et irrégulier, situé sur une pente plus ou moins prononcée, sur des terrains accidentés, principalement en montagne. Donc certains terrains ont et sont compliqués à aborder jusqu'à faire parfois du rafting, c'est l'apanage des gens dynamiques. Plusieurs affaires de tailles diverses donnent des moments ardues dans le cours d'une saison. Nous en parlerons pour quelques-uns d'entre eux lors des questions diverses ou lors des comptes rendus de commissions.

Les divers mouvements qu'ils soient positifs ou négatifs me confortent dans le sens **d'une plus grande professionnalisation de la Fédération**. Le bénévolat possède ses propres limites, ce n'est pas une affirmation mais une réalité du 21^e siècle. Pourquoi, un grand nombre de jeunes hésitent ou pire ne s'engagent pas dans le milieu associatif ? Simplement parce qu'il est devenu compliqué et porteur de lourdes responsabilités. Un exemple, s'il en faut : notre trésorier général Daniel READ travaille en moyenne 6 heures par jour à son domicile pour assurer la comptabilité de la Fédération et des petits satellites tels que le Centre de Formation et donne un coup de main à la SAOS Promo Pétanque. Je vous pose la question : bien que personne ne soit irremplaçable, qui veut passer 6 heures par jour à faire de la comptabilité et être sous contrôle mensuel ? Je vous pose la question ! La réponse est l'embauche programmée d'un poste de comptable à la Fédération pour soulager le travail du futur Trésorier et du Directeur Administratif après 2016.

La petite cousine de la Fédération, je veux parler de la **SAOS Promo Pétanque** se porte plutôt bien, l'assemblée Générale de ce matin l'a confirmé. Son Président Michel DESBOIS vous en fera le compte-rendu 2014 plus tard lors de ce congrès.

Un congrès sert aussi à remercier et à décerner des accessits. Le premier de tous s'adresse à notre Trésorier Général Daniel READ. Comme je vous l'ai dit, il y a un instant, la tenue de la trésorerie de la Fédération représente un travail colossal. Daniel nous envoie un point financier global et détaillé par Commission toutes les fins de mois. Les états financiers sont transmis aux deux représentants du Conseil des Ligues qui peuvent les retransmettre à toutes les ligues et ainsi de suite pour une diffusion jusqu'à vous. Nous jouons ainsi la transparence souhaitée par tous. Les engagements financiers pris ont été tenus avec une licence à prix très raisonné voire maintenant devenu trop raisonné. **La licence** est gage de l'appartenance à la Fédération, elle représente le lien entre le licencié et tous les organes déconcentrés jusqu'à la Fédération. Vous vous doutiez qu'un jour ou l'autre, je vous parlerai du prix de notre licence. Nous engagerons une réflexion courant 2015 sur le prix de celle-ci vers 2017. Nous devons avoir une vision à long terme et garder une tranquillité d'action afin de pérenniser l'ensemble des financements. Il nous faut continuer à nous développer, à nous professionnaliser. Il nous faut continuer à assurer voire améliorer les remboursements d'une partie des déplacements aux Championnats de France, les défraiements du C.N.C., de la Coupe de France, les réunions de Commissions, etc..... Nous devons réfléchir car les fédérations sportives comme la nôtre devront faire face à la baisse des aides publiques et à l'augmentation des niveaux tarifaires des dépenses incontournables. Je ne vous parle pas du prix de la licence parce que nous sommes en difficulté, NON ! Comme vous l'avez constaté les finances sont sous

contrôle permanent et ramenées à un niveau plus que correct en l'espace de quelques années par notre gestion rigoureuse.

Je vous en parle parce que le désengagement des aides de l'Etat est arrivé.

Je n'oublie pas les paroles du Ministre des Sports M. Patrick KANNER qui très récemment disait que le C.N.D.S. était une ressource au service des priorités ministérielles. Je sais ce que veut dire « priorités Ministérielles » Cela n'a plus le sens premier du C.N.D.S., qui était l'aide au développement du Sport, mais autre chose loin de nous... comme une dérive. De plus, ce même Ministère, tous les ans, nous rappelle, lors de la Convention d'Objectifs, la faiblesse de notre principale ressource : le prix de la licence. J'espère que vous n'avez pas oublié que la licence senior avec assurance est de 7.70 €. Que représente aujourd'hui cette somme ?

La saison 2015 sera une saison test avec la mise en place d'un nouveau calendrier des championnats de France. La mise en place d'un tel bouleversement des traditions est toujours douloureuse à certains moments car elle bouscule ou crée une situation inattendue. Toutefois, il faut essayer sans cela nous ne pourrions savoir si cela est efficace ou pas.

Avant de conclure, car même en réduisant, c'est terrible mais il faut que je vous parle de tout. En espérant ne pas avoir trop dérangé durant la sieste. Je vais passer à la phase des remerciements sincères.

Nos partenaires historiques : La Boule OBUT, les Assurances M.M.A., l'équipementier ERIMA. Les boules K.T.K., les eaux pétillantes Corses OREZZA, M.S. PETANQUE, SPORT+ pour la qualité de ses diffusions.

Je remercie l'ensemble de la presse écrite, lien important en P.Q.R. pour l'attache de l'animation de la vie locale et régionale dont nous faisons partie.

Félicitations à PLANETE BOULES pour la qualité de son magazine qui persiste avec passion.

Côté télévision, je suis très heureux que les images de nos sports aient pu continuer à être diffusées sur le petit écran en quantité importante : 130 heures. Cette diffusion de notre image positive, notre visibilité est un élément vital de notre notoriété, de notre développement, nous sommes au siècle de l'image. Tous ceux qui prétendent le contraire sont des gens du passé.

Puisque je suis dans l'image, bravo à notre WEB TV et aux personnes qui l'ont fait vivre Claude STIRMEL, Clément MENEGHIN et aux consultants. Les résultats en nombre de connexions sont excellents et nous incitent à améliorer et à vous proposer plus, c'est ce que nous allons faire.

Des remerciements à l'ensemble du personnel de la Fédération. Ils sont de notre famille, ils démontrent tous les jours leur implication auprès de notre activité. J'associe à mes félicitations et remerciements, Jean-Pierre DARREOUS, l'emblématique et très dévoué chauffeur du car-podium. Tout cela pour vous dire combien Patricia, Régine, Xavier, Clément, Rémy, Jean-Pierre, Olivier et Romain font partie de notre famille. (*Applaudissements*)

Avant d'en terminer complètement, c'est promis. Je veux remercier, féliciter l'ensemble de mes collègues du Comité Directeur Fédéral, les délégués du Conseil des Ligues qui travaillent intensément sur les dossiers et domaines dont ils ont la charge. Ils sont dans l'envie, la passion, la détermination. Merci à vous chers collègues d'avoir passé des heures et des jours, sans compter, au service de nos sports. Vous savez bien que toutes les bêtises sont de ma faute et de personne d'autre.

Le Conseil des Ligues est efficace et possède maintenant une approche de nos relations intéressante avec des visions et des participations pertinentes sur les divers sujets, projets et décisions. Ils font aussi leur propre censure et parfois ils règlent les problèmes en famille s'il faut rappeler quelqu'un à l'ordre.

Encore une fois, merci et bravo au Comité du Rhône pour cette organisation et son accueil qui nous est réservé.

Chères Présidentes, Chers Présidents nous avons la chance d'avoir en vous, un capital énergie important, une détermination globale sans borne pour le succès de nos sports. J'ai, et nous avons une grande confiance en vous parce que je sais que vous travaillez l'esprit libre sans arrière-pensée. Il ne faut pas se laisser aller dans l'alternative stérile entre pessimisme et optimisme. Simplement, il faut le remplacer par une approche réaliste, pragmatique et constructive, ensemble. Les faits positifs existent en masse pour le futur : création, idées, bénévolat, générosité, liens transculturels, etc. Mettons-les en avant ; les faits positifs reliés entre eux, nous aident dans l'envie de construire demain, les mois qui viennent, l'avenir.

L'avenir m'intéresse car c'est là que j'ai décidé de passer le restant de mes jours. A l'orée de cette nouvelle année, je vous souhaite d'être les plus heureux possible, d'avoir le plus grand des biens : la santé pour pouvoir réaliser une immense partie de vos rêves et de passer une merveilleuse saison au gré de votre attitude suivant votre détermination mais certainement en liberté.

Bonne année et merci de m'avoir écouté.

INTERVENTION DE

Mme GUILLEMOT – SENATRICE et MAIRE DE BRON

Mme GUILLEMOT (Sénatrice Maire de Bron). – Monsieur le Président de la Fédération, Monsieur le Président du Comité du Rhône, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui à Bron pour votre 70^{ème} Congrès de Pétanque et de Jeu Provençal, j'aurais apprécié de vous recevoir en ce vendredi ; comme vous le savez à l'heure actuelle il y a deux prises d'otages en France ; les valeurs de la Pétanque et celles du sport sont aussi celles de la cohésion ; on aura une pensée particulière à la fois pour « Charlie » et pour tous ceux qui luttent pour leur vie, pour ceux qui sont morts et aussi pour ceux actuellement otages, on pense qu'il y a 5 à 6 otages. C'est dans un moment difficile où la nation doit se réunir mais aussi sur les valeurs que vous promouvez : le respect, la tolérance, la solidarité, l'esprit d'équipe et le vivre ensemble. Moi-même j'ai fait du sport de haut niveau et, je pense que la Pétanque incarne tout à fait ces valeurs qui sont les nôtres et qui nous rassemblent.

Je salue chaleureusement les organisateurs de ce congrès : Alain CANTARUTTI, Président de la FFPJP qui vient de nous brosser un grand message à la fois sur ce qui s'est passé et sur l'avenir et les problèmes qui se posent, Jean-Paul PEROTTO, Président du Comité du Rhône de Pétanque et de Jeu Provençal, vous avez choisi notre commune, qui est la commune de Bron mais également Métropole ; depuis le 1^{er} janvier, je suis vice-présidente de la Métropole ; nous sommes la 1^{ère} Métropole française à avoir les compétences du Département, j'en profite pour saluer le directeur départemental de Jeunesse et Sports : M. PARODI, puisque je vais prendre en charge les collèges, l'enfance et la famille, des thèmes qui nous chers !

Je vous remercie de ce que vous avez dit tout à l'heure sur les thématiques qui ne se posent pas seulement pour la Pétanque : le sport scolaire, aussi une de mes réflexions. Je voudrais associer le Club de Bron, vous avez rendu hommage à Henri BAYADA, je voudrais aussi rendre hommage à ce club ; nous avons un tournoi international et c'est pour cela que je connais bien toute l'équipe du Comité du Rhône autour de M. PEROTTO, dès le départ j'ai soutenu cette initiative qui est dans un quartier difficile et qui fait à la fois du travail avec les écoles, dans le cadre des rythmes scolaires aujourd'hui mais avant nous avions déjà des activités gratuites avec aussi sur une thématique qui m'est chère, des ateliers avec les personnes handicapées : ADAPEI ou d'autres clubs... Cela est inestimable. Je salue Marie BOURKA du

service des sports, votre Service des Sports travaille 360 jours sur 365 jours, on a été ville la plus sportive de France en 2008 ; nous remplissons toujours les mêmes critères, il est vrai qu'il est important que nous ayons un bon service des sports et quand il y a des bénévoles qui se dévouent tous les jours, des hommes et des femmes, des parents, il n'y a rien de mieux pour maintenir la cohésion sociale et rassembler l'ensemble des habitants d'une commune. Par cette allocution, il faut rendre hommage à l'équipe d'Henri BAYADA qui a, à la fois, cette volonté d'ouvrir ce quartier sur l'ensemble de la ville et de la métropole mais aussi de répondre aux questions nous concernant tous et encore plus aujourd'hui. La ville de Bron est très attachée aux sports, pour moi cela est une porte d'entrée à la citoyenneté, aux respects des règles, de l'arbitre, de ses adversaires et une façon de rencontrer les diversités et de renforcer la cohésion sociale ; il n'y a aucun sport qui ne permette pas la convivialité. Je trouve que la Pétanque a fait d'énorme progrès notamment quand on voit les joueurs avec tous la même tenue ; j'ai vu le déroulement des 3 derniers internationaux, je suis heureuse de vous voir aussi nombreux aujourd'hui et la Pétanque sera toujours la bienvenue à Bron. Je souhaite, qu'avec nos enfants et les bénévoles de nos clubs, que nous continuions de vous accueillir et de partager ensemble les mêmes valeurs. Merci. *(Applaudissements)*

INTERVENTION de M. PARODI
DIRECTEUR REGIONAL de la JEUNESSE des SPORTS
et de la COHESION SOCIALE

M. PARODI (Directeur Régional de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale). – Tous mes vœux. Au-delà de mes vœux, je voudrais vous adresser, de la part du Ministre M. KANNER, M. BRAILLARD, Secrétaire d'Etat et de M. CARENCO, Préfet de Région, nos remerciements. Pourquoi des remerciements ? Parce que je m'adresse essentiellement à des bénévoles ; nous avons souvent l'habitude de dire que l'individualisme dans le pays et ailleurs gagne du terrain. C'est globalement faux, 12 millions de bénévoles dans notre Pays. En ce qui concerne les jeunes, un succès incroyable du service civique ; nous avons près de 6 000 jeunes qui se sont engagés et notamment pour des missions qui s'accomplissent dans des clubs sportifs.

Ces remerciements sont importants parce que c'est de la cohésion sociale ; vous représentez une valeur humaine d'engagement, de service aux autres et, sans vous, sur les 6 heures passées par bénévole, nous en avons eu l'illustration tout à l'heure ! J'avais un ami qui à la retraite a été bénévole et son épouse lui a dit quand est-ce que tu prends la retraite de ta retraite ? Tellement il accomplissait de temps de travail pendant ce temps-là. Un grand MERCI.

J'ai un jour fait le calcul de ce que vous représentez d'un point de vue économique : il faudrait que nous trouvions 10 milliards d'euros pour compenser ce que vous faites. Cela veut dire que sans votre activité de bénévoles, dans le secteur sportif aujourd'hui, ces activités seraient moins accessibles parce qu'elles seraient plus chères ; il faudrait faire appel au budget des ménages et si certains peuvent payer au-delà du prix de votre licence pour d'autres cela serait plus difficile ; donc un grand MERCI.

Comme cela a été parfaitement synthétisé par Mme la Sénatrice Maire, vous concourez aussi à la cohésion sociale. Par les temps qui courent avec ce que nous vivons aujourd'hui, une société plus complexe, plus hétérogène où les valeurs traditionnelles qui étaient la famille, le travail ne suffisent plus à faire un ciment social ; on voit que d'autres activités : la culture et le sport sont les suppléments d'âme dont une nation a besoin pour sublimer et donner des perspectives notamment à sa jeunesse. Je voudrais insister deux secondes sur les priorités ministérielles.

Quand Patrick KANNER dit que le CNDS est l'outil financier de la politique sportive de l'Etat, il ne veut pas dire autre chose, il y a en France une politique sportive de l'Etat qui se décline en collaboration

avec le mouvement sportif et la plupart du temps sur le terrain en collaboration avec les collectivités locales, Madame le Maire pourrait largement en témoigner...

Or quand on regarde les projets des fédérations et des ligues, nous avons en Rhône-Alpes modernisé notre façon de faire puisque nous travaillons avec des ligues et comités départementaux sur la base d'un projet sportif territorial fédéral. En partant du principe que vous aviez une Fédération, que cette Fédération a un projet de fédération, qui est conventionné avec le Ministère des Sports ; il faut donc décliner jusqu'aux clubs ces priorités. Quelles sont-elles ? Les priorités des Ministres sont les vôtres ; je les ai totalement retrouvées dans le rapport d'activité très précis fait par votre Président : la pratique féminine, vous y êtes, nous en avons l'illustration avec les Championnats du Monde qui se sont déroulés dans une région voisine ; les séniors avec le travail que vous faites sur les aspects du sport/santé est formidable et c'est une orientation ministérielle ; la pratique des jeunes et l'intergénérationnel. J'ajouterai tout ce qui est quartier politique de la Ville, ces quartiers où le taux d'emploi, le niveau d'échec scolaire sont très importants. Des quartiers où la pratique sportive licenciée chez les jeunes est inférieure de moitié à la moyenne de la pratique des autres jeunes n'habitant pas ces quartiers. On voit dans ces quartiers un axe de développement parce que nous avons des jeunes, des séniors, des femmes qui ne demandent qu'une chose qui est de s'évader un peu, de faire du lien social dans des clubs ; vous avez de quoi leur proposer : votre service.

Le sport est un vecteur d'éducation. L'éducation ne se résume pas à l'école mais pour un nombre de gamins, pour qui l'école est souvent le lieu de l'échec, on se rend compte que de passer par le sport, la culture c'est le meilleur moyen d'en faire des citoyens, qui vont trouver, à travers la rencontre d'un éducateur, d'un président de club, un entraîneur..., la personne qui va leur dire qu'ils ont des capacités, des richesses, qu'ils sont bien et qu'ils peuvent réussir... Je suis un enfant des quartiers nord de Marseille qui étaient moins difficiles à l'époque, je sais ce que l'école et le sport ont pu m'apporter sur ce que je suis devenu après. L'Education ne passe pas que par l'école. Apprendre à jouer avec les autres, le respect des règles, respecter l'arbitre, respecter son président, prendre conseil auprès de son aîné cela fait partie de la vie. Vous avez ce rôle à jouer et ce sont les orientations de notre Ministre ; voyez elles ne sont pas éloignées de vos préoccupations.

A tous je souhaite un très bon congrès ; ne cédez rien à ce qui se passe aujourd'hui. Ceux, qui se sont rendus coupables de ce qui s'est passé, représentent la mort ; vous, nous représentons la vie. C'est nous qui vaincrons parce que nous faisons chacun à notre place. Merci pour votre travail. (*Applaudissements*)

APPROBATION du COMPTE-RENDU

Du 69^{ème} CONGRES de MACON

Mme TROUBAT (*Secrétaire Générale*). – 99 Comités départementaux sur 104 présents ou représentés soit 2009 voix sur 2050 ; 200 délégués sur 206.

LE PRESIDENT. – Avec les événements, une nouvelle prise d'otage à Paris, on vous demande de faire attention. Je vous ramène aux paroles de Mme le Maire.

Nous poursuivons l'ordre du jour par l'approbation du compte-rendu du 69^{ème} Congrès qui s'est tenu à Mâcon les 10 & 11 janvier 2014, que vous avez reçu.

Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques sur ce rapport ?

M. MALLET (Président du CD01).– souhaite savoir si les clubs sont des organes déconcentrés ou non.

LE PRESIDENT.– Les clubs sont bien des organes déconcentrés de la Fédération.

Mme COSTE (*Présidente de la Ligue PACA*).– Georges MALLET nous parle du secteur discipline, il est exact que les clubs n'ont pas le pouvoir disciplinaire ; je confirme que les clubs sont bien des organes déconcentrés de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal comme le sont toutes les Fédérations sportives avec leurs comités régionaux et leurs départements et leurs clubs. En revanche au niveau disciplinaire, il n'y a pas de commission de discipline, les disciplines sont réservées aux organes départementaux, régionaux et nationaux.

LE PRESIDENT.– Dans les grands clubs, il y a souvent des commissions d'éthique. D'autres remarques ?

Qui est contre ? Personne.

Qui s'abstient ? Personne.

*(Le compte rendu du 69^{ème} Congrès est **adopté à l'unanimité**)*

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

Mme TROUBAT (*Secrétaire Générale*).– Je ne citerai pas les personnes qui sont parties mais nous avons été heureux de les accueillir. Elles nous ont tenu des discours importants qui sont à mettre à l'actif de la Fédération Française. Monsieur le Président et les Membres de la Ligue Rhône-Alpes, Monsieur le Président et les Membres du Comité Départemental du Rhône, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux, Chers Collègues du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue à l'Espace Albert Camus de Bron pour notre 70^{ème} congrès.

C'est toujours avec la même émotion mais aussi avec beaucoup de joie que je vous retrouve pour ce grand rendez-vous annuel. Nous partageons la même passion avec le désir de servir nos sports du mieux possible, l'autosatisfaction n'est pas ma tasse de thé, je voudrais tellement que nous côtoyions le parfait mais je sais qu'il n'existe pas. Je vais vous relater avec le plus de précision possible et de fidélité, les activités qui ont été les nôtres pendant cette année 2014. Nos satisfactions que nous partageons avec vous tous, car elles sont aussi le fruit de votre travail quotidien, mais aussi nos maladroites, nos échecs.

Tout d'abord, permettez-moi, Monsieur le Président de la Ligue Rhône-Alpes et toute votre équipe ; Monsieur le Président du Comité du Rhône et tous vos collaborateurs et bénévoles, de vous remercier de nous accueillir dans ce magnifique écrin au cœur de la Métropole de Lyon, pôle universitaire, centre de recherche médicale, riche par ses événements culturels, ses entreprises de haute technologie, son aéroport international ; bref dans la ville la plus sportive de France sport de compétition et sport loisir confondus dans ce magnifique complexe Albert Camus de Bron.

Merci à vous tous ici présents, qui venez de près ou de loin, comme nos amis d'Outre-mer de la Martinique, la Guadeloupe, la Polynésie et la Nouvelle Calédonie qui ont effectué un long périple, vous portez tous les voix de vos régions et départements à ce 70^{ème} congrès.

L'an dernier nous étions à Mâcon où le Comité d'organisation, avec comme coach Robert Dutronc, nous avait gratifiés d'une organisation sympathique et parfaite, d'un chaleureux accueil autour de repas et d'animations de qualité. Nul doute que nous repartirons de Bron enrichis de nos débats, mais aussi du savoir-vivre et du savoir-faire de nos hôtes, qui ont tout mis en œuvre pour que leur organisation soit un succès.

Nous remercions également Monsieur le Sénateur Maire de Lyon, Madame la Sénatrice Maire de Bron, Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et toutes les personnalités locales, qui nous font l'honneur de participer à nos travaux.

Merci aussi à :

- à la Presse Audio-visuel : SPORT+ ; France Télévisions ; FR3 Régionale ; au journal local : « Le Progrès de Lyon » ; aux revues spécialisées : « Planète Boules », « Sport MAG », pour les reportages-articles-images qui mettent en valeur nos disciplines ;
- à tous nos partenaires : « MMA » notre Assureur ; « ERIMA », notre Equipementier ; les Fabricants de boules « MS », « KTK » et « OBUT » qui est aussi partenaire du Pétanque Tour, « OREZZA » (la Société Nouvelle d'Exploitation des Eaux Minérales) qui est aussi partenaire du maillot des équipes de France.

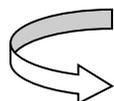
Merci :

- à vous tous ici présents et à tous ceux et toutes celles qui, sans compter, servent bénévolement la Pétanque et le Jeu Provençal.
- au personnel du siège dont j'apprécie toujours la disponibilité et les compétences, à qui j'adresse tout particulièrement mes remerciements, pour les tâches que nous menons conjointement avec sérieux, respect et bonne humeur. Merci donc à Xavier, Patricia, Régine, Clément, Rémi, Olivier et notre nouvel embauché en tant qu'informaticien Romain. Sans oublier Jean-Yves le DTN, Séverine la CTN, et bien sûr notre toujours dévoué Jean-Pierre. Permettez-moi aussi un petit coucou à mon prédécesseur, notre ami Tony qui suit toujours de près nos faits et gestes.

Merci aussi

- à Claude Azéma qui n'en finit pas de compléter sa carte de visite avec des titres et fonctions à la hauteur de ses compétences et de son dévouement pour le Sport. En effet en plus de Président de la FIPJP, Membre du Comité Olympique et Sportif Français, il a été élu le 16 avril, Président de la Confédération Mondiale des Sports de Boules (C.M.S.B.) seul organisme reconnu par le Comité International Olympique qui regroupe les Fédérations Internationales de Pétanque et Jeu Provençal, de Lyonnaise, de Raffa volo et de Lawn bowl. Un de ses objectifs principaux est de tenter de faire changer les règles d'admission aux Jeux Olympiques pour que la Pétanque puisse y participer, c'est un travail de longue haleine, mais nous connaissons sa ténacité et savons qu'il saura trouver l'argumentation adéquate. J'ai cru comprendre qu'il fallait être patient avec l'objectif de 2024 mais c'est déjà demain. Il s'est entouré d'une solide équipe avec notre ami ancien trésorier de la FFPJP, actuel trésorier de la FIPJP devenu aussi trésorier de la CSMB, M. Michel Signaire.

Après ce préambule, je vais brièvement vous relater les actions qui ont été menées en 2014.



ADMINISTRATION

- **SECRETARIAT ET FONCTIONNEMENT DE LA FFPJP**

Les travaux, suite à l'incendie du siège, ont été menés à bien entre les entreprises, l'assurance et la Fédération. Merci à tous ceux qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles.

Dans le cadre de la professionnalisation, nous avons embauché en novembre Monsieur Romain MARZAT informaticien et courant 2015, nous envisageons l'embauche d'un comptable afin pour l'essentiel, d'enregistrer l'intégralité des dépenses et recettes fédérales sous le contrôle du Trésorier.

L'entrée en fonction de jeunes salariés au siège de notre fédération fait que, cette année encore, nous avons un carnet rose, avec Baptiste, qui a rejoint Axelle, au foyer de Séverine Maillet. Félicitations et bonheur à cette petite famille.

Suite aux démarches de longue date entreprises par Claude Carbonnier, notre Président Alain CANTARUTTI a signé le 28 mars 2014 à Albi, avec Monsieur Marc Truffaut, Président de la Fédération Française de Sport Adapté, une convention de partenariat contractualisant la volonté commune de développer la Pétanque pour les Personnes en situation de Handicap qu'il soit mental ou psychique. Un courrier a été envoyé aux Présidents de Ligues F.F.P.J.P. et F.F.S.A. pour les inviter à se mettre en relation afin de décliner cet accord au niveau régional, et, de mener des actions communes, en faveur de ces personnes, pour qu'elles pratiquent la Pétanque. Un règlement spécifique adapté, issu du

règlement F.F.P.J.P., a été élaboré par la F.F.S.A., pour le rendre compatible avec les capacités de compréhension et de performance de ses licenciés.

4 conventions tripartites entre : Nous, l'Education Nationale et l'USEP en PACA ont été conclues.

Début juillet une convention nationale avec l'USEP a été signée. C'est un excellent augure pour le développement de nos relations avec le monde scolaire et donc, avec les jeunes. D'autant que nous avons également labellisé nos écoles de pétanque.

Le travail entrepris auprès des publics pénitentiaires a été reconnu lors des derniers jeux pénitentiaires, à Aix en Provence. En conséquence, l'administration pénitentiaire demande à inclure la pétanque dans la formation des intervenants Moniteurs de Sports.

Avec l'accord du Président de la Ligue, Saint-Pierre-et-Miquelon a intégré la Ligue Antilles Guyane.

Sans entrer dans les détails car mes collègues responsables de commissions le feront demain, il m'appartient toutefois de vous rappeler quelques dispositions obligatoires et décisions prises durant cet exercice.

- **DISCIPLINE**

Au début de ce mandat, nous avons décidé de relancer des sessions de formations en matière de discipline pour l'ensemble des Ligues et Comités Départementaux car de nombreux nouveaux dirigeants n'avaient reçu aucune formation. Nos formateurs ont parcouru la France pour dispenser ces formations en discipline et aussi en arbitrage. Elles ont connu beaucoup de succès avec plus de 400 bénévoles formés pour ne pas être seulement dans une logique répressive mais aussi éducative et préventive.

MM. Jackie Bréant et Jean-Claude GERONIMO ont rejoint la Commission de Discipline Fédérale, Monsieur Jacques GUIGUE a remplacé Monsieur Gérard BRUNIN à la commission de discipline nationale.

M. Patrick GRIGNON est désigné instructeur pour les affaires et dossiers de la Commission Fédérale.

Des modifications réglementaires vous seront communiquées par Michel Desbois pour application en 2015.

- **ASSURANCES**

Les Comités ont reçu un guide d'assurance MMA avec un résumé des garanties, les imprimés de déclaration de sinistres ainsi qu'une notice par joueur avec au recto le bordereau "Demande de licence joueurs" et au verso l'option "Avantage" qui, dans le cadre de l'article L 321-4 du Code du Sport, doit obligatoirement lui être communiquée.

Le joueur doit être informé du coût, de la possibilité, d'une part, de souscrire des garanties supplémentaires (notice Avantage), d'autre part de refuser d'adhérer au contrat d'assurance couvrant les dommages corporels. Seule la signature effective du joueur prouve qu'il en a bien eu connaissance. Je me dois de vous signaler les excellentes relations que nous avons avec notre assureur. Chaque fois que nous avons eu des sinistres, il n'y a eu aucun souci pour appliquer les indemnités prévues au contrat y compris dans les situations les plus graves.

- **LICENCES**

Les licenciés doivent communiquer leur changement d'adresses pour être mis à jour sur Geslico. Les licences « détrancanées » comme on dit à Lyon, c'est-à-dire cassées, doivent être récupérées et transmises au Comité pour l'établissement d'un duplicata.

- **SUITE A NOTRE APPEL D'OFFRES "COMMUNICATION"**

Après plus d'une année de travail, de concertation, d'analyse des contrats, de tractations, discussions et autres négociations, par avocats interposés avec la Société « Duvarry Développement », le dialogue n'est pas rompu, la concertation certes longue, trop longue se poursuit. Elle va bientôt aboutir définitivement d'une façon ou d'une autre.

- **REVUE PLANETE BOULES**

Le Comité Directeur a confirmé sa participation financière pour 2015 à l'identique de 2014 soit la somme totale de 15 000 € H.T. : 7 500 € HT de la F.F.P.J.P. pour une page rédactionnelle et 7 500 € de la SAOS. pour une page de publicité. L'envoi ou non des revues à tous les clubs affiliés devant être confirmé. L'aide supplémentaire globale de 10 000 € demandée pour les organes décentralisés n'a pas été acceptée.

- **NEWSLETTER**

Elle est désormais réalisée intégralement en interne. Elle a été modifiée avec un nouveau design et un format plus réduit. Sa parution a été régulière soit le 1^{er} mardi du mois, avec une économie pour la Fédération de 12 000 €. par rapport à 2013.

L'ensemble du fichier adresses des abonnés a été nettoyé. Il est nécessaire de se réinscrire pour recevoir directement et gratuitement la newsletter.

- **PLAQUETTES FEDERALES**

Elles ont été distribuées aux Ligues et Comités qui en ont fait la demande. La F.F.P.J.P. dispose maintenant d'un outil de communication uniforme sur tout le territoire.

- **SPORT PROTECT**

La lutte et la prévention contre le dopage constituent des préoccupations fortes du Ministère des Sports auxquelles notre fédération adhère pleinement avec Sport Protect. Ce dispositif a été mis en place pour l'ensemble des licenciés de notre Fédération. Par une connexion gratuite au site internet dédié, tous les licenciés peuvent consulter, interroger et connaître si les composants du médicament qu'ils utilisent sont dopants ou non.

- **SIDACTION**

Dans le cadre du partenariat avec le Sidaction, 9 comités ont organisé 50 manifestations et récolté 4 300 € qui ont été entièrement reversés pour la recherche contre cette maladie. Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour cette cause.

Le Comité Directeur a souhaité s'impliquer davantage dans ces actions de solidarité à destination du monde Pétanquier. Ainsi, les produits financiers des comptes fédéraux, issus des placements de trésorerie, seront utilisés à des fins sociales et de solidarité, en faveur notamment de l'association « Ilona » qui vient en aide aux enfants malades de notre monde de la pétanque.

- **CAR PODIUM**

Vous avez, tous pu admirer notre car podium lors de nos championnats de France ou autres compétitions. En remerciements à nos partenaires, le dos du car podium a été habillé avec leurs publicités.

- **PETANQUE TOUR**

Mené de main de maître par Xavier Grande et Jean-Yves PERONNET avec Clément MENEGHIN en animateur, entourés des joueurs de haut niveau, des champions membres des équipes de France et de notre sympathique chauffeur du car podium Jean-Pierre DARREOUS, cette 3^{ème} édition fut aussi une excellente promotion de la Pétanque à travers l'Hexagone. Entièrement gratuite, cette animation avec démonstrations, shows, confrontations, ateliers de tir et de point, concours, initiations, s'adresse au grand public, elle est ouverte à toutes et à tous.

Le coup d'envoi fut donné les 2 et 3 mai place du Capitole à Toulouse avec près de 2000 personnes, le soutien de la Ville de Toulouse et l'accompagnement indispensable du Comité Départemental de la Haute-Garonne. En présence de Philippe QUINTAIS et Philippe SUCHAUD (multiples champions), passionnés et néophytes, ont eu l'occasion de les défier et, entre autres, de recevoir leurs conseils...

Bruno LE BOURSICAUD et Julien LAMOUR animaient la 2^{ème} étape place des Quinconces à Bordeaux avec le soutien de la Ville de Bordeaux et du Comité Départemental de la Gironde.

La 3^{ème} étape des 1^{er} et 2 août était une première car elle avait élu domicile sur l'aire de l'autoroute A 7 de Montélimar en étroite collaboration avec le Groupe Vinci Autoroutes. Ce fut également une réussite car les premiers surpris furent les automobilistes qui sont venus défier nos champions Henri LACROIX et Bruno LE BOURSICAUD. Radio Vinci 107.7 en collaboration avec Obut répétait très fréquemment l'information aux auditeurs, les informant que, lorsqu'ils s'arrêteraient sur cette aire d'autoroute, leur pause pourrait être agrémentée par une partie de pétanque avec nos champions du Monde et des initiations, des ateliers pour les enfants, animés par le Comité Départemental de la Drôme. Les automobilistes ont été ravis, acceptant même de patienter pour faire une partie et donc de reporter leur départ.

Pour sa dernière étape, le Pétanque Tour s'est arrêté les 5 et 6 août dans la station balnéaire de Fréjus, sur la place de la République, Dylan ROCHER et Henri LACROIX, champions du monde, ont régalié un public local mais aussi de très nombreux touristes venus de la France entière. Là encore, il faut souligner le soutien de la ville de Fréjus et du Comité Départemental du Var.

Les retombées médiatiques escomptées sont très positives, avec par exemple, de pleines pages dans la PQR et un grand nombre de participants sur chaque étape. La participation sans retenue de nos Champions du Monde et l'enthousiasme du staff fédéral dédié, reçoivent la récompense du travail accompli, avec sérénité en donnant l'image positive recherchée.

Nos remerciements pour ces 4 réussites aux 4 coins de la France vont donc aux villes, aux comités départementaux, aux bénévoles, aux animateurs, et à nos champions qui font preuve de disponibilité, de sympathie et d'endurance, à la SAOS, sans oublier notre partenaire officiel du Pétanque Tour, la Société Obut, partenaire historique qui nous a toujours soutenus dans nos actions de développement et qui a distribué de nombreux cadeaux à nos visiteurs. Le Pétanque Tour poursuivra sa route en 2015 avec du matériel neuf (bâches, moteur, arche) et l'objectif de toucher un public large et varié pour une prospection vers les jeunes et les nouveaux pratiquants et, bien sûr, avec la même implication des villes et des comités départementaux.

Des contacts ont été pris avec plusieurs villes : Pornichet (44), Nice (06), Le Havre 76), Serre Chevalier (05), Limoges (87), et l'aire de Lançon de Provence (13) pour deux animations en partenariat avec le Groupe Vinci.

- **CHANCELLERIE**

Nous avons été informés que la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports avait été décernée à Monsieur Didier Schmitt. Félicitations. (*Applaudissements*)

Si d'autres dirigeants ont été récipiendaires de la Jeunesse et des Sports, merci de bien vouloir nous l'indiquer.

Au vu du Décret du 18/12/2013, modifiant les conditions d'attribution des Médailles de la Jeunesse et des Sports, le règlement d'attribution des récompenses de la Fédération est conforme et n'a pas été modifié.

Par contre, nous avons constaté que le délai pour la remise des dossiers fixé au 15 septembre n'est que trop peu respecté. Le Comité Directeur a décidé de fixer la date de réception des demandes au 30 juin dernier délai car certains voudraient que leur soient envoyées les distinctions avant qu'ils ne les aient demandées.

Nous allons étudier la possibilité de gérer les médailles via Geslico avec l'onglet spécifique existant.

Le Bureau de la Chancellerie Fédérale a attribué des mérites, buts d'or et médailles d'or. En fin de congrès nous aurons le plaisir de décerner ces récompenses aux récipiendaires.



EFFECTIFS

Nous pouvons féliciter les 58 comités contre 27 l'an dernier qui ont réussi à faire progresser leurs effectifs de 2 à 339 licenciés.

13 ont progressé de moins de 1 %,

26 de 1,01 % à 3 %,

15 de 3,01 % à 8 %,

4 de 8,01 % à 1940 %.

Les plus significatifs sont Saint-Pierre-et-Miquelon 1940 % (de 5 licenciés à 102) (*Applaudissements*) la Polynésie 15,50 %, la Corse du Sud 9,77 %, l'Indre 8,95 %, Mayotte, la Nouvelle Calédonie, le Territoire de Belfort, les Alpes de Haute-Provence, la Haute-Savoie.

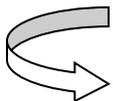
La hausse des effectifs est de 1 167 (+ 0,39%) contre une perte en 2013 de 5 429 (- 1,80%), elle s'accompagne d'une perte de 21 clubs (66 en 2013). La Fédération compte 296 791 licenciés (295 624 en 2013) répartis entre les 5 993 clubs dûment affiliés.

Nos féminines seniors vétérans représentent 14,63 % avec 43 448 licenciées (14,52 % avec 42 937 en 2013) avec les autres catégories de féminines nous comptabilisons 46 765 licenciées soit 15,75 % de l'effectif global (15.88 % 46 962 en 2013).

Malgré les efforts consentis, il est inexplicable que nous perdions des licenciés Jeunes (626), ils représentent 6.75 % de l'effectif contre 6.99 % en 2013.

Notre catégorie vétérans est en forte augmentation 2 149 masculins en plus soit + 2,08 % et 103 081 licenciés. 808 féminines en plus, soit 5,30 % et 15 232 licenciées. Au total + 2 957 soit 118 313 vétérans qui représentent 39,86 % de notre effectif. Nous notons une forte augmentation de nouvelles licences délivrées chez les vétérans en plus du glissement de la catégorie seniors à la catégorie vétérans. Si on peut être satisfait de la fin de l'hémorragie concernant la perte de licences, il est urgent d'en regagner pour les années à venir au risque que notre sport soit mal catégorisé.

Je terminerai ce chapitre par l'attribution du Prix « Henri Salvador/La Marseillaise », en rapport avec les augmentations d'effectifs, entre autres, dont la 5^{ème} édition (2013) a récompensé le Comité Départemental de la Creuse, lors du concours « La Marseillaise » début juillet 2014. Le lauréat de la 6^{ème} édition (2014) sera connu en Mai suivant les propositions de la Fédération.



SPORTIF

- **RAPPEL DES DECISIONS REGLEMENTAIRES**

Jeu provençal : un document power point sur le règlement du jeu provençal est mis à disposition des formateurs fédéraux. Il est à noter un projet de modification de ce règlement soit après 2 jets de bouchons et non 3 annulés, l'équipe adverse pose le bouchon à la main à l'endroit autorisé de son choix. La FIPJP a été sollicitée pour entériner ou non cette proposition.

L'utilisation des cigarettes électroniques est toujours interdite sur les jeux.

Autres compétitions : Un cahier des charges a été établi, il est applicable à tous les organisateurs, privés ou associatifs, affiliés ou non, qui organisent une compétition d'envergure Nationale voire Internationale et dont la formule de compétition n'est pas réglementée par la Fédération. (Hors manifestations historiques de propagande et de promotion que sont à titre d'exemple à pétanque La Marseillaise, le Mondial de Millau, l'Euro pétanque de Nice et en Jeu Provençal le Midi Libre de Nîmes et le Provençal 13 de Marseille).

Masters : Ils ont été autorisés après signature d'une convention cadre dont les clauses doivent être respectées.

La participation de l'Equipe de France aux Masters 2015 sera acceptée si sa présence est utile à la DTN dans le cadre de l'entraînement en vue des compétitions internationales et que cela ne coûte rien à la F.F.P.J.P.

Corporatif : de nouvelles réflexions ont été émises dans ce domaine. Un sondage sera lancé auprès des Ligues pour, d'une part, recenser les compétitions existantes et, d'autre part, connaître les CD qui souhaiteraient en organiser. Suivant les résultats, le Comité de pilotage travaillera sur la mise en place de compétitions départementales qui, en aucun cas ne donneront lieu à des phases régionales et a fortiori nationales.

Championnats de France :

La gestion des qualificatifs aux Championnats de France découle des mêmes règlements que ces derniers. Par conséquent elle doit se faire par informatique avec l'utilisation du logiciel fédéral «Gestion Concours». A noter que les qualificatifs Triplettes Seniors Promotion et Triplettes Seniors devront avoir lieu à des dates différentes.

Et que seuls peuvent être organisés le même week-end :

- Triplette Senior masculin et féminin
- Doublette Senior masculin et féminin
- Individuel masculin et féminin
- Nous reparlerons en questions diverses du Triplette Promotion et du Triplette Féminin.

L'accueil des délégations, la veille du championnat de France, est fixé au maximum à 19h00 (vendredi ou jeudi soir). Le lendemain, il pourra commencer à 07h30.

La possibilité de décaler l'heure du repas des équipes à l'instar de ce qui est effectué lors du Championnat des jeunes où la pause est échelonnée en fonction des catégories peut s'appliquer sur les championnats doubles (ex : Doublettes Féminin et Individuel Masculin, Doublettes Seniors et Individuel Féminin). Pour les championnats à 256 équipes, l'arrêt des parties pourrait se faire à partir de 11h30.

Lors des transmissions télévisées une pause d'1 mn 30s. est prévue à la 6ème mène.

Une Coupe de l'avenir, existante pour les Minimes et les Cadets, a été rajoutée pour les Juniors.

Les parties des ¼ de finale du Promotion et des 1/8^{ème} de finale de l'Individuel devront être terminées le premier jour. Le deuxième jour, la reprise des parties se fera toujours à 8 heures ou plus tôt.

Nous renouvelons notre souhait récurrent : que les demandes de bons à tirer pour les affiches et programmes nous soient envoyées au moins 3 semaines à l'avance car souvent elles nous parviennent une semaine avant le championnat. Pour peu que Xavier et moi soyons en vacances, cela peut nous arriver aussi, même si nous sommes très présents, alors les choses se compliquent. C'est également valable pour les organisateurs de congrès.

Nous vous rappelons qu'il faut également prévoir une page de publicité SAOS dans les programmes.

Enfin, pour les arbitres de plus de 65 ans qui souhaitent continuer à officier, ils doivent se soumettre, tous les ans, à une visite médicale spécifique et produire un certificat médical d'aptitude avant chaque 31 décembre.

Classification : les nouvelles règles sont applicables pour les concours du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015 et catégorisation des joueurs en 2016 à partir de 30 % des licenciés qui auront marqué des points en 2015. Plusieurs grilles de points ont été établies suivant la qualité des concours, de A à F avec attribution des points dans les concours catégorisés, en tenant compte de la répartition géographique des participants.

Tous les participants aux concours de Pétanque et de Jeu Provençal sont catégorisés, sauf les cadets, minimes, benjamins dans leur catégorie.

Tous les concours sont catégorisés, sauf ceux réservés aux jeunes, les concours à la mêlée, du type Bol d'or, événementiels hors calendrier des Nationaux, CNC et Coupe de France.

- **ARBITRAGE**

Un petit rappel au passage, tous les examens d'arbitres se dérouleront le dimanche 18 janvier 2015 l'examen d'arbitre national, 6 candidatures, aura lieu au siège à Marseille, les examens de ligues et départementaux dans leurs territoires respectifs, les épreuves vous ont été remises lors de l'émargement.

Jean-Claude Dubois Président de la Commission Nationale d'Arbitrage de la F.F.P.J.P. était présent aux côtés de Claude Azema à la réunion des arbitres internationaux organisée par Yvon Laurens, Président de la Commission Internationale d'Arbitrage, avec une quarantaine d'arbitres internationaux pour échanger sur le rôle de l'arbitre, où, compétence, sérénité, fermeté et courtoisie ont été les maîtres mots pour être respecté et rester accessible. La priorité est d'éduquer plutôt que de sanctionner.

La limite d'âge pour se présenter à l'examen d'arbitre départemental est de 60 ans dans l'année. Le pool a entrepris de réunir tous les règlements en un seul, c'est un travail de longue haleine.

- **CNC**

- **RASSEMBLEMENT JEUNES**

Le boulodrome du Val d'Amour à Bans dans le Jura accueillait du 31 octobre au 2 novembre, le premier rassemblement national des jeunes, 9 ligues, 24 équipes, 12 équipes en catégorie Benjamins/Minimes réparties en 2 groupes de 6 et 12 équipes en catégorie Cadets/Juniors également réparties en 2 groupes de 6.

Les organisateurs du CD 39 ont réservé un accueil exceptionnel à cette fête de la jeunesse et les compétiteurs ont réalisé de très belles prestations car il fallait une bonne condition physique pour conclure la finale qui a été qualifiée de marathonnienne. Toutes ces parties étaient retransmises en direct par la Web TV fédérale.

Pour 2015, la formule de composition des équipes ne change pas, les ententes de clubs, 3 clubs maximum du même Comité, sous contrôle du président départemental, sont toujours de mise. Le CNC jeunes passe de 20 équipes en 2014 à 32 équipes en 2015 soit 16 équipes benjamins/minimes et 16 équipes cadets/juniors. Ce qui occasionne une plus large participation, mais aussi, 5 matchs au lieu de 6.

En rappel : un jeune mineur ne peut pas assumer la fonction de « capitaine » d'autant que les jeunes doivent être accompagnés d'un adulte dans toutes nos compétitions. Le coaching ne peut être exercé que par un éducateur fédéral y inclus un initiateur.

- **CNC FEMININ**

Tir simplifié pour les CDC et CRC : en 2014 il avait été omis d'enlever au règlement de cet atelier l'attribution d' 1 point pour le but touché, ce point de règlement est retiré en 2015.

Les ententes de clubs départementales sont maintenues.

Une rencontre à 2 joueuses ne peut avoir lieu, l'équipe sera déclarée forfait.

En cas d'égalité lors de l'épreuve de tir, il sera attribué 2 points à chaque équipe.

La distance de tir passe de 7.50 m à 8 mètres.

Pour les CDC et CRC s'appliquera le tir simplifié ou la formule Championnat du Monde et pour le CNC ce sera le tir de précision formule Championnat du Monde.

Cette année le CNC passe à 48 équipes avec 8 descentes et 24 montées (21 ligues + 3 au prorata), et, dans les années suivantes, 24 descentes et 24 montées. Ce qui sera sa configuration finale permettant de faire monter au moins une équipe par ligue de CRC en CNC, avec l'avantage aussi de pouvoir constituer des groupes de 6 équipes (8 groupes de 6).

➤ CNC SENIORS

Le boulodrome Henri Salvador de Saint-Pierre-lès-Elbeuf accueillait, pour la 3^{ème} année consécutive, la finale des CNC Seniors et féminin. Après 3 journées de compétitions, il faut souligner le fair-play exemplaire des joueurs et joueuses qui ont assuré un très beau spectacle et un suspens qui n'était pas pour déplaire au public. En 2015, St-Yrieix en Charente accueillera les phases finales mais avec 8 qualifiées en CNC Féminin au lieu de 4 cette année.

La compétition a aussi été retransmise par la Web TV.

Les équipes gagnantes vous seront communiquées lors du palmarès sportif.

Un logo spécial CNC sera utilisé pour les sites internet, les entêtes de documents de communication, il est évident que ce logo ne peut être porté sur les tenues vestimentaires.

Les CNC se distinguent des autres compétitions par leur formule en plusieurs journées et par le fairplay des équipes.

De plus amples précisions sur le CNC vous seront fournies lors de l'intervention du Président de la Commission Sportive Monsieur Joseph Cantarelli.

- EQUIPEMENTS SPORTIFS

Joseph Cantarelli a intégré la commission stratégie du CNOF ainsi que deux groupes de travail « Méthodes d'élaboration des schémas d'équipements » et le groupe « stratégie », il vous parlera des projets de boulodromes dans son intervention.

- CHAMPIONNATS DE FRANCE

Il y a encore beaucoup trop d'anomalies constatées par Didier SCHMITT et Claude STIRMEL pour l'inscription des équipes aux Championnats de France sur Geslico notamment des équipes inscrites très tardivement.

Les Championnats de France ont été des succès, avec des organisateurs bénévoles et motivés qui ont contribué à la réussite des vitrines de nos sports et nous ne pouvons que les féliciter car l'exercice n'est pas toujours facile.

Cette année 2014 (les 20 et 21 juin) a vu la naissance du Championnat de France individuel Féminin à Saint-Avoid, pour le plus grand bonheur de la gente féminine, qui est traitée à égalité avec la gent masculine. Ce fut un réel succès avec de bonnes surprises.

Contrairement aux autres années, pour la retransmission télévisée du Championnat de France triplètes, toute la logistique : dispositif bord du terrain, mise en place du carré d'honneur avec arrêts de boules, publicités, panneaux électroniques et tous les petits détails, a été assurée par la F.F.P.J.P. avec l'aide du Comité Départemental de la Corrèze. C'était une première, qui, malgré l'angoisse et la pluie, a été réussie.

Lors du Championnat de France « Vétérans », nous avons été très peinés par le décès sur les terrains d'un compétiteur.

75 contrôles d'alcoolémie ont été réalisés, tous se sont révélés négatifs. Des contrôles de boules ont également été effectués, un seul souci est apparu à Mende avec des boules beaucoup trop usées qui avaient perdu beaucoup de poids, le joueur a donc changé de boules.

Sur 16 contrôles antidopage, nous avons noté un résultat positif au cannabis lors du Championnat de France Triplète Jeu Provençal. La commission de discipline fédérale antidopage a prononcé une sanction d'une année de suspension de licence avec l'annulation des résultats sportifs de vice-champion de France

au joueur fautif. Suite à l'appel émis par ce joueur, la commission d'appel antidopage a confirmé cette sanction qui a été transmise à l'A.F.L.D. (Agence Française de Lutte contre le Dopage).

Lors de notre dernière réunion du comité directeur de novembre, nous n'avions pas de lieu pour l'organisation du Championnat de France Doublettes Jeu provençal du 28 au 30 août 2015, merci de noter que ce dernier aura lieu à Montauban.

Nous n'avions pas non plus de candidats pour : le tripléte Jeu Provençal du 17 au 19 juin 2016, l'Allier a déposé une demande ainsi que Vichy pour le tripléte Jeunes des 20 et 21 août 2016 à Vichy.

Le championnat Tripléte Seniors sera basé sur 256 équipes et le championnat Tripléte Promotion sur 128 équipes.

Le calendrier des championnats de France a été modifié vous en avez tous pris note par les règlements que nous vous avons adressés en fin d'année.

Je vous ferais lecture du palmarès un peu plus tard.

- **WEB TV**

La WEB TV fédérale a été mise en place lors des Championnats de France : à Saint-Avold pour le Doublette Masculin et l'Individuel Féminin, on a dénombré 60 000 connexions ; à Brive pour le Triplétes Seniors et Promotion pour lesquels il y a eu 115 000 visionnages ; à Colomiers pour le Doublette Mixte avec 112 000 visionnages ; à Laval pour le Tripléte Féminin avec 50 000 visionnages ainsi que pour les CNC Jeunes et Seniors 25 000 visionnages. La Web TV était aussi présente à Bassens pour le Championnat d'Europe des Jeunes pour lequel il y a eu 85 000 visionnages. Félicitations au cameraman Claude STIRMEL et au speaker Clément MENEHIN, qui ont permis des retransmissions en direct. Cette année, l'audience a battu tous les records. A noter que depuis la création du compte Daily Motion, nous avons atteint 1 190 000 visionnages.

La web TV fédérale sera présente sur les championnats 2015 à Rennes, Narbonne, Pau et Troyes avec du nouveau matériel, un décor du carré d'honneur, une page d'accueil avec le nom de la manifestation, le lieu, la date, les logos des partenaires et, dans la mesure du possible, des interviews. Si ce dispositif pouvait être commercialisé dans le cadre des droits marketings fédéraux, cela pourrait générer une source de financement.

- **NATIONAUX**

La période estivale est toujours propice à nos grands rendez-vous traditionnels que sont les nationaux, supra-nationaux, internationaux. Nous constatons au fil des ans une nette amélioration de ces organisations, de l'arbitrage, du rôle du délégué qui, globalement, contribuent à une bonne médiatisation et promotion de nos sports. Les formulaires qualitatifs et quantitatifs nous ont aidés à mieux cerner ces manifestations, ils seront toujours d'actualité en 2015. Joseph Cantarelli nous en dira plus lors de sa prise de parole.

Il faut noter d'une part, un ajout des nationaux Doublettes et Individuel qui peuvent être organisés sous label « national » seulement s'ils sont rattachés à un concours national tripléte. Et d'autre part que la liste des délégués désignés par les Ligues est à fournir impérativement par celles-ci pour le Conseil National de Février 2015.

Décisions pour 2015 :

Une année supplémentaire a été accordée aux concours légèrement inférieurs au barème de participation pour une 1^{ère} édition.

Un courrier de rappel a été adressé à tous les organisateurs suivant les anomalies constatées.

Nous avons de plus en plus de demandes de nationaux « promotion », le groupe de travail va étudier cette création en la couplant obligatoirement sur un national ou un supra national, sans être le même jour, les dotations et répartition des indemnités seront étudiées pour une application éventuelle en 2016.

Là aussi, les demandes de nationaux qui doivent être formulées avec les nouveaux documents arrivent après la date limite du 31 octobre, un peu plus de discipline serait la bienvenue. Les organisateurs qui feront une demande de reconduction de leur national après avoir subi un retrait de label ne pourront recevoir l'accord du Comité Directeur qu'après étude du motif, à la condition de repartir en « national » pour 2 ans tout en restant bien sûr, dans les critères requis.

- **COUPE DE FRANCE**

C'était la 15^{ème} édition, 2633 clubs ont participé contre 2577 l'an passé.

RUMILLY a ainsi reçu les 21 et 22 mars la finale de la Coupe de France des Clubs. 8 clubs avaient rendez-vous en Haute-Savoie pour une dernière explication, ils ont réalisé un beau spectacle devant les caméras de Sport+ et un public nombreux qui a assisté à la victoire pour la 3^{ème} fois de la Ronde Pétanque de Metz face à Lyon Canuts. Metz rejoint ainsi le Duc de Nice qui a également réalisé un triplé consécutif 2003/2004, 2004/2005, 2005/2006.

Félicitations à la Pétanque Rumillienne, au Comité Départemental de Haute-Savoie, à la Ligue Rhône- Alpes pour leur parfaite organisation.

La Coupe de France est une épreuve à part qui met en avant des joueurs confirmés mais aussi d'autres moins connus mais tout aussi talentueux. Il faut avoir un bon esprit d'équipe.

La coupe de France 2014/2015 est lancée avec 2698 clubs. Cette compétition connaît donc un attrait toujours en nette progression.

Pour faciliter l'élaboration des calendriers des Comités départementaux et des Ligues, le calendrier de la Coupe de France sera dorénavant établi en septembre au lieu de février.

- **COMPETITIONS INTERNATIONALES**

Dylan ROCHER a gagné haut la main le premier Tournoi International Henri Bernard en Tête-à-Tête très bien organisé par la Fédération Internationale, Stéphane PINTUS avec l'aide de la Fédération Monégasque, du CD 06 et de la Ville de Nice. Ce trophée est reconduit en 2015 en tête-à-tête pour les hommes et les femmes sur 3 jours, Dylan ROCHER et Audrey BANDIERA y participeront.

- **AU NIVEAU EUROPEEN**

Du 6 au 9 novembre au Boulodrome Espace Garonne à Bassens se sont déroulés les Championnats d'Europe Jeunes avec 23 équipes dont 22 nations. Notre hexagone, pays hôte, alignait 2 équipes.

Le CMO Bassens, le CD 33 et la Ligue d'Aquitaine ont assuré une belle organisation dans les moindres détails, tous sont à féliciter y compris la DTN, les éducateurs, dirigeants et coaches et surtout nos joueurs au comportement exemplaire qui ont glané 2 médailles d'or, une en triplé et l'autre au tir de précision.

Le stand de la SAOS était présent et MM. Claude STIRMEL et Clément MENEGHIN ont assuré la diffusion de ces championnats par WEBCAM.

Le Congrès annuel de la Confédération Européenne de Pétanque s'est tenu à MERSIN (Turquie) où M. Joseph CANTARELLI a été réélu pour 4 ans au Comité Exécutif de la CEP et nommé Vice-Président. Dans le même temps du 26 au 28 septembre, avait lieu le Championnat d'Europe Féminin où malheureusement les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances avec toutefois une médaille d'argent au tir de précision.

La Coupe d'Europe des Clubs s'est déroulée à BELVAUX (Luxembourg) du 28 au 30 Novembre 2014 avec 24 nations participantes. Le Club Français de METZ Ronde Pétanque (57) a terminé 3^{ème}.

- **COUPE DES CONFEDERATIONS FEMININES**

A Kuala Lumpur du 12 au 15 septembre, les filles ont brillé et arraché la médaille d'or en équipe avec enfin une victoire sur la Thaïlande et une médaille d'argent au tir de précision. Bravo et Félicitations.

- **CHAMPIONNATS DU MONDE**

Les championnats du Monde Seniors de Tahiti ont été reportés par décision du Gouvernement de Polynésie à cause de la menace du virus Ebola et du principe de précaution. Ce championnat devrait avoir lieu en 2015 toujours à Tahiti.

- **ENCADREMENT**

Plus de 400 écoles de pétanque ont reçu le label de 1 à 3 étoiles « Ecole de Pétanque Française ». Grâce à nos formations, un peu plus de 3 000 encadrants techniques, initiateurs, éducateurs tous niveaux confondus sont aptes et prêts à enseigner, entre autres, dans le cadre du temps libre des enfants. Il ne reste que la volonté et la motivation pour faire.

Le BF2 2014 s'est achevé avec l'examen à Marseille le 12 novembre 2014. Sur 5 lieux de formation et d'examen (Bassens, Mont-Sous-Vaudrey, Rennes, Marseille et la Corse), 52 candidats se sont présentés, 40 ont été reçus. En multipliant les centres d'examen, nous avons eu 4 fois plus de candidats qu'en 2012.

Notre Direction Technique Nationale continue à hisser nos formations vers le haut, elle a obtenu du Ministère l'ouverture d'une session Diplôme d'Etat de novembre 2014 à juin 2016.

Notre DTN J. Y. PERONNET interviendra tout à l'heure et vous en dira davantage.

Mes collègues Responsables de diverses commissions Michel DESBOIS, Jean-Pierre IANNARELLI, Jean-Claude DUBOIS, Michel COSTE, Joseph CANTARELLI, Jean CHARPENTIER, Claude CARBONNIER, Gérard CHEVALIER, Claude STIRMEL complèteront également mes propos demain, lors de leurs interventions.

J'en arrive à ma conclusion.

Le projet du CNOSF pour l'olympiade est axé sur des objectifs ciblés :

- D'une part, pour le mouvement sportif : développer le nombre de licenciés et l'autonomie du mouvement sportif en s'appuyant sur des mesures nouvelles, et valoriser et développer l'apport économique et social,
- D'autre part, pour le sport : favoriser l'accès aux activités physiques et sportives à tous et à tous les âges, miser sur le sport de la jeunesse, renforcer la capacité de performance du sport de haut niveau, accroître le rayonnement international de la France et développer la professionnalisation.

Je crois que, grâce à vous tous, Présidents de Ligues, de Comités, Bénévoles, DTN, Président de la FFPJP et tout le Comité Directeur, nous sommes en phase avec ces objectifs et nous y travaillons pour construire nos sports de demain.

Je vous remercie, tous ici présents, ainsi que tous ceux et toutes celles qui, sans compter, servent toute l'année, bénévolement nos deux disciplines, qui sont à la fois facteur de santé, de cohésion sociale et vecteur de lien social et d'intégration.

Ensemble, faisons en sorte que la Pétanque et le Jeu Provençal nous réunissent quotidiennement sur nos terrains qui doivent rester des espaces de respect, de convivialité et de liberté pour le plaisir de la performance ou du pur loisir.

Je vous remercie de votre attention et vous présente ainsi qu'à vos familles, amis et licenciés de vos départements et régions, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite de vos projets pour 2015.
(Applaudissements)

LE PRESIDENT. – Voilà un tour de la saison 2014 très complet, je félicite Bernadette TROUBAT. Pour 2016 et les dates des championnats de France, une précision : la finale de la Coupe de France des Clubs en mars 2016 se déroulera à Moulins (03) au Parc des Expositions ; le CD03 a demandé plusieurs événements parce qu'il veut fêter son 50^{ème} anniversaire ; également, le Championnat de France de Jeu Provençal en Triplettes aura lieu dans le centre-Allier, dans une des trois stations thermales. Le Championnat de France des Jeunes en août aura lieu au complexe bouliste de Vichy-Bellerive et la Finale

du Championnat national des Clubs en novembre à Montluçon au tout nouveau boulodrome couvert. Evidemment, sous réserves de nos visites et de la validation des terrains et des structures proposées.

Y a-t-il des questions sur le rapport moral ?

M. MALLET (CD01). – Pour la catégorisation ?

Mme TROUBAT. – 1^{er} novembre.

LE PRESIDENT. – D'autres questions ? Aucune

Qui est contre ce rapport moral ? Personne

Qui s'abstient ? Personne

Merci et félicitations à notre secrétaire générale. (*Applaudissements*)

*(En l'absence d'oppositions et d'abstentions, le rapport moral et d'activité est **adopté à l'unanimité**)*

RAPPORT FINANCIER

(Présentation du rapport financier avec diaporama)

M. READ, (*Trésorier Général de la F.F.P.J.P.*). – Cela devient de plus en plus difficile de présenter les chiffres après l'intervention de Bernadette et d'Alain qui sont meilleurs que moi pour présenter les chiffres parce qu'ils les disent avec une voix agréable ! On va gagner du temps, vous vous êtes tous reconnus. Bonjour à tout le monde.

Mon rôle en tant que Trésorier est de concrétiser dans des tiroirs – comme le dirait un de mes collègues – tout ce qui vient de vous être expliqué mais avec des chiffres... Je comprends que cela est mieux expliqué par Bernadette et Alain parce qu'ils enrobent autour des chiffres ; tout ce qui est expliqué par ces personnes moi, mon rôle est de les mettre dans les documents qui vous sont fournis et que vous lisez avec une étroite attention... vous allez essayer en regardant ces documents de retrouver ce qui vous a été dit. Par exemple, Bernadette a dit que le Pétanque Tour était gratuit pour ceux y participant – ceux qu'on ne connaît pas – mais pas pour ceux qui se produisent... je m'attends à une question tout à l'heure : « pourquoi le Pétanque Tour a dépassé le budget ? »

Je remercie mon adjointe à la trésorerie : Gwenaëlle PAUGAM, la pauvre n'a pas grand-chose à faire parce que je lui laisse peu de chose étant donné – pour les trésoriers dans la salle – vous comprendrez bien, que pour faire l'exercice que je fais devant vous, si je ne passe pas les écritures et ne fais pas les choses moi-même, j'aurais du mal à vous les expliquer ! Je sais que Gwenaëlle est prête à me remplacer au pied levé et si j'étais dans l'indisponibilité de vous expliquer aujourd'hui les comptes, elle serait en mesure de le faire parce qu'elle est toujours derrière moi pour me soutenir. (*Applaudissements*)

Je remercie Xavier GRANDE de son aide et il m'évite de faire des bêtises, cela ne m'a pas évité de faire celle sur les effectifs qui a pénalisé la Nouvelle-Calédonie, ici présente, qui s'est retrouvée avec 2500 licenciés alors qu'elle en a moins. Mais au moins, on peut s'apercevoir que les documents sont lus dans certains cas !

Je remercie toute l'équipe du siège, tout au long de l'année, elle m'aide à me procurer les documents qui arrivent au siège et notamment les chèques, je suis sensible à la réception des chèques et moins des factures...

Je remercie mes collègues du Comité Directeur qui doivent subir les explications des chiffres toutes les fois qu'on se rencontre.

Je remercie le contrôle de Monsieur Michel COSTE, Président de la Commission de Finances et de Jean-Luc MARELLI, notre Commissaire aux Comptes qui m'apporte chaque année plus de connaissances sur la comptabilité ; à près de 70 ans je dois en avoir fait le tour ! Non, cela évolue tout le temps. Jean-Luc m'apporte ses connaissances qui m'échappent parce que je n'ai plus le temps de lire le *Francis LEFEVRE*. Michel COSTE m'évite de faire des bêtises me rappelle à l'ordre et rappelle au Comité que les règles sont à respecter et qu'il ne faut pas y déroger.

Je remercie la DTN, notamment Jean-Yves PERONNET qui fait un travail monstrueux pour la présentation de la convention d'objectifs au Ministère que nous ferons la semaine prochaine avec Alain. La convention consiste en un dossier de plus de 60 pages, largement argumenté pour obtenir une subvention de misère, qui diminuera chaque année malgré l'augmentation de licences cette année.

Merci à Séverine et Olivier qui font un travail de préparation sur la vérification des notes de frais avant que je les paie et qui sont analysées au microscope par Michel COSTE.

EXAMEN DU BILAN : *(bilan en annexe)*

Actif immobilisé : 74 518,81 €

Suite à l'incendie nous avons refait beaucoup de travaux au siège, ils ont été en grande partie remboursés par MMA, un partenaire important pour moi quand je dois payer les factures, avec du retard.

Actif circulant : 217 104,87 €

L'Augmentation est due au paiement tardif des soldes des fiches financières par certains départements qui ont régularisé depuis.

Disponibilités : 749 579,99 €

Je vous remercie tous parce que vous nous aidez à travers le versement pénible que je vous demande en février et que je vous redemanderai à hauteur de 70% dans quelques jours.

Comptes de régularisation : 589 832,94 €

Tout le monde a noté que ce compte a enfin baissé, il représente les charges que nous avons constatées au début de l'opération des licences carte à puce en 2009 – expliqué au congrès de Belfort – je ne peux pas m'empêcher de faire de l'autosatisfaction et de prouver à ceux qui n'avaient pas confiance que nous sommes dans la ligne de ce congrès ; que le compte qui était à 840 000 € l'année passée est descendu à 589 832 ; vous verrez tout à l'heure il descendra à 307 000 € en 2015 pour s'éteindre en 2016.

LA SITUATION NETTE DE L'ACTIF : 1 631 036,61 €

Elle a augmenté du bénéfice de l'année passée.

Je profite de répondre à une personne concernant l'affectation du résultat au compte de réserves, elle nous indiquait qu'il fallait l'approbation du congrès. Pour que nous passions par cette étape il aurait fallu que cela soit prévu dans les statuts ; ce n'est pas prévu. Cela veut dire que quand vous approuvez les comptes de la Fédération comme je vous les présente, l'affectation se fait automatiquement aux réserves.

La question était de geler une certaine partie de ces réserves et qu'on puisse ne toucher au montant affecté à cette réserve qu'avec l'approbation du congrès. Je me suis renseigné auprès de Jean-Luc MARELLI et si une révision des statuts est faite dans les prochains mois ou prochaines années, nous le prévoyons pour rentrer dans les règles de l'association.

DETTES elles ont diminué grâce aux remboursements que j'ai faits aux comités qui avaient cru en l'opération de l'avance sur lecteurs que je leur remboursais dès que la trésorerie de la Fédération le permettrait. Je remercie tous les comités qui m'ont fait confiance et qui ont joué le jeu, vous pouvez les applaudir parce que c'est vous-même. *(Applaudissements)*

Evidemment ceux qui n'y ont pas participé ont perdu la gratuité de leur lecteur !

PROVISIONS : 20 000 € apparaissent pour risques et charges. Je réponds de suite à la question de Michel : pourquoi ? Avec l'affaire de notre société de marketing, nous avons des besoins d'assistance de personnes compétentes pour comprendre les contrats présentés à la signature ; nous avons fait appel à des avocats spécialisés et aider Xavier Grande pour l'énorme travail qu'il a fait dans la préparation de ces

contrats. Dans le compte d'exploitation nous avons une dépense de 14 000 € engagée pour 2014 et comme nous ne savons pas vers quoi nous allons, avec l'accord du Commissaire aux comptes nous avons provisionné ces 20 000 € ; le résultat 2014 nous le permettant.

RESULTAT pour l'année : 68 135,21 €

Cela fait la troisième année que nous sommes en bénéfice. (*Applaudissements*)

Gestion de la licence carte à puce : vous remarquez que le compte de crédit-bail et location financière mis en bas du bilan et qui n'était pas obligatoire à l'intérieur est maintenant à zéro, nous n'avons plus aucune dette concernant la licence carte à puce auprès de notre société ADITIA concernant le démarrage de la licence carte à puce ; une deuxième bonne nouvelle ! (*Applaudissements*)

COMPTE DE RESULTAT (*en annexe de ce rapport*)

LES RECETTES :

Licences pratiquement le même chiffre que l'année passée.

Les autres produits : certaines personnes du Conseil National et du Comité Directeur ont souhaité ne pas se faire rembourser leurs frais mais de les déduire de leurs impôts. C'est courageux vous pouvez les applaudir. (*Applaudissements*)

1 370 € de remboursement de MMA pour les travaux faits en continuité de l'année 2013 sur 2014. Nous continuerons à améliorer la qualité du siège parce qu'il y a des personnes qui y travaillent tous les jours ; nous allons bientôt refaire les toilettes.

Les produits salaires : j'intègre tous les salaires au compte salaire comme le demande la déontologie comptable mais pour satisfaire aux obligations de la Convention d'objectifs, des salaires repartent dans les tiroirs de la DTN parce que cela en fait partie totalement.

Autres recettes : maintenant nous faisons payer les clubs ou les organisations qui font des concours événementiels. Cela nous a fait un apport de 8 500 € sur 2014.

La formation : 34 356 € au lieu de 20 000 € au budget

La DTN hors subvention, nous n'avions pas reçu les chèques que nous reversent les créateurs de nationaux et de supranationaux où les équipes de France participent, nous en avons deux fois sur l'année 2014 ; également le remboursement de stages des japonais venus en France.

Les Subventions : sont conformes au budget.

Pour les recettes, nous avons ce bon résultat surtout grâce à l'apport des licences par rapport au budget.

LES DEPENSES :

Les lecteurs qui sont restés sont dans les stocks de la FFPJP comme pour la SAOS qui en avait également en son temps qu'elle a épuisé et maintenant elle vend les lecteurs du stock de la FFPJP. Coût du lecteur 150 €, nous ne faisons pas de bénéfice là-dessus. Nous entamons les négociations avec Paragon – Claude, Didier et moi-même avec Eric REBIBO – à la fin janvier, pour savoir ce qu'il se passera en 2016 et les années suivantes. Rassurez-vous nous ne ferons pas un chantier, nous continuerons avec ce qui existe actuellement, il n'y aura donc pas de coût supplémentaire.

Le fonctionnement : en dessous du budget parce que nous n'avons pas fait le Comité Directeur de juin 2014.

Le Secrétariat : augmentation qui est due aux 14 000 € versés aux avocats.

Championnats et Coupes : 42% du budget total des dépenses. Cela veut dire qu'une partie du budget est rendu aux comités et aux ligues. La coupe de France et le CNC : équilibre mais le déplacement pour les Championnats de France des arbitres, des personnes du Comité Directeur, du médical, de la WEB TV... C'est là où on dépasse, nous avons un championnat de France supplémentaire : le Tête-à-Tête Féminin que nous n'avions pas prévu au budget parce que nous ne savions pas que cela allait se faire. Nous avons donc un net dépassement sur ce poste et cela ne s'arrangera pas avec le retour du tripléte

Sénior à 256 et le Promotion à 128. Le coût des arbitres n'est pas négligeable mais il permet à nos championnats de France de bien se dérouler et tout le monde en est content.

Cotisations et Aides : la principale aide est celle faite au DOM-TOM par obligation ministérielle. Leurs licences sont comptabilisées à 7,70 € mais on leur donne une subvention en ramenant le prix de la licence à 3,20 € ; malgré cela les DOM TOM doivent payer une partie du montant de la fiche financière ; la première entité qui a payé cette année est St-Pierre-et- Miquelon. (*Applaudissements*)

Commissions : certaines commissions ont moins dépensé que d'autres mais comme l'a dit Alain, nous avons fait beaucoup de commissions de discipline et cela a fait exploser le budget prévu à 10 000 €.

Informatique et médias : Bernadette vous l'a dit, nous avons payé moins pour la Newsletter parce que nous la faisons nous-mêmes.

La DTN : elle a moins dépensé parce que le Championnat du Monde de Tahiti n'a pas eu lieu mais nous avons pris la précaution, pour respecter ce que nous demande le Ministère et la Convention d'objectifs qui est de faire une provision en accord avec le Commissaire aux Comptes ; d'autres dépenses n'ont pas eu lieu, la DTN ne dépense pas n'importe comment le montant que la Fédération et le Ministère lui met à disposition.

Amortissements et Provisions : la différence provient de 20 000 € de provisions pour risques que j'ai créés pour le paiement des futurs avocats.

Nous avons dépassé le budget des dépenses. Nous avons largement dépassé au niveau des recettes, nous sommes donc en **bénéfice de 68 135,21 €**

La licence carte à puce : 6^{ème} année.

Grande satisfaction de Claude, Didier et moi parce que nous savons où nous allons et nous le savons depuis le début. Nous y allons bille en tête !

Pour la première fois je vous présente un résultat en bénéfice de 289 000 € alors que jusqu'à présent ce n'était que des pertes.

Nous sommes propriétaires des lecteurs.

Pour faire plaisir à Michel ROBERT, je devance sa question, l'année passée nous avons 180 000 € pour l'impression des licences, le fait que nous ayons augmenté en licences, paradoxalement, nous en avons refait moins chez Paragon ; là encore vous pouvez vous applaudir ! (*Applaudissements timides*)

Pour les frais de port nous sommes toujours au même niveau que l'année dernière, je ne sais pas pourquoi mais certains départements ont des problèmes pour recevoir leurs licences, alors que pour bon nombre de départements nous n'avons jamais, mais jamais, ni un coup de fil, ni un mail pour dire qu'ils ont des problèmes soit avec Geslico, soit avec Gestion-concours ou pour des licences livrées le mauvais jour où il y a 3 mètres de neige ! Je ne pouvais pas m'empêcher de vous le dire parce que cela joue sur les montants ; les licences non réceptionnées sont retournées chez Paragon et quand on a trouvé pourquoi elles n'étaient pas arrivées à destination, on les renvoie et cela augmente donc les frais.

L'évolution du compte :

En 2013 : 867 514€ ; nous sommes descendu à 578 124 € en 2014 ; nous prévoyons 308 124 € en 2015 ; cela veut dire que sur 2016 nous aurons à éponger 270 000 € et à prendre 30 000 € sur le résultat de l'exercice 2016 et nous serons à zéro sur ce compte. A partir de 2017, la gestion de la licence carte à puce réintègrera le compte de résultat normalement et ne sera plus traitée à part. Nous n'aurons plus qu'à payer les réfections de licence et duplicata.

LE PRESIDENT. – Des questions ?

M. ROBERT (*Président du CD54*) – Première question : les 20 000 € que tu provisionnes pour les honoraires d'avocats ? Vous prévoyez donc d'être attaqués... Ne pouvez-vous pas prévoir une provision si vous perdez le procès ? 13 000 € ont déjà été dépensés....

M. READ. – Cette somme n'est pas pour le cas où nous irions au procès mais pour utiliser les avocats pour nous conseiller de ce que nous devons faire. Il est anormal de prévoir dans un compte de

résultat ou dans un budget qu'on va perdre un procès alors que nous ne sommes pas sûrs de le perdre et que nous pouvons peut-être le gagner. Ce serait malhonnête de notre part vis-à-vis de vous.

LE PRESIDENT. – Il peut ne pas avoir lieu.

M. READ. – Une provision de protection parce que quoi qu'il arrive nous n'avons pas terminé les négociations avec la société de marketing et nous allons donc avoir des dépenses d'avocats. En accord avec le Commissaire aux Comptes et par prudence comptable, nous avons constitué cette provision parce que le bénéficiaire nous le permettait. Il serait anormal de publier un résultat de 100 000 ou 140 000 et que l'année suivante je vous en annonce un de moins 60 000 € parce qu'on aurait eu des besoins pour quelque chose que nous connaissons actuellement mais nous ne savons pas vers quel horizon nous allons nous tourner... J'ai bien répondu ! (*Rires et applaudissements*)

M. ROBERT. – Le compte autres créances à 117 000 € est à combien à l'heure actuelle ?

M. READ. – Il est descendu à la hauteur des stocks : 84 000 € ; de l'encours : 16 000 € ; le poste de ce que les comités doivent...

M. ROBERT. – Il y a encore des comités qui ne paient pas ? Cela représente combien ?

M. READ. – Entre 6 000 et 7 000 €

M. ROBERT. – Des sanctions ?

M. READ. – Il va y en avoir, peut-être ! S'il y a sanction ce sera une décision du Comité Directeur et ce sera certainement une non-participation aux championnats de France.

M. ROBERT. – Les produits financiers...

M. READ. – Je t'annonce une bonne nouvelle, demain je vous présente le budget avec un montant de produits financiers à 6 250 € et nous avons dépassé les 7 000 € ! (*Rires et applaudissements*)

Il y a déjà un poste du budget que vous allez approuver qui est respecté !

M. ROBERT. – Je suppose que c'est le compte où il y a les 600 000 € qui rapporte ?

M. READ. – Nous avons la chance d'avoir la Banque Populaire qui nous autorise à placer de l'argent jusqu'à 1 million d'euros au taux du livret A, donc très peu. Dans les temps difficiles, que j'ai vécus dans les premières années du mandat, la Banque Populaire a toujours été derrière nous pour nous aider quand nous avions la trésorerie au ras des pâquerettes et que je devais rembourser les fournisseurs, etc.

Vous allez verser les 70% au mois de février, à partir de là moi je mets cet argent sur ce compte de banque qui nous rapporte de l'argent et qui nous permettra comme l'a dit Bernadette de pouvoir les donner aux œuvres caritatives, sans les mettre ailleurs dans le compte de résultat ; au lieu de les prendre dans d'autres postes comme je le faisais ; on aidera, entre autres, ILLONA qui est une association caritative qui fait beaucoup dans le monde de la Pétanque ; nous avons décidé en Comité Directeur d'aider cette association comme le font les bénévoles et les donateurs inconnus.

M. TASTET. - (*Président du CD33 et de la Ligue d'Aquitaine*). – Je voudrais revenir sur la provision, est-ce que vous avez été assignés en justice ou pas ?

LE PRESIDENT. – Oui, nous avons été assignés mais il y aura renégociation avant la fin du mois.

M. READ. – Pour faire cette consultation et concertation, il faut faire des travaux préparatifs où seront présents les avocats et nous aurons donc à leur verser des honoraires.

M. TASTET. – La provision pour les avocats, je suis d'accord mais s'il y a une renégociation, effectivement on ne va pas passer à côté de la provision mais autrement on aurait été obligés de provisionner l'éventuelle perte du procès ?

M. READ. – Oui, mais en 2015 pas en 2014 parce que l'assignation est arrivée 1,5 mois après l'arrêt des comptes.

LE PRESIDENT. – D'autres questions ? Aucune

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

M. MARELLI (*Commissaire aux Comptes*). – Mesdames, Messieurs, je vais vous donner une lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes concernant l'exercice clos le 30 novembre 2014. En exécution de la mission qui nous a été confiée au Congrès National de Hyères en date du 11 janvier 2003. Le contrôle a porté sur les comptes annuels de la Fédération, les vérifications spécifiques et toutes les informations prévues par la Loi ont été faites et les comptes annuels arrêtés par la Commission des Finances. Le résultat est de 68 135 €.

Au niveau de nos contrôles, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste : à examiner par sondages divers les éléments probants en justifiant les données dans ces comptes ; d'apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Comité Directeur ou dans les documents adressés aux Comités affiliés sur la situation financière et les comptes annuels.

En conséquence nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé au 30 novembre 2014 ainsi que la situation financière et le patrimoine de la F.F.P.J.P. à la date de cet exercice. A Manosque le 15 décembre 2014. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Qui est contre le rapport financier de notre Trésorier Général ? Personne.
Qui s'abstient ? Personne.

(Le rapport est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier Général)

M. READ. – Un dernier mot : vous remarquerez que je ne me suis pas énervé... (*rires*) De dire que j'ai été Zen ? Cela vient... je serais certainement mieux l'année prochaine et mieux dans deux ans !
Merci à tous et bonne santé (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Une dernière nouvelle sur les événements : les deux preneurs d'otages du nord de Paris ont été abattus ainsi que celui de la porte de Vincennes. (*Applaudissements*)

COMPTE-RENDU FINANCIER de la S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE

LE PRESIDENT. – A 20 heures sous le Barnum blanc vous êtes toutes et tous attendus par la Municipalité de Bron ; après le compte rendu de Michel DESBOIS, nous passerons aux activités de la DTN mais à 19h30 nous arrêterons. L'Assemblée Générale de la SAOS a eu lieu ce matin.

M. DESBOIS (*Président de la SAOS Promo Pétanque*). – le congrès est un compte-rendu d'une part du travail du Conseil d'Administration et d'autre part de l'Assemblée de ce matin.

Aujourd'hui notre société compte 12 nouveaux actionnaires, les Comités de : l'Ardèche, l'Ariège, la Creuse, l'Eure et Loir, la Loire, la Lozère, le Puy de Dôme, la Saône-et-Loire, Territoire-de-Belfort, les Deux-Sèvres, les Hauts-de-Seine, et le Val-d'Oise. Ces comités nous ont rejoint, cela prouve l'intérêt que

vous portez, bienvenue à vous et merci. Les résultats financiers, nos stocks comme nous l'avions souhaité ont diminué et les ventes ont augmenté, il en est de même pour les partenariats. Nous avons le financement du Car Podium sous forme d'un crédit-bail à hauteur de 2 060 € mensuels.

Concernant la vente sur les Championnats de France : nous n'échappons pas à la crise économique ; en 2013 elles étaient de 11 000 € et en 2014 elles sont à 8 000 €. Exemple : le Championnat des Jeunes de Nevers : 3 350 € cette année à Soustons 1 850 €.

Concernant la gamme de produits, nous essayons de trouver de nouveaux articles afin de rendre attractif notre catalogue, des consignes sont régulièrement données à Rémi SEGUIN dans ce domaine.

Pour information : l'ancien car podium est en cours de vente en l'état pour la somme de 1 500 €.

La SAOS est présente aujourd'hui sur pratiquement l'ensemble des missions de notre Fédération et particulièrement dans la mise en avant de l'image de la pétanque et du jeu provençal. Elle ne se cantonne pas à récupérer de la TVA sur les achats mais s'implique largement dans la promotion, c'est aussi un de ses objectifs.

En termes de communication, on se devait d'avoir le soutien de notre société avec la Web TV, le Pétanque Tour et les actions de la DTN, etc.

Nous avons pris pour habitude depuis cette année de rendre visite à nos partenaires historiques, simplement pour parler et rassurer les administrateurs et l'ensemble de la Fédération. Aujourd'hui, ces partenaires ont l'intention de suivre la Fédération et ce encore pour quelques années.

A noter qu'Obut a fait un effort important concernant le Pétanque Tour avec une aide supplémentaire

(Présentation du PowerPoint)

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION :</u>	404 815,10 Euros
Ventes marchandises	174 325,63€
Services (Partenariats, ...)	230 357,57€
Autres Produits financiers	131,90€
<u>CHARGES D'EXPLOITATION :</u>	399 969,41 Euros
Achats marchandises	119 603,83 €
Variation stocks	15 870,44 €
Emballages	351,60 €
Charges externes	256 566,07 €
(Frais de personnel, Coupe et CHF, Car podium, maintenances informatique et photocopieur, etc..)	
Impôts et Taxes	693,00 €
Dotations amortissements	6 884,47 €
RESULTAT FINAL	
Total produits d'exploitation	404 815,10 €
Total charges d'exploitation	- 399 969,41 €
Résultat d'exploitation	4 845,69 €
Impôts sur Sociétés	727,00 €

Résultat global (bénéfice): + 4 118,69 €

(Applaudissements)

ACTIVITE DE LA DTN

M. PERONNET (Directeur Technique National). – Nous interviendrons à plusieurs personnes pour des activités bien spécifiques. Nous avons une première partie administrative, Séverine reviendra sur les

formations et les écoles de pétanque, je terminerai sur la partie haut niveau ; Madame Lucette COSTE interviendra sur le partenariat USEP et le GPS que nous sommes en train de mettre en place. Jean-Paul GOFFOZ, notre conseiller pour les parties pédagogiques, interviendra sur « comment pénétrer le milieu scolaire » ; il sera aussi votre interlocuteur pour vous conseiller et faire des démarches, il a été inspecteur d'académie à Mayotte, il a mis en place de la pétanque, il a également été CPD et CPC et formateur, il est aussi joueur de pétanque et il a été président d'un club dans l'Ain. Il est venu à la DTN pour faire quelques échanges et il a trouvé un 2^{ème} travail avec nous, il est pratiquement à plein temps avec nous pour faire un travail de recherche et optimiser ce que nous pouvons faire pour vous, le haut niveau et l'aspect pédagogique.

Sur la politique de développement, l'objectif de la Fédération, cela demande une grande coordination avec vous et ce sera une des missions d'Olivier ATZENI qui sera votre interlocuteur pour ces actions-là avec Jean-Paul GOFFOZ.

ADMINISTRATIF :

Au niveau de la convention d'objectifs nous sommes repartis sur une convention pluriannuelle 2014-2017. La négociation se fera jeudi prochain avec le Ministère, les subventions ne seront pas à la hausse ; nous espérons qu'avec les projets proposés, les résultats que nous avons, que nous pourrons nous maintenir par rapport aux subventions. Nous aurions aimé la faire en décembre mais le Ministère n'avait pas de créneau pour nous recevoir, nous l'avons donc déplacée en janvier.

Les indicateurs : je vous ai demandé un travail sur le carnet de bord ; nous vous avons sollicités pour remplir ce document. Je suis très satisfait, aujourd'hui nous avons reçu l'ensemble de vos documents. Vous pouvez vous applaudir parce que c'est rare d'avoir des réponses de l'ensemble des Ligues et des Départements.

Patrick DI FAZIO, une pointure avec Excel, a fait un travail de programmation de toutes vos fiches, il n'y a que quelques fiches scannées, l'année prochaine envoyez-le nous, sous format Excel. Nous enverrons une synthèse, nous sommes en train de vérifier certains de vos chiffres, cela vous permettra de voir votre positionnement par rapport aux autres comités ou ligues de même niveau.

Nous aurons une synthèse pour remplir les indicateurs du Ministère. Le fichier créé par Patrick permettra de voir les évolutions et de comparer et ainsi avoir une vue de notre activité.

Ce document vous sera envoyé avant la fin janvier.

Modalités de qualification aux Championnats de France : nous avons changé, il y a deux ans, suite à vos remarques et nous avons adapté un système à votre situation ; j'ai eu la réponse de la Nièvre concernant les quotas, ils vous seront envoyés dès que j'aurais finalisé le tableau. Nous vous avons proposé quatre modes de qualification sur lesquels vous vous êtes situés ; soit tous les championnats sont à la Ligue ; soit certains Départements sont qualifiés et aussi à la Ligue, donc toutes les structures sont représentées ; soit un département n'est pas représenté directement mais c'est la Ligue qui y va ; ou soit, aucune qualification à la Ligue et uniquement des championnats départementaux.

Voilà la répartition :

14 Ligues que des qualifications ligues (60%)

3 quelques départements et ligue,

4 tous les Départements et la Ligue et,

2 des qualifications départementales.

Une question posée dans les questions diverses : « Comment avons-nous fait cette répartition ?

Au début nous avons fait une répartition en fonction du nombre de licenciés, cela avait été proposé aux Ligues et quand les qualifications ne se faisaient que par les Ligues, nous avons respecté ce prorata.

Suite à cette modification, nous revenons à un système mixte, nous avons demandé aux Ligues quel était le système qu'elles voulaient adopter et combien elles voulaient d'équipes ? Une majorité de Ligues en ont pris moins que ce qui était dans leurs quotas et cela a permis de réattribuer à d'autres.

Si des équipes se désistent et si certains sont intéressés, ce sont les présidents de ligues qui doivent nous répondre par rapport à des volontés de leurs départements comme ce sont des qualifications gérées par la Ligue. Le système de qualification étant validé par la Ligue, c'est à elle à nous répondre.

Je tiens informés les Départements quand j'envoie la demande pour qu'après ils puissent en faire directement la demande à leur Ligue et que celle-ci puisse nous solliciter.

M. BLANC (membre de Ligue Rhône-Alpes).– Il y a 3 ou 4 ans vous nous aviez fait faire un sondage pour revoir les qualifications aux Championnats de France des Jeunes ; il avait été décidé que cela passerait par les Ligues ; nous, la Ligue Rhône-Alpes, avons accepté le principe parce que nous avons trouvé qu'il était bon ; j'aimerais savoir pourquoi il y a des dérogations pour certaines ligues, qui finalisent par les départements ; lorsque dans les autres sports il n'y a qu'un mode de qualification, tout le monde fait la même chose ? Pourquoi à la Pétanque et particulièrement pour les Jeunes nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord pour que les qualifications se fassent uniquement par la Ligue ?

M. PERONNET.– C'était la volonté initiale, la première réforme avait été décidée avec les Présidents de Ligues en disant qu'on ne passe que par les Ligues et nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des soucis et que ce sont les Présidents de Ligues qui nous ont dit que cela n'était pas satisfaisant. En collant à la réalité, si les départements sont hétérogènes au niveau des licenciés, cela est pire au niveau des Ligues, nous avons donc voulu coller à la réalité du terrain c'est-à-dire que les Ligues qui avaient plus d'effectifs méritaient d'avoir plus de qualifiés et cela permettait à certains de donner – si je reprends les quotas – un par département et un par la ligue. Après certaines Ligues ont décidé de maintenir et nous avons collé à la réalité de la volonté des Présidents de Ligues de mettre à disposition par rapport à leurs spécificités, comme vous si vous avez décidé de faire uniquement par la Ligue et par contre d'autres qui disent qu'ils préfèrent le comité qui est mieux représenté que d'autres ; en Lorraine, je crois, qu'il y a un comité qui n'en veut pas parce qu'il n'a pas suffisamment de personnes... ; ce n'est que de la volonté du président départemental ou du président de ligue de décider.

Nous n'avons fait que répondre en maintenant dans ce dispositif-là, l'interdiction de pas de championnats de ligue open et que les championnats ne se déroulent pas d'une année sur l'autre.

LE PRESIDENT.– C'est une volonté du Conseil des Ligues et entériné par le Comité Directeur.

Mme MAILLET (Conseillère Technique Nationale).– Bonjour à tous, je vais vous présenter les Ecoles de Pétanque et les formations ; ce sont deux points importants.

En 2012-2013 : la Fédération a répertorié les écoles de Pétanque,

En 2014 : a eu lieu la première campagne de labellisation des Ecoles de Pétanque. Une volonté d'Alain Cantarutti, du Comité Directeur et de la Direction Technique Nationale parce que cela est avant tout une reconnaissance pour l'école, les jeunes, les parents et une motivation.

Toutes les écoles labellisées ont reçu un diplôme, une bâche pour être visibles et pour les écoles 3 étoiles un kit école de pétanque. Ces kits ont été distribués aujourd'hui. 422 écoles de pétanque ont été labellisées lors de cette campagne :

- 69 écoles avec aucune étoile (16%)
- 139 avec 1 étoile (33%)
- 152 avec 2 étoiles (36%)
- 62 avec 3 étoiles (15%)

Bilan par Zone :

Zone 3 Auvergne et Rhône-Alpes qui en comptent le plus avec 76 écoles et

Zone 6 Ile-de-France et Normandie qui en comptent le moins avec 12 écoles (hormis la Corse et Dom-Tom)

Zone 1: 54 / Zone 2: 76 / Zone 4: 36 / Zone 5: 56 / Zone 7: 38 / Zone 8: 40 / Zone 9 (Corse): 2

Zone 10 (DOM TOM): 8

Bilan par Ligue :

Ligue qui en compte le plus : Midi-Pyrénées : 59 Ecoles

Ligue qui en compte le moins : Picardie : 1 Ecole

Chaque ligue n'a pas la même superficie. Le territoire est bien couvert, nous sommes vraiment satisfaits de cette labellisation. Nous engageons les Ecoles de Pétanque à s'ouvrir.

Bilan par Comité :

Département qui en compte le plus : Le Nord : 21 Ecoles dont 4 écoles à 3 étoiles.

10 départements en dehors des Dom Tom n'ont pas d'école de Pétanque.

La FFPJP est satisfaite d'avoir eu cette volonté de labellisation, elle s'engage à poursuivre. J'ai repris le dossier, après mon congé maternité, je mettrai en place la prochaine campagne, je reste à votre disposition pour vous aider dans les démarches pour créer une école de pétanque.

ECHEANCIER : la labellisation des Ecoles de Pétanque sera valable pour 2 saisons à savoir : 2016-2017 sur les informations transmises sur les activités 2014 et 2015 (si une école est créée fin 2014 on prendra les informations sur 2015, elle sera labellisée sur la campagne 2016-2017)

PROCEDURE ANNUELLE CLASSIQUE : (bien garder le format du document, si Excel, renvoyer document Excel).

- Envoi des fiches vierges par la DTN aux responsables des écoles et Comités = 1^{er} septembre
- Retour des fiches remplies par les responsables des écoles aux comités avec copie DTN = 30 septembre.
- Retour des fiches et de la synthèse par comité à la DTN = 10 octobre
- Proposition à la labellisation = Fin novembre pour pouvoir être prêts à l'Assemblée Générale en 2016.

LES FORMATIONS :

Pour chaque niveau je vous ferais un bilan 2014 et les perspectives pour 2015.

INITIATEURS :

Bilan 2014 :

Coût de 10 € pour chaque candidat pour le diplôme - Carte – Ecusson et l'envoi.

Procédures assez bien respectées depuis 2010 où nous avons fait une homogénéisation sur le territoire.

Programmation par les Comités Départementaux qui envoient la fiche de demande par mail, à réception j'envoie les contenus de formation et après la formation les Comités m'envoient le tableau d'information des candidats par mail et par courrier avec les chèques de 10 €.

Patricia – que je remercie – prépare les cartes et diplômes et vous envoie le tout avec les écussons.

Les cartes peuvent ne pas être retirées mais les personnes peuvent ne plus être actives

63 formations initiateurs en 2014 pour 742 formés.

Depuis 2011, 243 formations et 2 678 initiateurs.

2015 : Procédures inchangées.

BREVET FEDERAL 1ER DEGRE (BF1): (Ligues)

Bilan 2014 : en 2014, 21 formations : 213 candidats dont 192 reçus.

Depuis 2011 : 65 formations : 613 candidats dont 508 reçus.

Procédures 2015:

La date de la formation est choisie par la ligue ; l'examen est commun, il a lieu le premier WE de février (Samedi 31 janvier/ dimanche 1er février 2015).

Les sujets seront envoyés par la DTN aux responsables des formations semaine 4.

Les Ligues renverront les résultats avec le tableau.

Patricia préparera l'envoi des cartes, diplômes et écussons aux Ligues

BREVET FEDERAL 2ème DEGRE :

Bilan 2014 :

Formation et Examen sur 4 sites.

Grande réussite avec 57 candidats (avec la Corse et Antilles–Guyane) dont 45 reçus.

13 ligues ont eu 1 ou plusieurs BF2 cette année.

Coût très important pour la FFPJP avec 23 000 € (2012 : 8 000 € soit une hausse de 150 %)

2015:

Volonté de faire 2 ou 3 sites l'an prochain ; nous avons déjà Vichy, nous cherchons un deuxième site.

Date de la formation : du 2 au 4 octobre 2015.

Date de l'examen : les 20 et 21 novembre 2015.

BREVET FÉDÉRAL 3ème DEGRÉ - DIPLÔME D'ETAT

La Fédération a eu l'habilitation pour mettre en place un diplôme d'Etat, un diplôme du Ministère des Sports. Nous ne pouvons pas le mettre en place comme nous le voulons, nous devons obtenir une habilitation auprès de la Direction Régionale Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale de Marseille. Nous l'avons obtenue en juillet 2014 et nous avons donc ouvert une formation le 26 novembre. Nous avons l'habilitation jusqu'à fin décembre 2016. Il faut du temps parce qu'il y a plusieurs unités ; deux unités spécifiques à la Pétanque : UC3 & UC4 sont l'équivalent du BF3. Nous avons donc ouvert une session BF3 et une session Diplôme d'Etat le contenu étant identique.

Bilan 2014 : Nous avons donc 9 candidats au DE dont 3 sportifs de haut niveau et 13 candidats au BF3

2 modules de formation se sont déroulés :

- 1^{er} module : 26-30 novembre 2014 à Nîmes.

- 2^{ème} module : 14-17 décembre 2014 à Aix en Provence.

2015:

Le prochain module : 13-15 mars 2015 aura lieu à Toulouse.

Examen : 3-5 avril 2015.

Le diplôme d'Etat est un diplôme du Ministère, nous sommes obligés de faire l'examen dans les Bouches-du-Rhône.

L'autre partie du DE, qui est plus générale, se déroulera de septembre 2015 à mai 2016.

Après il faudra redemander une habilitation à la Direction Régionale, la prochaine session n'aura pas lieu avant 2018.

Des questions ?

M. MALLET.— le BF2 s'il n'y va pas, est-ce qu'il peut se représenter à la session d'après ?

Mme MAILLET.– Oui, nous avons eu beaucoup de désistements sur le BF2 cette année, je ne sais pas si c'est après avoir eu les contenus de formation ? Je m'abstiendrai sur les prochaines sessions, je ne les enverrai pas avant. Pour certains, j'ai pu rendre le chèque, pour d'autres qui m'ont prévenue trop tard ce n'était pas possible parce qu'il avait été encaissé, bien évidemment s'il se représente l'année prochaine, il faut préciser, dans l'envoi de son dossier, qu'il était candidat l'année dernière et il n'aura pas à repayer.

Je vous remercie pour votre écoute, je vous souhaite tous mes vœux pour cette nouvelle année 2015 et profitez bien de la vie parce que la chose la plus importante dans la vie c'est la vie justement. En hommage aux victimes de cet acte de barbarie mercredi, je dirais : JE SUIS CHARLIE ! (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT.– Merci Séverine. Je vous félicite de nous avoir envoyé des candidats aux BF1, BF2 et BF3, leur réussite prouve qu'ils ont bien été préparés.

M. PERONNET.– Pour le HAUT NIVEAU, malheureusement Tahiti a été annulé, donc nous sommes toujours Champions du Monde jusqu'à la prochaine compétition.

Championnat d'Europe Féminine, Audrey BANDIERA a eu la médaille d'argent pour sa première participation avec une finale un peu bizarre avec quelques erreurs d'arbitrage qui ont perturbé le déroulement de cette compétition ; c'est dommage parce qu'elle a été devant tout au long...

Triplettes : nous avons perdu en quart de finale contre l'Espagne après l'avoir battu dans les groupes et avoir battu les vice-championnes dans la phase finale, une partie moyennement jouée et des adversaires qui ont pris leur revanche.

La grande satisfaction de cette saison chez les Féminines a été la tournée faite avec les Thaïlandaises ; cela a permis de faire une belle promotion de la pétanque féminine, nous avons eu les championnes du monde qui sont venues faire d'excellentes prestations. Nous avons organisé 3 tournois France-Thaïlande qui nous ont permis de travailler contre elles et de mettre en application ce que nous souhaitons voir progresser chez nos joueuses. Nous avons gagné l'épreuve de la rencontre de Millau, nous avons perdu à Palavas et pour Espalion, si nous n'avions pas changé le règlement au milieu nous aurions pu gagner ! Nous avons été très proches sur l'ensemble de ces confrontations.

La Coupe des Confédérations en Malaisie où nous sommes allés ensuite, nous avons gagné la finale contre la Thaïlande au prix d'une belle partie ; cela a été la grande satisfaction.

L'autre satisfaction est le doublé pour la France dans le Championnat d'Europe Jeunes. Nous avons mis en place un nouveau travail, sous l'impulsion de Jean-Paul, avec l'implication des cadres qui ont voulu changer la façon de se préparer ; une génération de Jeunes est très prometteuse avec 8-10 joueurs d'un excellent niveau et cela a posé des soucis pour faire nos deux équipes et cela en posera demain pour faire celle des quatre qui iront au Championnat du Monde. Les quatre champions d'Europe ont montré beaucoup de constance et d'abnégation dans ce combat, avec une demi-finale épique ; on aurait pu perdre mais ils ont gardé leur calme et ils sont allés chercher la victoire. Nous avons le jeune Tyson MOLINAS dont nous connaissions les qualités après sa victoire en tête à tête à Millau et qui a su concrétiser au Tir de précision au Championnat d'Europe...

Le bilan du haut niveau : 3 médailles d'or, 2 médailles d'argent et une compétition sans médaille.

LA PROFESSIONNALISATION :

Si on veut mettre en place une politique de développement, ce n'est pas évident uniquement avec des bénévoles et les investissements de personnes qui ont déjà beaucoup de missions dans les clubs et les écoles de pétanque ; nous avons donc une volonté de créer des emplois avec les Ligues. Il existe des aides par rapport au CNDS et à la Direction Régionale Jeunesse et Sports ; n'hésitez pas à nous faire part de vos projets. Nous avons réussi à en concrétiser un avec la Ligue d'Aquitaine : une cadre technique intervenait déjà au sein de la Fédération ; c'est un poste avec un financement de la Fédération pour les actions nationales qu'elle mènera. Il est important que nous trouvions des relais pour vous aider et nous aider pour mener notre politique.

Les formations présentées par Séverine et la formation diplôme d'Etat sont pour donner de la compétence aux personnes ; de plus en plus de personnes viennent se former. Les écoles de pétanque se structurent, je pense qu'un mouvement se fait et nous allons essayer de donner une autre envergure à

nos collaboratrices et collaborateurs de l'Equipe Technique. Nous organiserons un colloque des éducateurs les 28 et 29 mars au CREPS d'Aix en Provence. Avec les Présidents de Ligues, nous avons discuté pour avoir des échanges lors de ce colloque et donc de dire aux personnes de venir le samedi avec une prise en charge croisée des Ligues, Départements et de la Fédération sur les frais supplémentaires ; ainsi avoir des échanges fructueux sur des thèmes plus généraux et nous reviendrons sur la pénétration et les animations en milieu scolaire. Je vous présenterai un programme et vous l'enverrai avec une proposition de partenariat sur ces déplacements.

Les actions de recrutement : l'USEP et la réforme des rythmes scolaires. Nous devons formaliser avec vous ces éléments-là ; nous avons des dotations en matériel, des cadres, des structures d'accueil ; il va falloir activer avec tous les outils de l'USEP ; je laisse la parole à Lucette Coste pour faire la présentation de ce que nous avons fait avec l'USEP.

Mme COSTE (Président de la Ligue PACA – Référente pour l'USEP).– Bonjour à toutes et à tous. Il y a un an j'étais intervenue pour vous parler des relations partenariales que nous avons nouées avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, à la suite des actions conduites en Région PACA depuis plusieurs années déjà.

Notre Président Alain CANTARUTTI m'avait réservé le plaisir et l'honneur de vous présenter Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, président de l'USEP, dont l'intervention vous avait – je le sais – séduits. Un an après, les choses sont allées naturellement puisque le 5 juillet 2014, la F.F.P.J.P et l'USEP représentées par leurs présidents respectifs, ont signé une convention nationale pour mettre en commun leurs compétences pédagogiques et techniques afin de permettre à un public d'enfants de s'initier au jeu de boules puis à la pétanque, dans la perspective d'une rencontre annuelle aménagée et ludique, qu'elle ait lieu en temps scolaire ou périscolaire.

Nous sommes persuadés que ce partenariat vous offrira l'occasion de découvrir nos activités sous un angle différent parce que plus pédagogique, il vous apportera de réelles satisfactions et le plaisir de vivre des moments de partage nouveaux et enrichissants à plus d'un titre.

Nous comptons sur votre engagement à la réalisation de ce projet ambitieux pour la Fédération et ses organes déconcentrés. J'ajoute qu'à ce jour – on vous l'a déjà dit – 4 conventions ont été signées dans les départements de la Ligue PACA entre les délégations départementales de l'USEP et les Inspections académiques départementales, les deux dernières ayant été signées en 2014.

La déclinaison de l'ensemble des dispositions relatives aux articles de la convention nationale a conduit élus et techniciens, tant de la FFPJP c'est-à-dire les membres de la DTN, accompagnés des éducateurs de la Ligue PACA que de l'USEP, c'est-à-dire les formateurs nationaux et les techniciens régionaux à se réunir plusieurs fois au cours de l'année 2014 pour élaborer ensemble la documentation pédagogique et les outils nécessaires à la préparation des actions nouvelles à mettre en œuvre. Ce travail déterminant pour vous est en cours, il sera finalisé au cours de l'année 2015, les réunions sont d'ores et déjà programmées.

Je profite de mon intervention pour remercier toutes les parties prenantes pour leur engagement à la réalisation de cet objectif partagé. Merci aux membres de la DTN et à son directeur Jean-Yves PERONNET. Dans cette attente et pour vous aider et vous accompagner dans les démarches à initier sur l'ensemble de vos territoires, tant auprès des délégations de l'USEP, qu'elles soient régionales ou départementales, qu'auprès de la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale, la FFPJP a décidé, à ma demande – je remercie Alain CANTARUTTI qui a été immédiatement séduit par l'idée – en qualité de responsable de la FFPJP auprès de l'USEP, de créer un Groupement de Pilotage de Suivi (GPS) du partenariat scolaire et périscolaire.

Au sein de la Fédération, ce GPS sera votre interlocuteur unique pour les actions scolaires et périscolaires ; il sera à votre écoute et à votre disposition pour informer des orientations du dispositif GPS, pour proposer une réflexion sur les offres de pratique et de l'avancée des travaux, pour présenter des contenus de formation à destination des intervenants, pour accompagner vos démarches tant auprès de l'USEP que de la Direction Départementale ou Régionale des services de l'Education Nationale ; pour vous aider à résoudre toutes difficultés susceptibles d'être rencontrées sur le terrain tant sur un plan administratif que technique.

Il est de mon devoir de vous donner la composition actuelle du GPS : moi-même en tant que responsable Fédérale via l'USEP nationale, M. Laurent ROUGIER, membre du Comité Directeur de la FFPJP, responsable de la Commission des Jeunes, Jean-Yves PERONNET, DTN, Olivier ATZENI, CTN, M. Jean-Paul GOFFOZ ainsi que son épouse qui est conseillère pédagogique, encore en activité et M. Josselin ROMIEU, technicien du Comité du Vaucluse et de la Ligue PACA qui a participé à la création des ATELIERS – cette dénomination changera certainement au contact de l'USEP.

Vous allez recevoir prochainement une lettre vous précisant tous ces éléments ; elle comportera en annexe la Convention Nationale signée par la FFPJP et l'USEP ; cette convention est déterminante pour vous lorsque vous allez prendre contact avec les délégations départementales ou régionales de l'USEP ; ainsi que les coordonnées des membres du GPS pour que vous puissiez les contacter et les consulter en cas de besoin.

Je suis convaincue que ce partenariat reconnu riche et original entre une Fédération sportive et l'USEP au bénéfice de la réussite éducative de l'enfant et pour donner du sens à leur vie en construisant avec eux et pour eux, une société plus égalitaire et plus solidaire, fera souffler un vent nouveau sur la Fédération, resserrera les liens entre les éducateurs et les élus, suscitera la création de nouvelles écoles de pétanque, motivera les écoles de pétanque existantes via la labellisation mise en place par la DTN, au seul bénéfice de qui ? De nos jeunes pousses.

Je reste à votre écoute persuadée qu'avec vous, nous pourrions nationaliser – au bon sens du terme – ce dispositif qui donne déjà des résultats éloquentes en PACA. (Applaudissements)

Je vais laisser la parole à Monsieur GOFFOZ, référent pédagogique placé auprès de la DTN avec l'assentiment d'Alain CANTARUTTI et du Comité Directeur de la FFPJP. Il est ancien inspecteur d'académie, il nous facilitera donc l'entrée dans le monde scolaire, dont les portes ne s'ouvrent pas aussi facilement que cela.

M. GOFFOZ (Référent pédagogique de la DTN).– Bonjour à tous, quand Jean-Yves et le Président m'ont demandé de préparer cette intervention, ils m'ont dit que j'aurais entre 20 et 45 minutes, en fait il me reste 15 minutes !

Je suis un ancien instituteur – un des rares en maternelle en 1967 – et j'ai terminé comme inspecteur d'académie à Mayotte où la pétanque a été mise à l'honneur pendant 5 années.

Les institutions sont organisées autour de personnes. Quand les personnes ne sont pas favorables, on attend un peu, en général elles s'en vont, l'institution reste. C'est la ténacité et la pugnacité qui paient.

Il faut comprendre l'utilité des institutions pour la société :

1ère institution : L'ECOLE : jouer pour développer de l'intelligence, lancer, comprendre, communiquer : LE SAVOIR, LE PROFESSEUR ET L'ELEVE : le triangle didactique.

2ème institution : L'USEP, L'UNSS, LA FNSU (des associations du sport scolaire) ; il n'y a pas de sport à l'école, il est même interdit ; il existe de l'éducation physique qui est une discipline d'enseignement ; vous allez rentrer dans l'école avec une vraie étiquette de sportif. Ce sport scolaire a pour but de développer l'éthique sportive.

Je tire mon chapeau à la PACA parce que c'est là qu'ont pris naissance les activités avec l'USEP, presque rien avec l'UNSS parce mes collègues IPR sont réfractaires à l'idée de voir la Pétanque arriver dans les programmes. Ceci à cause d'un accident il y a 15 ans en PACA lorsque des IPR avaient autorisé la Pétanque à l'école et Var Matin avait titré : « la Pétanque au Bac, à quand la sieste... » ; bien sûr tous les IPR ont ensuite freiné des quatre fers...

3ème institution : La COMMUNE « Jouer pour se recréer (la Ré-Création) ». Nous sommes là dans la recherche de la diversité, de la sécurité, de la bienveillance. Il est vrai que les personnes ne sont plus les mêmes et que les comptes des nouvelles activités périscolaires, où la pétanque devra avoir sa place, ne sont pas figés. Dernièrement l'institution scolaire a reçu des injonctions – des ordres – du Ministère pour expliquer les liens entre les activités scolaires et les activités périscolaires.

4ème Institution : LA FEDERATION « jouer pour gagner en améliorant ses gestes »

Je m'excuse de ces 4 caricatures, bien évidemment ce sont des principes mais la vie consiste à poser des principes pour voir l'écart entre eux et la réalité. Heureusement, les personnes font que ces 4 institutions se recouvrent ; l'école est un milieu sanctuarisé, il n'y a pas que des personnes sclérosées dans l'éducation nationale mais certaines sont fermées sur des programmes, sur des façons de faire, sur des théories pédagogiques, Nous à la Fédération, nous ne les connaissons pas trop ces personnes-là.

La difficulté : quand on veut rentrer dans l'école, la première des voies est **la voie de la légalité** :

- **Le Niveau national** : Ministère - USEP - Fédération.

Les présidents et le ministre signent une convention tripartite nationale qui sera à décliner dans les autres niveaux ; une fois que la légalité est installée, on s'en sert. Il faut le faire pour pénétrer ce milieu scolaire correctement.

- **Le Niveau départemental** : les présidents de Ligues et de Comités signent une convention tripartite départementale qui sera à mettre en œuvre au niveau local.

Avec un DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) qui a un adjoint, le Conseiller Pédagogique Départemental (CPD). Le représentant de la Ligue et/ou du comité accompagne le président de l'USEP régionale ou départementale et rencontre le CPD, cela s'est fait dans les Alpes-Maritimes et dans le Var où nous avons pénétré le milieu scolaire, nous avons l'accord pour que la pétanque puisse être pratiquée.

- **Le niveau local** : une rencontre entre le conseiller pédagogique de circonscription, le responsable de secteur USEP et le président du club et l'éducateur sportif mettent en œuvre une convention qui précise toutes les conditions d'encadrement (projet pédagogique, conditions de sécurité, répartition des rôles...).

Voici l'organisation hiérarchique et on est obligé de rentrer à son niveau en fonction, il ne faut pas se tromper d'interlocuteur.

La voie de la légitimité en proposant une transposition didactique. Devant cette porte fermée, il a fallu proposer aux enseignants de l'éducation physique, aux conseillers, aux inspecteurs et surtout aux IPR (Inspecteurs Pédagogiques Régionaux) des contenus d'enseignement.

Si vous le souhaitez nous pouvons vous adresser une, deux ou trois pages comme un soutien en termes de connaissance des dispositifs et des contenus scolaires pour voir comment on peut s'y intégrer.

La voie de l'égalité, de la complémentarité

Etre éduqué physiquement c'est augmenter ses 3 pouvoirs d'agir dans 6 modes différents

Sur soi-même :

1 Le footing, la musculation, l'aquagym, la relaxation...

Sur l'environnement :

2 L'athlétisme, la natation, l'escalade...

3 Le cyclisme, le ski, le roller,...

Sur les autres :

4 La boxe, le judo, l'escrime, le tennis.

5 le rugby, le foot, le volley, **la pétanque**.

6 La danse, le mime, le théâtre.

La pétanque prend sa place ici de façon égalitaire avec les autres disciplines. Je mets au défi tout penseur pédagogique ou institutionnel de me dire en quoi la pétanque ne serait plus ou moins illégitime ou moins égale qu'un autre sport reconnu comme fait social aujourd'hui !

Savoir s'intégrer : Vouloir s'intégrer est de savoir laisser à la porte ses particularismes et connaître les modes de pensée de ses hôtes ; on différencie aujourd'hui intégration/inclusion ; s'intégrer à l'Education Nationale est difficile et s'y inclure encore plus, il faudra quelques années pour faire nos preuves. A force de freiner l'intégration et de ne pas vouloir nous inclure, on ne fait ni l'un, ni l'autre, ce qui est bien dommage pour les élèves ; la pétanque est de l'affrontement, de l'opposition, de la coopération, le sens culturel, cela fait que la pétanque devient un objet culturel... c'est aussi des actions motrices : lancer pour atteindre une cible convoitée par un autre, en ajoutant, soustrayant, évitant, ... avec des paramètres moteurs sur la trajectoire qui se réfèrent soit à la boule et au joueur. Cette modélisation est un réservoir de contenus et en fonction de qui vous êtes, vous allez piocher ou rentrer dans cette modalisation par des bulles différentes (joueurs, arbitres, organisateurs, coach...).

Il s'agit : d'agir comprendre et communiquer ; les trois mots qui vous permettront d'entrer dans le monde de l'Education Nationale.

Les clés de la réussite pour entrer dans l'école :

- Respecter dans la démarche la hiérarchie et les rouages du secteur scolaire ;
- Connaître les modes de fonctionnement et les modes de pensée des différents acteurs ;
- Éviter de vouloir transposer l'école de pétanque fédérale à l'école primaire ;
- Se garder de présenter la pétanque à l'école comme un moyen de détection et de recrutement ;
- S'assurer que la participation d'un intervenant dans le cadre scolaire a reçu l'agrément de l'Inspecteur Education Nationale ;
- Eviter de donner l'impression que l'on va apprendre à l'enseignant à faire son métier mais lui proposer de l'aider à diversifier ses actions ;
- **Le principe de base** dans l'approche du milieu scolaire est de ne pas se substituer au maître de l'école.

En conclusion, l'expérience montre que tout est toujours possible ; la pétanque est une école de la vie, une véritable démarche expérimentale accessible à tous pour :

- penser ce que l'on va faire,
- faire,
- vérifier ce que l'on a fait et émettre des hypothèses,
- refaire,
- construire un nouveau projet.

Quelle activité sportive avec autant de distance à l'action, avec si peu de stress dans l'action même, qui décale la pensée de l'action, permet une construction intelligente de l'éthique sportive, elle fait que au contraire je pense que la Pétanque est une véritable activité scolaire : pas de terrain spécifique, pas de frais d'installation, pas de problème de sécurité ou très peu... Pour le moment la porte d'entrée est l'USEP et nous avons un Président de l'USEP convaincu de l'utilité de la Pétanque dans la formation de l'éthique sportive et c'est l'école de la vie. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT.— Vous avez eu des rapports de grandes qualités, merci à tous les intervenants.

M. PERONNET.— Par rapport au GPS, Jean-Paul et Olivier seront vos interlocuteurs pour mener toutes ces démarches. Jean-Paul connaît beaucoup de personnes, il a des réseaux. Nous serons à votre disposition pour ceux qui ont beaucoup d'écoles de pétanque pour faire des choses autour de ces structures et pour les alimenter ou les mettre en place. Si vous avez déjà des actions dans les écoles de pétanque et si on essaie d'aller vers les inspections d'académie et l'USEP on pourra dupliquer tout cela et nous aurons du matériel pour vous. Je remercie Jean-Paul pour son investissement, il était venu pour échanger un peu et finalement il est une personne ressource très intéressante et il continuera avec nous pour nous aider à ouvrir toutes les portes de l'Education Nationale. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT.— Bonne soirée et à demain, merci à Jean-Paul Perotto et son équipe pour cette première journée. A demain 8h30

RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMUNICATION

(Présentation d'un diaporama réalisé par Didier SCHMITT)

M. CHEVALIER.– Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les Présidents des Ligues et des Comités, mes collègues du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, chers Amis, bonjour à tous.

Les éléments météorologiques ont été particulièrement virulents cette année, il nous a fallu tenir la barre avec doigté pour que le bateau communication évite les écueils.

Nous avons essayé d'honorer les objectifs que le Comité Directeur nous a fixés, à savoir les différents aspects de la communication. Nous souhaitons améliorer autant que possible les compétitions vitrines de nos disciplines ; il s'agit des championnats et des autres compétitions fédérales relayés par les médias. Nous voulions développer la communication interne destinée à nos dirigeants et à nos licenciés. Nous aspirions, enfin, à une promotion de la pétanque vers le grand public réalisée entièrement par la FFPJP tels que la Newsletter, la page fédérale dans Planète Boules, la Web Télé et le Pétanque Tour.

* **Le Sidaction** : la Fédération a signé en 2014 une convention avec cette œuvre humanitaire dirigée essentiellement sur la recherche pour lutter contre cette maladie. Je tiens à remercier les 9 comités qui ont répondu présents, leur mobilisation a permis de récolter environ 5 000 €. La fédération ne renouvellera pas cette expérience et participera comme elle l'a toujours fait à des opérations d'aides au profit d'organismes plus proches de nos licenciés. Si vous souhaitez néanmoins que votre Comité participe à ce mouvement de solidarité, vous avez les coordonnées de Mme Françoise GODARD :

Tél : +33 (0)1 53 26 45 69 - Mail: f.godard@sidaction.org

* **Les Championnats de France** : nous avons ajouté au cahier des charges le volet image. Le Président dans son allocution a dit que les Championnats avaient été particulièrement beaux cette année ; je partage son sentiment. Tous les organisateurs sont des responsables aguerris et chacun fait de son mieux pour accueillir les compétitions dans les meilleures conditions. Les armées de bénévoles se sont investies pour porter bien haut les couleurs de leur Comité et donc de la Fédération. Mon propos est d'attirer votre attention sur les points essentiels : le volet image.

Nous souhaitons que de nouveaux partenaires nous rejoignent, nous en avons grandement besoin, il nous faut donc sublimer ces aspects importants. Quelques images souvenirs prises au hasard des championnats de France 2014 sans préjugé mais qui à mon avis relatent les symboles forts de ce que nous souhaiterions mettre en évidence :

- l'accueil : le premier contact avec l'organisation ;
- la réception : une période d'échanges et de remerciements puis un moment de convivialité ;
- la TV et la Web TV : importantes pour notre image ;
- la restauration : reprendre des forces dans le calme, l'instant propice au repos ;
- le carré d'honneur : avec les tribunes qui le bordent doit avoir un nombre de places suffisant ;
- les publicités des partenaires : mises en évidence ;
- le site : doit être toujours gardé propre avec un nettoyage régulier – les toilettes en particulier ;
- le car-podium : une pièce importante de notre image et notre collaborateur et ami Jean-Pierre DARREOUS, lors du montage et du démontage, il a besoin de l'aide des organisateurs, merci de ne pas l'oublier...

* **Les logos de la fédération** : il est souhaitable d'employer uniquement celui-ci :



Le nouveau logo des équipes de France en remplacement de celui dont nous n'étions pas propriétaire et que nous n'avions plus le droit d'utiliser :



Nouveaux logos que nous venons de faire à moindre coût :



Ces quatre logos sont maintenant la propriété de la Fédération.

* **La Newsletter de la F.F.P.J.P.** est depuis cette année, réalisée en interne par notre commission. Nous économisons ainsi annuellement 12 000 €.

Découvrez chaque mois, (hors janvier et août) l'Edito du Président, une Interview, 2 dossiers d'Actualité et l'Information de la D.T.N. Merci au comité de relecture qui travaille dans l'urgence mais c'est l'information la plus proche de l'actualité qui commande.

Nous avons près de 9 000 abonnés, mais comme nos internautes changent de serveurs ou d'adresses mails, sans supprimer leurs vieilles adresses, nous arrivions à un blocage du système.

Je remercie Claude STIRMEL, pour l'énorme travail de nettoyage. Notre répertoire est désormais propre, mais il ne nous reste que **1 700 abonnés**.

Nous lançons donc une nouvelle campagne d'abonnements gratuits, vers nos 5993 Clubs, joueurs et sympathisants, en un mot, à tous les passionnés de Pétanque et de Jeu Provençal.

Nous recherchons des collaborateurs avec des talents journalistiques, sur toute la France, afin de nous fournir des articles originaux qui font vivre leur région.

Pour suivre toute l'actualité Fédérale inscrivez-vous : www.ffjpp.info

* **La Web TV** : Pour la seule saison des Championnats de France 2014 (diffusion de 4 épreuves).

Nous avons comptabilisé 380 000 visionnages de nos vidéos dont 250 000 en live, les vidéos vues en «replay» avoisinent les 130 000.

Le Championnat de France Triplettes Seniors	115 000 visionnages
Le Championnat de France Doublettes Seniors	60 000 visionnages
Le Championnat de France Doublette Mixte	105 000 visionnages
Le Championnat de France Triplettes Féminines	50 000 visionnages
Le C N C Jeunes (live + replay)	20 000 visionnages

Le Championnat d'Europe Jeunes (live + replay) 80 000 visionnages

Le C N C Seniors et Féminin (live + replay) 70 000 visionnages

Nous diffusons environ 12 heures de compétition par week-end.

A ce jour, nous avons eu au total **1 200 000 visionnages** sur notre compte DAILY MOTION depuis sa création ; cela correspond à près de 2 millions de minutes de vidéo.

Les chiffres prouvent l'attractivité, la qualité et le professionnalisme des retransmissions de nos championnats par nos amateurs éclairés.

Un grand merci au duo Claude STIRMEL, Clément MENEGHIN ; sans oublier les différents commentateurs conviés à l'antenne, en fonction de leurs compétences et des compétitions retransmises. Ils animent avec passion les images divulguées suscitant l'intérêt de nos internautes. Les chiffres sont motivants pour nos équipes et nos finances.

Nous avons commencé à proposer aux partenaires pour 2015 des espaces publicitaires ; l'accueil est favorable ; ces nouvelles recettes vont nous permettre de réaliser la mise en place des carrés d'honneur mieux aménagés sous les yeux des caméras.

Une nouvelle valorisation de ce travail sera proposée à nos associés sur ce projet pour l'année prochaine.

* **Le Kit Communication** : dans l'optique de la mutualisation des moyens qu'ils soient financiers ou matériels, nous étudions l'élaboration d'un kit communication. Il a pour but d'aider les Clubs lors des Salons et des Forums des Associations, mise en valeur du stand et signalétique.

Composition : 4 affiches de chaque : Jeunes /Féminines/ Sports pour Tous /Le Sport c'est Mieux dans un Club + Un D V D Approche de la Pétanque + de nombreux fascicules de chaque prospectus.

Tarif : Livraison Franco de port : 30 €

Par la suite nous envisageons la mise en place de documents, à votre disposition, pour des opérations communication téléchargeables sur le site fédéral. Nous pouvons proposer en plus de la signalétique : des oriflammes aux couleurs de la fédération au tarif groupe négocié, soit à 80 € HT et les E Roll up à 64 € hors livraison.

Si vous êtes intéressés par ces différentes propositions vous pouvez me contacter par mail, je me chargerai des commandes et de réaliser les groupages. Le matériel sera à votre disposition pour les championnats de France de juin ; le forum des associations se déroule début septembre dans toutes les villes de France.

* **Plaquette Fédérale 2014**, en mutualisation avec les ligues a permis une communication homogène sur les 17 ligues et les 76 comités partenaires. L'édition de base est en vente à la boutique SAOS pour 1,50 €, port en sus.

* **Pétanque Tour** : une nouvelle fois un grand succès en 2014 avec des innovations sur les 4 étapes de la tournée. Nous avons bénéficié de réceptions par les élus aux Mairies de Toulouse et Bordeaux. A Fréjus, où nous souhaitions essayer une étape d'été pendant la saison, nous avons établi un record de participation et il a fallu fermer le site à 22 heures, les joueurs Champions du Monde n'en pouvaient plus !

Enfin, l'aire d'autoroute de Montélimar, une première sur une aire de repos, là aussi un grand succès avec des spectateurs censés faire des arrêts de courte durée ; l'opération avait été relayée par des documents mis à disposition des visiteurs dans tous les espaces du groupe Vinci, un spot radio sur la Radio Vinci autoroute 107.7 FM et un espace de communication intéressant pendant tout le week-end.

(Des images souvenirs de la campagne 2014 sont projetées.)

Une bonne couverture médiatique sur tous les sites, une bonne fréquentation des spectateurs et dans l'ensemble une aide significative des comités départementaux. Le revers de la médaille est un léger dépassement de budget mais un partenaire OBUT nous a rejoint avec 5 000 €, cette recette pondère notre solde.

Le Pétanque Tour avec son concept suscite l'intérêt, il ne laisse pas indifférent, les partenaires privés souhaitent s'investir à nos côtés. Après plusieurs années de financement uniquement fédéral, nous espérons pour 2015, un retour budgétaire ; il permettra l'augmentation du nombre d'étapes tout en maîtrisant nos investissements. Cette année 4 étapes sont prévues au minimum, 6 et plus si le soutien de nos partenaires se concrétise et qu'il est significatif pour nous le permettre ; c'est le cas du groupe Vinci qui souhaiterait plusieurs étapes pendant l'été, elles s'ajouteraient à notre campagne; une proposition financière a été faite, l'affaire semble bien engagée. Nous avons également contacté nos partenaires et des réponses positives reviennent vers nous et en particulier d'OBUT qui augmente sa participation ; nous les en remercions.

En parallèle, nous engageons des recherches sur d'autres pistes pour de nouveaux interlocuteurs. Nous avons imaginé un nouveau cahier des charges pour les municipalités et une Charte pour les comités. Ces mesures permettront de moduler nos dépenses et d'intensifier notre action en collaboration avec nos partenaires. Une réception serait prévue à chaque étape dans les mairies qui le souhaiteraient avec une conférence de presse qui accueillera les journalistes et les acteurs pétanque de la Région. Certains comités et villes-étapes nous ont proposé une aide financière supplémentaire pour nous recevoir et minimiser nos coûts ; nous avons accepté et nous les remercions.

Pour réduire les frais de déplacement du car-podium et toujours pour rentabiliser au mieux la campagne, nous essayons dans la mesure du possible de mutualiser son déplacement sur les championnats de France ou des étapes du Pétanque Tour proches, toutes ces démarches entreprises et les retours positifs qu'elles suscitent, nous confortent dans la continuité de l'action exposée.

Le calendrier est en préparation, nous avons prévu des étapes dans le nord de la France au printemps puis sur le bord de mer dans l'ouest et le sud pendant la saison ; une nouveauté : une étape en montagne l'été et enfin sur les aires d'autoroutes si nous concrétisons notre partenariat.

Si des comités souhaitent accueillir le Pétanque Tour, nous sommes à leur écoute ; certains l'ont déjà fait avec un retour positif. Nous élaborons dorénavant un planning à plus long terme pour avoir une meilleure visibilité sur les années 2016 et 2017. Par-delà le côté financier omniprésent, ne perdons pas de vue, un seul instant, ce pourquoi le Pétanque Tour a été maintenu, après la tournée de promotion du Championnat du Monde de Marseille 2012 pour :

- la valorisation de l'image du sport pétanque ;
- la médiatisation de notre discipline ;
- la recherche de nouveaux participants ;
- nos valeurs représentées par les symboles d'un sport propre, d'un sport santé.

Le Pétanque Tour est l'affaire de tous, il ne laisse pas insensible les localités qui accueillent avec grand plaisir cette promotion ludique de notre discipline ; cette animation initiatique et divertissante est ouverte à toutes et à tous, elle est une démonstration gratuite. Tous ces facteurs mis à la disposition de notre sport par les acteurs de l'événement sont importants pour notre développement ; ils donnent à ce show une approche différente des compétitions, les retombées qu'ils génèrent en termes de dynamisme, d'innovation, d'attractivité permettent une image moderne et très tendance à notre Fédération et cela, mes chers amis, n'a pas de prix !

Mes remerciements iront à Didier SCHMITT qui a réalisé le diaporama de présentation et à Guy BETTENCOURT pour les photos. Merci pour votre attention. *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT. – Des questions ? Aucune.

Une question à Michel ROBERT : quand as-tu ton anniversaire ? Aujourd'hui ! Bon anniversaire. *(Applaudissements)*

REGLEMENT ET ARBITRAGE

(Présentation d'un diaporama par Romain MARZAT)

M. DUBOIS *(Président de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA)*. – Monsieur le Président, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de Ligues, Mesdames les Présidentes et Messieurs

les Présidents de Comités, mes chers Collègues du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, voici un compte rendu bref de la Commission d'arbitrage.

EFFECTIFS ARBITRES PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL :

NIVEAU	MASCULINS	FÉMININES	TOTAL
INTERNATIONAL	12	2	14
NATIONAL	87	12	99
RÉGIONAL	406	25	431
DÉPARTEMENTAL	1855	153	2008
TOTAL GÉNÉRAL			2552

Soit 165 de moins que l'année précédente, l'année dernière nous en avons gagné environ 200. Le problème n'est pas là, il a été évoqué par le Président dans son allocution, certains départements sont en zone rouge, ceux-là devraient faire de gros efforts, je ne sais pas comment on fait pour arbitrer toute une année, tous nos championnats (que l'on soit petit ou grand département nous avons le même nombre de championnats à faire), nos concours quand nous sommes 4 ou 5 arbitres pour le département.

Si nous cherchions exactement le nombre d'arbitres sur les 2 552 qui exercent vraiment cela serait certainement moins. A vous présidents de Ligues et de Comités à encourager les jeunes à venir dans notre corps arbitral, nous en avons besoin.

Rôle de la CNA :

- Assurer l'aide à la formation continue : dans les ligues, dans les comités des candidats arbitres, nous avons une équipe de formateurs avec Jean-Claude DESMULIE, Didier SCHMITT, Evelyne CHAPILLON, Patrick GRIGNON, Georges MALLET qui tournent en France à la demande des comités et des ligues, ils font un travail remarquable.

- Assurer l'aide à la formation des candidats en fournissant des outils que nous avons élaborés.

- Assurer le suivi et la formation des arbitres internationaux et nationaux du pool élite national, la formation aura lieu à St-Pierre-les-Elbeuf. Depuis que nous avons cela nos championnats sont de mieux en mieux arbitrés.

Désigner les arbitres pour les Championnats de France, les grandes compétitions, les concours internationaux et nationaux. Pour la première fois en 2014, nous avons envoyé à ceux qui nous avaient donné de bonnes adresses mails, le nom des arbitres qui intervenaient dans leurs concours.

- Communiquer à tous les présidents de comités, ligues, chaque fois que nous avons des informations ainsi qu'à nos référents ; là je vous demande de m'envoyer vos changements de référent avant mon envoi !

- Faire remonter les remarques que nous recevons de la base au Comité Directeur ;

Mettre à jour «INFOS ARBITRAGE» sur internet par Didier SCHMITT, vous pouvez y aller en toute confiance, vous aurez des informations récentes et à jour.

- Préparer les examens : départemental, régional, national. Ils vous ont été distribués et se déroulent le dimanche qui suit le congrès.

- Faire passer l'examen national.

Nous avons 6 candidats pour 2015 :

Ligue Languedoc Roussillon : Mme SCHLEINS Michèle (CD34), Mme CAZEAU Christine (CD11), M. RIVES Daniel (CD11) ; Ligue du Limousin : M. BEN ALLAL Didier (CD19), Mme AIGUEPERSE Laëticia (CD87) ; Ligue Midi-Pyrénées : M. ASTIE Jean-Michel (CD81)

Nous avons la parité hommes et femmes mais nous n'avons que trois ligues qui envoient des candidats ? Nous avons une paire de Ligues qui n'ont pas d'arbitres nationaux !

Résultats de l'examen National 2014 : 11 candidats inscrits / 6 candidats reçus : par ordre de classement : M. Bernard TECHENE CD 65 – M. Jacques SMIALY CD33 ; M. Daniel LANTSOGHT CD51 – M. Yves MELVE CD26 ; M. Frédéric DELAUNE CD74 – M. Yvon LARREUR CD29

Résultats de L'examen International 2014

Les deux candidats inscrits par la FFPJP à l'examen d'arbitre international ont été reçus : ce sont Messieurs : Patrick BUGÉAT (CD33) et Didier SCHMITT (CD57). Félicitations à ces 2 arbitres. *(Applaudissements)*

Les résultats de l'examen international ne sont pas encore officiels ils doivent être entérinés par la FIPJP dans 15 jours à Nice. Monsieur AZEMA m'a donné l'autorisation de l'annoncer et également d'annoncer quelques nouveautés.

Voici les nouveautés de la Fédération Française :

- La notion de limite d'âge pour les arbitres nationaux et internationaux qui ne pouvaient plus être désignés par la fédération après 65 ans, n'existe plus. Ceux qui désirent poursuivre doivent passer une visite médicale et faire remplir le document officiel de la FFPJP par un docteur de la médecine du sport de leur département. Ceux qui ne le désirent pas peuvent quand même continuer à arbitrer dans leur ligue et comité.

- 60 ans = âge limite pour présenter l'examen départemental.

Pour information, la moyenne d'âge des arbitres nationaux et internationaux est de 56,5 ans.

Les nouveautés de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal *(des modifications entérinées lors de l'AG de la FIPJP le 23 janvier 2015)*

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE JEU

1) LE BUT : son poids doit être compris entre 10 et 18 grammes.

2) LE CERCLE : Les cercles pliables sont admis à condition qu'il s'agisse de modèles agréés par la FIPJP au regard, notamment, de leur rigidité. Les joueurs doivent accepter les cercles réglementaires ou agréés proposés par l'adversaire.

3) DISTANCES RÉGLEMENTAIRES POUR LE LANCER DU BUT : que le but soit à un mètre minimum de tout obstacle et de la limite la plus proche d'un terrain interdit. Cette distance est ramenée à 50 cm dans les parties en temps limité, sauf pour la ligne de fond de jeu.

4) BOULES À ÉGALES DISTANCES DU BUT: si les deux équipes n'ont plus de boules, la mène est nulle et le but appartient à l'équipe qui avait marqué précédemment ou qui avait gagné le tirage au sort.

5) ARTICLE 38 : INCORRECTION : une tenue correcte est exigée des joueurs pour lesquels il est interdit de jouer torse nu et qui doivent notamment, pour des raisons de sécurité, porter des chaussures entièrement fermées dessus, devant et derrière. Pour tous les concours de pétanque que cela soit du départemental, au Championnat de France, au Championnat du Monde, il faudra jouer avec des chaussures fermées.

Voici un rapide tour d'horizon de notre commission, je vous signale que j'ai reçu et Alain CANTARUTTI également des demandes pour ces chaussures fermées, parce que nous avons envoyé un tableau où il était dit que dans les concours départementaux, on pouvait jouer avec des chaussures ouvertes, puisque dans nos textes ce n'était pas écrit... quand ce n'est pas interdit... c'est autorisé.

A la CNA nous sommes contents que vous ayez réagi comme cela ; la CNA s'est mis en tête d'essayer et à force, de réussir, d'harmoniser tous nos règlements... *(Applaudissements)*

On a commencé, on a établi un ordre de présentation, nous avons une réunion en mars où nous ne parlerons que de l'harmonisation des règlements et cela nous a fait plaisir de voir les réactions au tableau ; quand vous regardez ce tableau vous voyez 4 ou 5 lignes alors qu'il devrait n'y en avoir qu'une. Je remercie toute l'équipe de cette commission nationale qui se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2015 avec beaucoup de santé pour amener à terme vos projets, du bonheur et de la réussite. *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT. – Des questions particulières ?

M. BLANC.– Dans le compte rendu de la CNA d’octobre 2014, on peut lire sur une intervention de M. COSTE, qu’il y a beaucoup de problèmes dans le Jeu Provençal dans le Midi ; apparemment le Midi refuse les arbitres..., je voudrais savoir quelles sont les mesures prises par la CNA pour remédier à cela et est-ce que nous allons vers un règlement à deux vitesses : le Sud et le Nord ?

M. DUBOIS.– On ne peut pas accepter de voir un règlement à deux vitesses ; effectivement nos arbitres sont très mal accueillis lorsqu’ils veulent faire respecter le règlement dans le Sud de la France. Personnellement, on m’a dit que vous nous « » avec votre règlement, nous avons inventé le Provençal et nous connaissons le Provençal..., on me l’a dit à moi et ce n’est donc pas des on-dit ! Aux championnats de France, nous faisons respecter mais dans les autres concours du sud de la France, on essaie, on dit aux arbitres que cela sera progressif, on n’abandonne pas et on n’acceptera pas qu’il y ait deux vitesses.

M. MALLET.– Parmi nos arbitres nationaux atteints par la limite d’âge, pouvons-nous savoir ceux qui ont passé la visite pour préparer la désignation pour les nationaux ?

M. DUBOIS.– Je les ai tous avec les certificats médicaux, je ne l’ai pas de mémoire, je te l’enverrai par mail... 7 arbitres ont passé les 65 ans et ont demandé à poursuivre.

Un congressiste : Dans le cadre de votre harmonisation, vous dites que cela doit être partout pareil, pourquoi sur les internationaux jeunes, il y a des arbitres nationaux et que sur d’autres nous sommes obligés d’avoir un arbitre international venant de loin et qui entraîne des frais et n’arrange pas les finances des clubs ?

M. DUBOIS.– Nous désignons les arbitres internationaux pour tous les concours internationaux. Mais comme les concours internationaux Jeunes sont souvent déficitaires parce que cela coûte plus cher de les organiser, nous acceptons mais c’est une exception, de mettre des arbitres nationaux proches et même du département pour faire justement des économies. Sur un concours international nous désignons des arbitres internationaux !

M. VIRGILI (Président du CD66).– Je viens d’entendre avec effarement les propos tenus sur le Sud de la France... S’il y a ce type d’accusation à formuler, il faut préciser les départements, les comités responsables. Je me revendique comme étant du Sud, je me revendique comme joueur de Provençal et je n’accepte pas cet à-peu-près qui vise à assimiler l’ensemble du Sud de la France à quelques errements d’organisateur ! Quels sont les organisateurs de concours concernés qui renvoient les délégués ou les arbitres ? Pour ma part je suis délégué sur l’un des plus grands concours de Jeu Provençal : le Midi Libre, je n’ai pas vu une telle approche ! Je suis également avec attention le Provençal à Marseille qui était télévisé, vous avez eu une intervention remarquable de l’arbitre présent lors de la finale télévisée... par rapport à un joueur qui de façon très subtile posait le pied au moment de lancer sa boule, tout cela mérite qu’on rende hommage aux arbitres, je pense que les propos tenus aujourd’hui sont blessants pour toutes les personnes qui œuvrent pour faire en sorte que l’arbitrage soit uniforme et respecté dans tous les comités du Sud. (*Applaudissements*)

M. DUBOIS.– Nous vous remercions d’avoir dit ceci, vous avez Michel COSTE, président de la Commission du Jeu Provençal, lui pourra peut-être mieux vous répondre. Un concours plus il est gros, plus il est facile à arbitrer mais en PACA et environs, il y a beaucoup de concours et c’est dans les petits concours que cela est le plus dur.

M. CANTARUTTI.– Michel COSTE fera le compte-rendu du Jeu Provençal de suite après l’arbitrage, il vous en parlera plus précisément, Jean-Pierre tu as raison, il faut préciser et peut-être ne pas globaliser les personnes se comportant mal par rapport à l’arbitrage.

M. NOEL Jean-Yves (Responsable des arbitres Seine-et-Marne).– J’aurais voulu savoir sur quels critères vous vous basez pour donner la limite d’âge pour les examens des arbitres départementaux ? Chez nous les jeunes ne se bousculent pas et certains de plus de 60 ans sont plus alertes que les plus jeunes.

M. DUBOIS.– Nous avons choisi 60 ans parce que nous avons des demandes de personnes de plus en plus avancées dans l’âge ; nous avons l’examen, après nous sommes deux ans stagiaires, nous commençons à arbitrer seuls en principe la troisième année et les arbitres ne sont pas toujours en état d’arbitrer quand ils sont trop vieux, donc 60 ans on s’est dit que c’était une bonne limite **pour commencer** à arbitrer.

J'ai commencé mon allocution en vous disant qu'il faut favoriser, il faut avoir des candidats... et on vous dit que 60 ans... il faut mettre une limite et nous avons pensé cela et le comité directeur l'a approuvé.

M. TASTET (*Président Ligue Aquitaine*).– Nous avons un petit vent de fronde en Gironde qui fait que certains clubs refusent d'avoir des arbitres pour des concours. Quelle est la position de la CNA, pouvons-nous les obliger à avoir un arbitre, ont-ils le droit de refuser ?

M. DUBOIS.– Quel que soit le grade de l'arbitre, son patron est le président du Comité ; donc celui-ci doit pouvoir imposer des arbitres...

M. TASTET.– Peuvent-ils refuser ou pas ?

M. DUBOIS.– Non, quand on désigne un arbitre, on ne peut pas le récuser.

M. VACAVANT (*Secrétaire général CD89*).– Au niveau du document reçu sur les tenues, ce que vous avez dit annule ce document ?

M. DUBOIS.– Oui, c'était un document valable en 2014, nous sommes en 2015. Vous allez en recevoir un autre dès que la FIPJP aura entériné son nouveau règlement, nous allons le recevoir. Le temps de l'actualiser nous enverrons les modifications à tous les référents arbitres pour qu'ils diffusent aussitôt à tous leurs arbitres. Ce tableau vous a fait réagir, nous a fait plaisir parce que vous avez réagi et vous montrez que vous voulez une uniformisation mais vous pouvez le mettre à la poubelle.

M. VACAVANT.– Au niveau du but, il est dit dans les textes qu'il est interdit de ramasser le but avec un aimant,....

M. DUBOIS.– Sauf le but noir d'OBUT en matière synthétique...

M. VACAVANT.– On interdit d'un côté et on autorise de l'autre ce but homologué ?

M. DUBOIS.– Les buts en bois sont interdits d'être ramassés par l'aimant.

M. CANTARUTTI.– Le but est homologué par la FIPJP, la Fédération Française pas plus que la Fédération Belge ou une autre homologue ne peut décider quoi que ce soit en matière d'homologation de boules et de buts, c'est la Fédération Internationale qui en a la prérogative.

M. ROBERT.– Vous remettez une barrière juridique, vous avez pensé que c'était bien à 60 ans... mais à nouveau problème juridique : il n'y a pas de barrière à mettre, c'est de la discrimination ! Vous êtes déjà revenus sur les 65 ans ?

M. DUBOIS.– Non, ce n'est pas pareil. Pour exercer, il n'y a pas de limite d'âge mais uniquement pour passer l'examen.

M. ROBERT.– La population de la Pétanque est glissante et la durée de vie s'améliore d'année en année et ce n'est pas forcément judicieux par rapport aux personnes qui peuvent prendre une retraite et découvrir une passion au niveau de la Pétanque et qui seraient amenées à se dire que cela leur plairait d'arbitrer... On nous donne des chiffres où cela baisse, je pense qu'il ne faut pas mettre de barrière car on va se limiter sur le choix.

M. DUBOIS.– Nous y avons pensé à cette limite d'âge qui allait nous faire perdre quelques arbitres... mais nous avons décidé.

M. ROBERT.– J'ai vu que la CNA a travaillé sur l'harmonisation des tarifs d'arbitre et que le Comité Directeur l'a remis à plus tard, il aurait été bien comme vous avez harmonisé les règlements, de le faire pour les tarifs et indemnités des arbitres.

M. DUBOIS.– Nous nous sommes lancés là-dedans, il est vrai que notre première mouture a été refusée puisque présentée rapidement...

LE PRÉSIDENT.– L'harmonisation n'a pas été refusée mais les propositions de tarif à l'intérieur sont à étudier, ce sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur.

M. ROBERT.– Le souci est que nous sommes obligés de partir du haut vers le bas : 60 € pour une journée, à l'heure actuelle et au coût de la vie, cela me paraît peu ?

LE PRESIDENT.– Nous avons pensé à relever tout cela mais l’harmonisation mérite plus de réflexion, à la lecture de la proposition faite, il y avait aussi des disparités.

M. PASCUAL (*Président du CD35*).– Un cas particulier : nous sommes un département qui commence à manquer d’arbitres ; nous avons le cas d’une personne qui est malentendante et muette qui connaît parfaitement les règlements et qui souhaite passer son examen d’arbitrage, de ce handicap nous ne nous sommes pas prononcés et je voudrais savoir s’il y a une position particulière de la Fédération sur un cas comme cela ?

M. DUBOIS.– En principe pour être arbitre, il faut être en condition physique ; dans le document établi par notre commission médicale pour poursuivre l’exercice, il y a des conditions... il est très difficile d’arbitrer si vous n’entendez pas, parce que par derrière si on appelle l’arbitre, il ne peut pas entendre, on peut vous critiquer et pour moi cela me paraît difficile. Il faut être – je pense – en possession de ses moyens.

M. CANTARUTTI.– Il peut passer l’examen mais après pour arbitrer cela risque d’être compliqué ! Je suppose que de par son handicap il pallie par d’autres choses...

Dr IANNARELLI (*Médecin Fédéral*).– Bonjour à tous, surdité, mutité ne sont pas des contre-indications à la pratique de l’arbitrage ; quelqu’un qui a les deux handicaps, cela me semble techniquement difficile pour arbitrer et se faire comprendre par les joueurs et cela risque de poser des problèmes mais ce n’est pas une contre-indication médicale mais techniquement difficile d’exercer sa profession d’arbitre avec ces deux handicaps.

M. DUBOIS.– Il peut passer l’examen mais arbitrer des concours ?

M. De BASTOS (*Président du CD39*).– Un mot qui m’a fait plaisir : HARMONISATION, par avance on ne peut que souhaiter à la CNA une pleine réussite dans cette entreprise. Si aujourd’hui nous avons des difficultés à recruter des personnes pour passer l’examen, cela est dû tout simplement à des textes complexes. Lorsqu’un arbitre doit passer d’un régional à un départemental suivi d’un national, s’il ne relit pas les règlements, il a de quoi se tromper... Puisque nous parlons d’harmonisation, il faudrait déjà s’intéresser au départ, au moment de l’examen : est-ce que l’harmonisation est équitable sur l’ensemble du territoire ? Est-ce que tous les comités, maintenant, font passer l’examen de Pétanque et de Jeu Provençal, si non ou oui quelle est la position de la CNA.

M. DUBOIS.– Officiellement, la partie « Provençal » est obligatoire à l’examen départemental. Nous avons le même questionnaire pour toute la France, il vous a été distribué hier et c’est le même pour tous. Il y a des manquements mais nous y arrivons de plus en plus, peut-être pas cette année mais nous y arriverons bientôt. Nous ne pouvons pas envoyer un membre de la CNA ou du Comité Directeur contrôler les examens de tous les départements !

M. LE BOT (*Président du CD31*).– Pour les personnes malentendantes et muettes, nous, en Haute-Garonne, nous avons accepté des candidats sourds et muets, que ce soit pour les arbitres ou pour les initiateurs. Nous avons pris des traducteurs en langue des signes pour qu’ils puissent participer à ces examens ; il ne faut pas oublier qu’il existe des compétitions de pétanque pour les malentendants ; la porte est ouverte pour les candidats arbitres de pouvoir officier sur ce genre de compétitions.

M. PASCUAL.– Dans ce cas, il comprend parfaitement sur les lèvres !

M. LE BOT.– Pour nous cela est pareil, il utilise le langage des signes dans les compétitions ; il est appareillé, il peut faire quelques concours. Notre vocation est aussi de lutter contre l’exclusion, c’est à l’honneur de notre Fédération d’accepter et de trouver des possibilités pour que ces personnes puissent arbitrer dans un contexte particulier. Il y a des possibilités de prise en charge quand on prend des traducteurs en langue des signes : Jeunesse et sports, le CNDS. (*Applaudissements*)

M. NOGARET (*Président du CD12*).– Pour les jeunes y-a-t-il un âge limite pour se présenter ?

M. DUBOIS.– 16 ans, avec une autorisation parentale.

M. NOGARET.– Que proposons-nous au niveau des écoles de pétanque pour l’arbitrage ? Je trouve que l’accent n’est pas mis sur le rôle de l’arbitre.

M. DUBOIS.– La CNA est mal placée pour cela, je ne conçois pas que l’on ait une école de pétanque sans donner des leçons d’arbitrage, c’est une obligation !

M. NOGARET.– Dans les Championnats des Clubs, ne serait-il pas possible de demander à ce qu'il y ait des enfants sous la responsabilité d'un arbitre qui pourraient arbitrer leurs congénères, par exemple ?

M. DUBOIS.– Monsieur CANTARELLI parlera des Championnats des Clubs.

M. GARCES (*Président Ligue Midi-Pyrénées*).– N'avez-vous jamais imaginé de faire, comme dans d'autres disciplines, arbitrer les compétitions jeunes par des arbitres jeunes en espérant que quand ils arriveront à l'âge adulte, ils continuent dans l'arbitrage ? Nous parlons de carence d'arbitre, de limite d'âge...

LE PRESIDENT Il y a même des compétitions jeunes qui sont arbitrées par des jeunes, qui ont simplement passé une initiation à l'arbitrage – dans d'autres sports – qui arbitrent avec un arbitre confirmé comme le basket par exemple.

M. CANTARELLI.– Alain, tu as pratiquement répondu à ma place ; nous allons, comme d'autres fédérations le font déjà, étudier et lancer un projet d'arbitrage chez les jeunes en général.

M. COLANTUONO (*Président du CD67*).– J'avais demandé à intervenir dans les questions diverses mais ma question n'a plus lieu d'être, parce que vous avez répondu, en partie, sur les chaussures ouvertes ; toutefois qu'en est-il de la question concernant le port du « marcel » ? Vous autorisez le port du marcel dans les départementaux, régionaux et nationaux ; cela vient en contradiction avec la notice « tenue » approuvée par le Comité Directeur en novembre 2011....

M. DUBOIS.– Les épaules doivent être couvertes pour les Championnats ; il faut relire le document que vous avez reçu et approuvé par le Comité Directeur. Nous avons commencé l'harmonisation, ce n'est pas facile à faire accepter.

LE PRESIDENT.– Quand vous ajoutez, à chaque cas particulier, des petites phrases, au bout de quelques années vous vous apercevez d'une disparité du règlement et il faut remettre à plat tous ces règlements. Le port du marcel fait partie de l'harmonisation – l'enlever ou le garder – la commission nous proposera un projet et on y réfléchira.

M. COLANTUONO.– Je vous remercie pour l'uniformisation, nous avons 104 Comités départementaux, 23 Ligues cela nous fait 127 règlements avec les règlements internes ; je crois qu'il serait bon d'uniformiser la tenue sur tout le territoire !

M. THEARD (*Président du CD07*).– Le port de la chaussure fermée, lorsque vous êtes arbitre, délégué ou organisateur d'un concours, lorsqu'un joueur vous présente un certificat médical, attestant que ce monsieur ne peut pas porter des chaussures fermées, quelle attitude tenir ?

M. DUBOIS.– Le certificat médical est valable.

LE PRESIDENT.– On ne va pas commencer à accepter des certificats médicaux....cela me désole d'avoir des personnes qui se comportent de cette façon.

M. THEARD .– On le rencontre, même si le certificat est de complaisance...

LE PRESIDENT.– C'est vraiment d'un bas niveau... je connais des personnes qui ont des problèmes de chaussures mais elles mettent des chaussures fermées et pourtant elles se déplacent difficilement... Elles ont suffisamment d'intelligence pour ne pas aller se faire faire un certificat médical pour porter des tongs ! (*Applaudissements*)

JEU PROVENCAL

M. COSTE (*Membre du Comité Directeur*). – Mesdames, Messieurs, chers Amis, je n'ai pas pris la parole concernant la réglementation mais je viens de voir que la FIPJP avait déjà travaillé pour les chaussures, nous avons discuté, il y a quelques années pour les pantalons, il ne reste plus qu'à travailler sur le haut. Quand nous aurons les trois fondamentaux : le haut, les pieds et les pantalons, nous aurons fait le tour. Dans 15 jours la CNA se penchera là-dessus.

Au niveau de l'arbitrage : je suis comme vous président du CD84, 630 concours à mon calendrier, 7 arbitres ! Je vous laisse le soin d'analyser.

Le Jeu Provençal : depuis le début du mandat – soit deux ans à ce jour – nous observons une sensible amélioration de la participation des Ligues et des Comités dans nos championnats au jeu provençal :

* au championnat doublette : 1 Ligue et 6 comités supplémentaires nous ont rejoints ;

* au championnat tripléte : 3 Ligues supplémentaires - statu quo pour les comités.

Il en résulte que 16 ligues sur 22 et 70 comités sur 96 pratiquent – j'enlève les départements et région d'Outre-mer - à ce jour le jeu provençal ! Seulement dirai-je !

Nous devons développer sa pratique sur l'ensemble du territoire. Mesdames, Messieurs les présidents des Ligues et Comités qui ne pratiquent pas régulièrement le Jeu Provençal, essayez de mettre en place une ou deux compétitions régionales hors les championnats de France.

Nos championnats de France 2014 : CANEJAN et CAVEIRAC se sont très bien déroulés. J'en profite pour remercier les organisateurs qui avaient mis à notre disposition des aires de jeux adaptées à la pratique du jeu provençal. A noter l'initiative renouvelée du Comité du Gard d'offrir à chaque délégué, en guise de cadeau traditionnel, un siège. Cette initiative permet d'éviter des déperditions de chaises sur les aires de jeux par des spectateurs peu scrupuleux.

Les championnats de France 2015 : Pour la deuxième année nos championnats doublette et tripléte sont complets à 128 équipes. Nous avons même des demandes qui n'ont pu être pleinement satisfaites (par rapport au nombre d'équipes demandées).

Nous nous retrouverons à VAUVERT pour le tripléte et à MONTAUBAN pour le doublette

Arbitrage du Jeu provençal : depuis la mise en place du pool d'arbitres élite fédéral, l'arbitrage s'est considérablement amélioré dans les championnats de France. Un groupe d'arbitres s'est constitué pour intervenir dans les championnats au jeu provençal ; il remplit pleinement ses missions. Ces arbitres sont motivés, solidaires entre eux et pratiquent un arbitrage homogène. Un défaut d'harmonisation dans l'arbitrage est relevé chaque fois, qu'aux arbitres du pool fédéral, viennent s'adjoindre des arbitres locaux. Je vous rappelle que des formations existent à l'initiative de la commission nationale d'arbitrage et de ses organes déconcentrés.

Règlement du Jeu Provençal : La commission du jeu provençal n'est pas du tout favorable à l'adoption de parties en temps limité quelle que soit la nature des compétitions (championnats et concours départementaux, régionaux, nationaux). Ceci pourrait être adapté à des compétitions entre clubs. Après avoir obtenu l'accord préalable de la FFPJP, nous avons demandé à la FIPJP d'apporter une modification au règlement de jeu :

"... après deux (et non trois) jets de bouchon annulés, l'équipe adverse pose le bouchon à la main à l'endroit autorisé de son choix..."

Mise à jour des articles 6 et 7 du règlement officiel.

Nouvelle compétition : Lors de mon intervention l'an dernier au congrès de MACON, je vous avais précisé que la commission se pencherait sur les perspectives d'évolution de la pratique du jeu provençal. Actuellement, nous n'avons recensé qu'une dizaine de comités qui organisent un championnat par équipes de clubs et même pour certains une rencontre finale interrégionale !

Courant 2015, un règlement fédéral sera élaboré en collaboration avec les acteurs qui pratiquent déjà ce type de compétitions. Nous débiterons les phases départementales en 2016 pour que des phases régionales puissent voir le jour en 2017.

Nous sommes prêts à développer ce type de compétitions car tous les dirigeants et participants soulignent leur caractère particulièrement convivial.

RIEN, pour autant ne pourra se faire sans un nécessaire partage de nos convictions et SURTOUT votre active participation. Je compte sur vous pour nous aider à poursuivre dans cette voie. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Des questions ?

Un membre du CD 89 demande si la modification au niveau du lancé du but de 2 fois et non plus 3 est-elle applicable dès maintenant, les examens sont la semaine prochaine ?

M. COSTE. – Non, nous attendons l'aval de la FIPJP, l'application serait pour 2016.

M. GARCES.– Michel, durant un temps sur les terrains de boules il s'était fait écho d'une modification par rapport au déplacement de l'objet touché, actuellement à 1,50 mètre ; il y avait un consensus au niveau des joueurs et des dirigeants, pour le ramener à 1 mètre. Cela serait favorable et éliminerait une part de chance par rapport à ces déplacements. Qu'en est-il de cette mesure ?

M. COSTE.– Non, au niveau de la commission du Jeu Provençal, nous avons parlé de cela, nous avons dit statu quo pour le 1,50 m. lorsqu'on déplace le bouchon en pointant et les 2 mètres lorsqu'on avait un retour de boule ; ces articles sont bien séparés. On ne confond pas avec l'impact à un mètre d'une boule frappée.

NB : Chaque fois que nous allons visiter une aire de jeu pour les Championnats de France, nous signalons que le jeu fait 24 mètres et que nous devons obligatoirement avoir des butoirs situés de part et d'autre à 1,50 mètre : le jeu fait 27 mètres. Je ne l'ai vu qu'une fois sur une aire de jeux où nous avons eu 1,50 mètre de chaque côté. Cette règle ne peut s'appliquer que lorsque le bouchon a déjà bougé en cours de mène, à la limite si quelqu'un le pousse à 1,50 mètre il est encore valable même en terrain interdit... nous n'avons pas encore eu ce problème... Au jeu Provençal on doit jouer sur un jeu de 27 mètres : 24 mètres cadrés et 1,5 mètre de part et d'autre avec les butoirs.

J'insiste pour les Comités et Ligues qui ne pratiquent pas le jeu provençal ; pratiquez-le, il est très intéressant.

Concernant les examens d'arbitres : Nous sommes obligés de faire passer les examens d'arbitres départementaux, à la fois au Jeu Provençal et à la Pétanque ; pour quelles raisons ? Il y a 20 ans, un couple d'arbitres arrive de l'Aisne, ils sont diplômés, nous faisons des répartitions et ils ont arbitré ; ils n'avaient jamais vu un Jeu Provençal, ils ont mesuré les points mais ils n'ont pas arbitré !

REPARTITION des EQUIPES

M. COSTE (*Vice-président*). – Nous vous rappelons que la répartition des diverses équipes aux championnats de France est effectuée à partir de l'effectif N-1, soit pour 2015 sur la base de l'effectif 2013.

Pour 2015, le tableau de tous les championnats de France à 128 équipes est complet au point que toutes les demandes n'ont pu être satisfaites.

Comme l'année précédente, l'organisateur du championnat de France doublette pétanque masculin (le comité des Pyrénées-Atlantiques) ne disposera pas d'équipes à ce titre.

En cas de défection de dernière minute d'un Département ou Région d'Outre-Mer, nous serions amenés à l'en informer aussitôt.

Notre championnat de base - le tripléte pétanque senior masculin - revient en 2015 à 256 équipes : 57 équipes ont été affectées aux ligues et 199 aux divers comités. Le tableau étant complet, nous vous renouvelons qu'en cas de défection de dernière minute d'un DROM, dont les financements publics ne sont connus qu'en mars, nous serions amenés à interroger le ou les comités suivants dans l'ordre décroissant de leur effectif.

Je souhaite aux comités et ligues de beaux championnats 2015. Merci de votre attention.
(*Applaudissements*)

DISCIPLINE

M. POGGI (*Président de la Commission de Discipline Fédérale*). – Bonjour à toutes et tous.

Depuis 2 ans, j'ai la charge de la Commission Fédérale de Discipline. Vous le savez, cette Commission a dans son champ de compétence les incidents survenus lors des Championnats de France, des Internationaux, Nationaux et Evènementiels, le Championnat National des Clubs, les phases finales de la Coupe de France et les manifestations agréées par la F.F.P.J.P.

Ce champ d'action, élargi il y a quelques années, a donné à notre Commission beaucoup de travail dans l'année écoulée. 32 dossiers au total ont été traités, avec autant de justice que de fermeté.

Je me dois tout d'abord de remercier les membres de cette Commission Fédérale, que sont : Didier SCHMITT - Claude CARBONNIER - Jean-Louis RIZZO - Francis GARRIGUE - François DEBONNAIRE - François KURZ - Alain VALERO - Jean-Noël VENON et Jacques DURANTHON. Soyez tous grandement remerciés pour le travail accompli, j'ai toujours le même plaisir à officier à vos côtés, et je suis conscient d'avoir la chance de pouvoir compter sur des membres impliqués et compétents. Merci bien entendu à Xavier GRANDE, toujours disponible, pour son aide tout au long de l'année.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de rendre un hommage appuyé à un membre que je n'ai pas cité : notre cher et regretté André DANHIEZ. Nous avons tous eu une grande peine d'apprendre sa disparition. Il était un juge instructeur irréprochable, et nous garderons tous en mémoire son dévouement. Je salue également les nouveaux arrivants Patrick GRIGNON – Jean Claude GERONIMO – Jacky BREANT.

Comme chaque année, des demandes de remise de peine nous ont été adressées et en toute transparence, nous les avons refusées systématiquement. Je continue de penser que l'incivilité est un fléau responsable en partie de notre mauvaise image et de notre difficulté à recruter de nouveaux licenciés. J'espère que le travail réalisé par la Commission Fédérale aide à éloigner des terrains les fauteurs de trouble, et convainc quelques parents de nous confier leurs enfants.

Un remerciement particulier ici aux arbitres, qui sont en première ligne, et qui avec courage et abnégation rédigent des rapports d'incidents sans lesquels aucun dossier n'est possible. Je souhaite pour finir saluer toutes celles et tous ceux qui œuvrent dans les Commissions Départementales et Régionales, ainsi que mes collègues de la Nationale. Notre tâche est ardue, mais l'accomplir sans faillir est une grande satisfaction. Remerciements enfin à M. PEROTTO, qui nous reçoit merveilleusement ici dans le Rhône, et dont j'ai pu constater la grande efficacité en matière disciplinaire au cours de l'année. Recevez toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Merci de votre attention et je cède la parole avec plaisir à notre ami Michel DESBOIS. *(Applaudissements)*

M. DESBOIS (*Président de la Commission de Discipline Nationale*). – Bonjour à toutes et tous, après l'intervention de Michel POGGI concernant la Commission Fédérale que je remercie vivement ainsi que les membres de celle-ci pour l'énorme travail effectué cette année.

Fonctionnement de la Commission Nationale :

Sa composition : Mmes Lucette COSTE et Gwenaëlle PAUGAM, Messieurs BRUANT Daniel, BRUNIN Gérard, CHEVALIER Gérard, DESMULIE Jean-Claude, LE BOT Michel, TASTET Patrick et moi-même, deux renforts encore : Messieurs CARTIER Jean-Pierre et DESBOUYS Jean-Claude de la Ligue Rhône-Alpes, le rapporteur est Monsieur Xavier GRANDE.

10 dossiers ont été traités lors de la saison écoulée ; certains étaient incomplets. A ce sujet je vous rappelle que le dossier d'instruction est obligatoire en commission régionale. Il est laissé à votre appréciation en départemental, je vous incite toutefois à le mettre en place car la pièce est intéressante dans le déroulement du dossier ; le reste nous l'avons traité normalement.

Commentaires et Remarques :

Nous accomplissons une mission qui n'est pas toujours simple mais il faut rester soudés dans ce domaine. Nous avons mis en place un accompagnement, utilisez-le, avant que les bêtises ne soient faites, cela évitera des décisions cassées, des dossiers retournés, des médiations désastreuses devant le CNOSF. J'en appelle à votre passion pour nos sports, ne lâchons rien, travaillons ensemble et nous y arriverons.

La chose la plus importante : travaillons avec nos textes et uniquement comme cela, pas d'interprétation, pas d'invention...

Je ne terminerai pas sans vous dire que je sais combien cela est décevant de se voir casser un dossier en appel, combien il est difficile de faire de la discipline pour des bénévoles. Nous sommes, commission nationale, tous aussi déçus de prendre certaines décisions ; mais c'est notre responsabilité.

Un seul message : travaillons ensemble, changeons, partageons et nous y arriverons.

Point sur le tour de France de Formation : à ce jour 18 Ligues ont reçu la formation, j'invite les autres ligues à prendre contact avec moi afin que nous programmions cela ensemble.

Dans le nouvel organigramme, nous avons créé une commission éthique, déontologie, médiation, réconciliation : elle est composée de Mme COSTE Lucette, Messieurs POGGI Michel, BRUANT Daniel, GRANDE Xavier et moi-même.

Cette dernière saison, elle n'a pas eu l'occasion de se réunir, il faut – j'ose dire – que cela continue. Sa mission : elle doit pouvoir apporter une solution entre les tensions avérées entre des personnes qui ne trouvent pas de solution à différents problèmes pouvant amener à une situation de rupture ; éviter si cela est encore possible de se retrouver devant une commission de discipline.

Elle est saisie par nos soins suite aux renseignements récoltés, ces derniers amenant à réflexions approfondies et bien entendu avec l'accord du Comité Directeur Fédéral.

Les modifications sont proposées par l'équipe de formation composée de Mme Lucette COSTE, Monsieur Xavier GRANDE et moi-même avec le renfort de membres de la commission nationale. Elles sont faites au Comité Directeur qui entérine ou pas.

Je vous rappelle que s'il y a des modifications, elles sont applicables dès le retour du congrès national et de même pour les documents modifiés. Ils seront disponibles sur le portail de la Fédération dès le début de la semaine prochaine.

Le changement pour application 2015, entériné par le Comité Directeur de jeudi dernier est applicable dès votre retour. A ce jour vous aviez deux délais pour l'engagement des poursuites :

20 jours suite à l'incident, c'était traditionnel et vous aviez une possibilité de 60 jours pour les présidents de comités et de ligues.

A partir de 2015, un seul délai : 60 jours. Cette demande a été la vôtre tout au long de l'année, cela va vous aider et vous laisser plus de temps pour éviter les fameuses bêtises citées précédemment. Ces 60 jours, nous aurons la possibilité, lorsqu'il s'agira d'interdiction d'épreuves qualificatives, puisque si vous avez 60 jours et 3 mois pour gérer en 1^{ère} instance, à vous de gérer dans ces 60 jours l'ensemble de nos championnats pour faire qu'un seul voyage. Merci Lucette d'avoir trouvé cette idée, elle est magnifique.

Il faut continuer à travailler ensemble et en toute harmonie. Je souhaite que nous puissions vous aider et vous accompagner ; n'hésitez pas, nous sommes à vos côtés. Nous n'avons pas la meilleure place lorsqu'on s'occupe de discipline, il faut continuer, sortons les voyous de nos terrains. Mes vœux vous accompagnent pour 2015 et bon anniversaire Michel ROBERT ! (*Applaudissements*) (*Pause 15 minutes*)

LE PRESIDENT.– Nous allons faire une précision sur la discipline, certains n'ont pas compris.

M. DESBOIS.– Au vu de la jurisprudence actuelle, nous n'avons pas le droit de mettre des peines automatiques ; au départ nous voulions travailler sur ce système-là en disant que vous allez gérer les interdictions de championnats vous-mêmes, malheureusement on ne peut pas le faire. Je ne dis pas que la solution apportée est la meilleure mais elle vous aidera un peu ; pourquoi ? Parce que si vous commencez vos championnats début avril et vous allez jusqu'à fin mai ; vous allez peut-être avoir un cas le 10 avril, un autre le 28 mai, sur l'ensemble de vos championnats ; vous allez attendre la fin de vos championnats puisque votre délai est de 60 jours pour engager les poursuites et plus de 20 jours. Vous allez regrouper les situations. Je ne dis pas que cela vous enlèvera tous les frais mais cela les limitera fortement. Quand on dit 60 jours pour engager les poursuites + 3 mois pour traiter en première instance, cela vous laisse assez de temps pour passer l'ensemble de vos championnats dans cette période. Nous ne parlons là que des personnes absentes sur les épreuves qualificatives, pour les retraits de licences c'est la procédure normale.

M. STEPHANT (Président du Comité du Morbihan).– Michel tu es parti un peu vite ! Si un jury suspend un joueur, le président du comité a bien 5 jours pour confirmer cette décision mais le délai est-il le même si on infirme la décision ?

M. DESBOIS.- si tu infirmes la décision, tu vas faire un courrier à la personne en lui disant que sa peine s'arrête, dans les 5 jours, c'est une obligation.

CHAMPIONNAT NATIONAL des CLUBS (CNC)

(Présentation accompagnée d'un diaporama)

M. CANTARELLI. (*Vice-président délégué*)– Chers collègues, bonne santé à toutes et à tous. J'ai mis sur la présentation du CNC la couverture de Planète Boules, merci à Patrick CHALENCON d'avoir fait l'honneur au CNC de cette page.

Les travaux du comité de pilotage :

Nous nous sommes réunis cette année 4 fois et il manque sur la photo André DANHIEZ qui a fait un énorme travail, non seulement au comité de pilotage, en homme discret, travailleur infatigable et aussi dans les autres commissions de la Fédération, il en était un pilier, merci cher André. Je vous demanderais de le saluer par vos applaudissements. (*Applaudissements*)

Je vous remercie sincèrement et nous avons tous présenté nos sincères condoléances émues.

Les faits marquants de l'année :

Pour le CNC :

- **des chiffres en améliorations constantes**, de beaux vainqueurs, des participants, de belles organisations ; les remontées sont positives ; deux finales placées sous la Web TV fédérale.

Le plus beau compliment fait au CNC est la participation des clubs malgré les coûts que représentent pour eux cette compétition. Un grand merci à ces présidents de clubs merci pour tout ce que vous faites.

- **un seul forfait de match** : ESB Pétanque BRUGES (33) l'équipe a eu une sanction financière.

- **un seul forfait général** (4 en 2013) : ASPTT VESOUL PUSY (70) – Club en cessation d'activités, la sanction financière est de 1 000 € et l'exclusion du CNC est prononcée. La sanction est déjà réglée par le club en question.

- **Un soupçon de « match arrangé »** sans réclamation.

Pour le CNC Féminin :

16 Ligues participantes (9 en 2013)

32 équipes (16 en 2013)

Zéro forfait ! Un grand succès des deux rassemblements du 2^{ème} tour à SAINT-YRIEIX (16) et BELLERIVE/ALLIER (03) ; des excellentes organisations des deux comités, je remercie Joël GOVIGNON et Max LARVARON. Nous avons eu une ambiance extraordinaire entre toutes les filles de toutes les équipes ; le comble : les filles se sont rassemblées le dimanche matin à 8 h00 au boulodrome pour nous faire une Marseillaise *a capella*. (*Applaudissements*)

Malheureusement et j'en ai déjà parlé avec Jean-Claude DUBOIS et nous avons relevé que l'épreuve de Tir de Précision pose un problème aux arbitres, par manque d'expérience, la CNA va donc y travailler.

Participation CNC : Ligues, CD, Equipes tout est en augmentation, chez les séniors : 5997 équipes, 1374 chez les féminines, 227 chez les jeunes, 2675 chez les vétérans, 278 au Jeu Provençal.

En rajoutant le CNC, nous arrivons à un total général de 6 473 équipes avec 3985 clubs chez les séniors, 1586 chez les féminines, 285 chez les jeunes Benjamins/Minimes, 348 chez les Cadets /Juniors ; 2691 chez les Vétérans et 286 au Jeu Provençal : total d'équipes pour 2014 de 11 669 soit **86 695 joueurs**.

Résultats et Classements

Tous les résultats et classements avec montées/descentes étaient sur le site CNC avec des articles, des vidéos.

Nous sommes sur le budget prévu et toutes les indemnités CNC viennent d'être versées aux clubs.

Finale du CNC Jeunes à BANS Mont-Sous-Vaudrey (39)

Le premier rassemblement Jeunes séparé de la Grande Finale CNC avec :

- 9 Ligues (5 Ligues en 2013) : ALSACE – AQUITAINE – BOURGOGNE – LANGUEDOC-ROUSSILLON – LIMOUSIN - MIDI-PYRENEES - RHONE-ALPES - FRANCHE-COMTE – CORSE.

Forfait de MARMANDE remplacé par Franche-Comté.

24 Equipes (10 en 2013).

Une excellente organisation et félicitations à la Ligue Franche-Comté et à l'équipe du dévoué Président Paulo DE BASTOS du CD39. Là aussi, une très bonne ambiance malgré un marathon finalement « bien supporté » par les jeunes. Les jeunes nous ont offert une Marseillaise « *a capella* » sur le Podium.

La présence de la WEBTV fédérale et une couverture totale de l'évènement par le journal « Le Progrès ».

Finale CNC + CNC Féminin - 21 au 23/11/2014 à SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76)

Félicitations au Président Jackie BREANT et toute son équipe de la Ligue Haute-Normandie dévouée.

20 Equipes en lice : 16 CNC + 4 CNC-F.

Nous avons eu un excellent reportage de 7 minutes FR3 Normandie ; de très bonnes interviews de nos joueuses et joueurs qui ont tous reflété l'esprit du CNC et idem pour l'interview de KERHORRE sur la chaîne locale TEBEO (ces 2 vidéos ont été mises sur le site CNC).

Les résultats : (voir palmarès en annexe)

Règlements CNC et CNC-F

- Pour les montées / descentes : la priorité de montée est donnée, en cas de place laissée vacante, par une équipe qui se retire : aux équipes des divisions inférieures plutôt qu'au repêchage d'équipes qui descendent ; sont prises les équipes les mieux classées suivant les critères existants (exemple de cette année pour MARMANDE et FOUSSIGNAC il fallait remplacer l'ASPTT Vesoul qui tombait et nous avons eu l'arrêt de PEZENAS)

- changement des horaires de phase championnat le 2ème jour (dimanche) de 08 : 00 à 13 : 00 puis le repas, de sorte que les équipes puissent rentrer plus tôt.

- le coaching : s'il est coach ou « capitaine joueur », il ne peut être qu'un licencié du club. On ne peut pas coacher une équipe d'un autre club, cela paraissait évident et pourtant nous avons eu le problème.

Rappels :

L'unité des rencontres en CNC est le match fait de phases TT + D + T.

Précision des dimensions de terrains à mettre sous article 10.

Préciser ce qui est « journée », ce qui est « match » ce qui est « phase de jeu » → partie car de nombreuses personnes font la confusion.

La feuille de match ne peut pas être modifiée (ni suppression, ni ajout) après le début de la compétition (c'est pour ça qu'on peut mettre 8 joueurs).

Si le joueur qui arrive en retard était inscrit sur la feuille de match et qu'il n'avait pas déposé sa licence il peut le faire au moment de son arrivée mais n'entrer seulement que dans la phase suivante.

Cas d'oubli de licence : Si un joueur se présente sur la compétition CNC, CRC, CDC sans son support de licence (oubli, perte, etc..), sur présentation d'une pièce d'identité, il sera autorisé à participer si, et seulement si, il est possible de vérifier informatiquement sa fiche. De plus, après vérification, si le joueur est effectivement licencié, il devra s'acquitter d'une amende de 10 €.

Formulaires :

- Mise à jour du formulaire « Rôle du Délégué » sur le site CNC ;

- Tableau des Officiels : seront demandés cette année les adresses mails + téléphones des Délégués et Arbitres ;

- Lettre de recommandations aux organisateurs.

Modification de l'article 16 sur le dépôt d'une réclamation : les litiges et les réclamations portant sur une rencontre opposant deux clubs, ou opposant 2 autres équipes du groupe, doivent être immédiatement consignés auprès du Délégué et de l'Arbitre principal.

Le délégué devra obligatoirement réunir le jury, dans le respect de l'article 15, avant de prendre une décision. Dans le cas de suspicion de « match arrangé » notamment lors de la dernière journée, le

délégué et l'arbitre devront obligatoirement arrêter la rencontre et signifier aux coachs et aux joueurs les sanctions encourues, qu'elles soient sportives pour leur club voire disciplinaires pour les joueurs.

Seul le délégué pourra demander dans son rapport la saisine du Comité de Pilotage notamment dans le cas de faute collective et de connivence entre les équipes prévue à l'article 12A.

Les résultats transmis par le délégué officiel seront considérés comme seuls valables et entérinés par le Comité de Pilotage.

CNC-Féminines : nous maintenons cette année la possibilité d'avoir des Ententes de Clubs au niveau Départemental ; nous voulons permettre à toutes les filles de pouvoir jouer. Dans l'avenir, nous irons vers les équipes de club.

Pour la configuration des féminines 2015 : 2 journées + 1 rassemblement + Finale à 8.

Nous appliquerons pour le Tir de précision, seulement la formule du Championnat du Monde soit plus de Tir simplifié. Ce sera plus facile pour tout le monde au niveau Départemental et Régional.

CNC-Jeunes : nous allons simplifier les ateliers tir, de point et de combiné parce que cela dure bien trop longtemps.

Sanctions sportives : la réclamation vient d'un rapport du délégué ou du jury dans les 48 heures sinon on entérine le résultat.

Historique et prévision : En 2015 nous arrivons, avec les augmentations d'équipes, à un budget de 180 000 € après avoir démarré avec 20 000 € en 2009. Nous augmentons les équipes de 32 à 48 chez les Filles, de 24 à 32 chez les Jeunes et nous avons des charges d'organisation puisque la finale Jeunes est séparée de celle du CNC.

La situation des inscriptions :

CNC-CNC2 et CNC3 : complets. Tout le monde a répondu cette année.

CNC Féminin : 19 Ligues inscrites (15 en 2014).

47 équipes, il reste 1 place : cause du retrait de l'Amicale Bouliste du TAURION (87) ; 2 ligues ne participent pas encore.

CNC Jeunes : 14 Ligues inscrites (9 en 2014). Nous attribuerons 1 équipe supplémentaire pour les ligues titrées : AQUITAINE et MIDI-PYRENEES qui auront deux équipes par catégorie.

Echéancier 2015 :

- jusqu'au 07 février 2015 finalisation pour les inscriptions CNC-FEMININ et JEUNES.
- 13-15 Février 2015 : Comité de Pilotage lors du Conseil National pour la constitution des Groupes CNC 2015 et Féminin ainsi que la fixation des modalités 2015.
- Courrier aux clubs avec diffusion des Groupes + Modalités 2015.
- 17-19 Avril 2015 Comité de Pilotage sur le Comité Directeur où nous ferons l'établissement du calendrier, les tirages au sort et les sites d'organisation retenus.
- Affichage du calendrier sur le site FFPJP et distribution officielle aux Ligues, CD et Clubs concernés.

Configuration 2015 :

- pas de changement pour le CNC toujours 112 équipes.
- Pour le CNC Féminin : 48 équipes soit + 16 (8 groupes de 6).
- CNC JEUNES : 32 équipes soit + 8 (4 groupes de 4).

Dates CNC 2015

03-04/10/2015 – CNC + CNC-F

17-18/10/2015 – CNC + CNC-F

30-31/10-01/11/2015 – CNC + CNC-F + Finale CNC Jeunes – SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76)

Dates CNC 2016 :

01-02/10/2016 - 15-16/10/2016 - 29-30/10/2016 + Finale Jeunes

11-13/11/2016 – Finale CNC + CNC-F – MONTLUCON (03)

Nous avons créé le diplôme de Champion de France CNC décliné en CRC et CDC que nous vous donnerons et qui sera distribué à chacun en plus des trophées ; c'était une de vos demandes et cela est fait !

En conclusion : je remercie tous les clubs participants et tous les organisateurs du CNC qui est un symbole :

- « De la représentation de son club, fondement de la fédération »
- « Du plaisir et la joie de jouer à son niveau »
- « De la Pétanque du Vivre Ensemble »
- « Préservons et Améliorons en continu ce que nous avons construit » (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Des questions ?

M. CHAUVIN (*Président du CD37*). – vous mentionnez que lorsqu'une équipe déclare forfait, vous préférez prendre une équipe qui monte plutôt que de repêcher une équipe. Est-ce que cela peut être fait sur l'ensemble, aussi bien Région que dans les Départements ? Nous avons eu le cas d'une équipe qui a déclaré forfait à cause de mutation et l'équipe qui devait descendre a été repêchée.

M. CANTARELLI. – répond que le Règlement est national. Ce n'est que lorsque nous mettons la précision pour les joueurs brûlés que vous pouvez changer dans les propositions en le mettant dans votre Règlement intérieur, il n'y a qu'ici que vous pouvez le modifier.

M. CHAUVIN. – Nous avons fait l'inverse chez nous !

M. CANTARELLI. – Vous ne pouviez pas le savoir, je viens de le dire maintenant... (*rires*)

Mme BECK (*Présidente du CD46*). – Pouvez-vous nous dire quand nous aurons le règlement modifié pour les Féminines à disposition ?

M. CANTARELLI. – Comme pour la Discipline, ce que nous présentons au Congrès, le temps de le mettre sur papier, vous allez l'avoir mi-janvier.

NB : le Jeu provençal commence déjà une compétition entre Ligues et Départements et nous arriverons assez vite vers un CNC Provençal.

M. MANZO (*Trésorier du CD13*). – Une précision sur la participation des joueurs en CNC, CRC et CDC : un joueur qui a participé en CNC, peut-il participer en CDC ?

M. CANTARELLI. – Nous vous laissons la possibilité de légiférer ou non sur ce point ; soit vous faites une liste d'équipes et vous mettez des barrières en disant qu'il ne peut y en avoir – je parle toujours d'équipe dont les joueurs seraient susceptibles de descendre vers le bas – deux joueurs sur la feuille de match maximum, vous aviez aussi le choix de dire un joueur qui a joué trois matchs dans une division ne peut plus changer de division..., sur ce point vous devez légiférer dans votre règlement intérieur.

Rapport de la Commission HANDICAP

M. CARBONNIER (*membre du Comité Directeur*). – Mesdames, Messieurs, s'il est un sport accessible au monde du handicap, c'est bien la Pétanque.

Et par accessible nous entendons qu'elle peut se pratiquer n'importe où, qu'elle demande très peu d'équipement et surtout qu'elle peut se pratiquer par tous.

Que l'on soit valide, déficient mental ou psychique, handicapé visuel, sourd ou encore handicapé moteur le but reste le même : se faire plaisir.

Pour l'anecdote, n'oublions pas que la Pétanque est née alors que Jules Lenoir, un passionné de jeu provençal, atteint de rhumatismes et incapable de pratiquer son sport favori proposa de jouer les pieds tanqués dans un cercle !

Revenons à notre Fédération, ses Ligues, ses Comités et ses Clubs !

La commission handicap de la Fédération a lancé une enquête fin 2014 pour connaître les actions qui existaient mais qui restaient souvent dans l'ombre. Résultat de cette enquête : sur 43 comités qui ont répondu, 20 organisent des actions diverses avec le monde du handicap ; alliant ateliers ludiques, parties :

- handicapés,
- handicapés/valides,
- aide à l'organisation des Championnats de France de Sport Adapté : repas, remises de récompenses avec la présence des élus et des collectivités.

Je tiens à remercier tous les Comités qui ont répondu et quelques Ligues et encourage vivement tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à prendre contact avec les Comités qui œuvrent pour cette cause et la Fédération.

Vous pouvez également vous rapprocher de la Fédération Française du Sport Adapté, de la Fédération Française Handisport, des centres de travail et des foyers d'accueil pour handicapés.

Si l'engagement dans des compétitions est trop conséquent, commencer par des séances de formation et d'entraînement (ex : 1h30 par semaine, une remise de récompense en fin d'année) et vous aurez le plaisir de voir l'enthousiasme des participants.

Si vous avez des difficultés à aborder le monde du handicap, la Fédération Française du Sport Adapté organise des formations de communication et d'accueil.

Fin 2015 les comités seront de nouveau sollicités sur leur engagement au programme des personnes en situation de handicap avec une question supplémentaire :

Combien de licences FFPJP avez-vous délivrées vers le monde du handicap ?

Je vous remercie de participer à l'intégration d'une population qui veut être comme tout le monde et vous souhaite une bonne année 2015. (*Applaudissements*)

M. EVRARD (*Président du CD62*).– Au niveau de l'assurance, nous sommes régulièrement sollicités par des associations du type ADAPEI pour organiser des rencontres entre valides et personnes handicapées : quelle est la position de MMA par rapport à ces organisations de compétitions vis-à-vis d'un éventuel accident ?

LE PRESIDENT.– Tous ceux qui ont une licence fédération sont couverts et les clubs sont couverts par MMA.

M. CARBONNIER.– Ces personnes ont-elles des licences en Sport Adapté ?

M. EVRARD.– Non, pour l'instant ce sont uniquement des rencontres demandées par ces associations de manière à proposer à leurs adhérents une activité sportive.

LE PRESIDENT.– Il faut une licence parce que nous n'assurons pas les personnes qui ne sont pas chez nous et normalement ces centres doivent avoir des assurances, normalement il ne devrait pas y avoir de soucis, ces personnes sont dans des structures ?

M. EVRARD.– Oui elles sont encadrées par leurs éducateurs.

PRESENTATION du BUDGET PREVISIONNEL 2015

M. READ (*Trésorier Fédéral*).– Le budget n'a pas été facile à faire. Nous avons fait une Commission des Finances lors de la tenue du Comité Directeur de Novembre parce que celle qui devait statuer et travailler sur le budget en décembre, après le contrôle des comptes par notre commissaire aux comptes ; elle n'a pas pu se tenir parce que j'ai été handicapé par une sciatique ; j'ai été 3 semaines sans pouvoir travailler à l'ordinateur ; quand je m'y suis mis je l'ai fait en une demi-heure ; ensuite je l'ai

envoyé à tous les membres qui m'ont répondu sur certains points pour arriver au budget présenté aujourd'hui, qui ne tient pas compte de l'assignation dont nous faisons l'objet puisqu'il a été fait avant que celle-ci ne soit déposée. Je ne prévois pas dans un budget de pouvoir entamer des dépenses qu'on n'est pas sûrs d'avoir.

Voir le Budget en annexe

+ RECETTES 2015 : Rappel recettes 2014 : 2 466 399 €	<u>2 450 000 €</u>
Licences et Mutations 2015	1 986 460 €
Autres Produits	35 760 €
Autres Produits Divers	68 300
Salaires et charges (reversés par SAOS et DTN)	190 000 €
Subventions	169 480 €

Répartition des Recettes en % :

Les licences et mutations	82 %
Les Autres Produits	1 %
Autres Produits Divers	2 %
Autres Produits – Salaires et charges	8 %
Les Subventions	7 %

+ DEPENSES 2015 : Rappel dépenses 2014 : 2 398 364 €	<u>2 450 000 €</u>
Fonctionnement :	787 900 €
Championnats & Coupes :	1 068 100 €
DTN :	540 000 €
Divers :	54 000 €

Répartition des Dépenses en % :

Fonctionnement	32 %
Championnats et Coupes	44 %
DTN	22 %
Divers	2 %

LA LICENCE CARTE A PUCE (7^{ème} année):

	Dépenses	Recettes
Remboursement Crédit Bail	0	
Commission Informatique	500	
Paragon – Impressions nlls cartes	160 000	
Paragon – Transports et réparations	75 500	500
Ventes de lecteurs		11 500
Licences à 1.60 €		494 000
Totaux	236 000	506 000
Report de Recette sur exercice suivant		270 000

(En l'absence d'oppositions et d'abstentions, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.)

EQUIPEMENTS SPORTIFS

M. CANTARELLI. – Pour débiter, il présente une photo du très beau boudrome qui s'est construit à Tours (37), félicitations pour ce très bel équipement qui servira à la pratique au niveau national. Ce boudrome a été fait aussi avec des pistes de lyonnaise.

Les objectifs :

Encore trop de constructions se développent sans consultation de la Fédération ; je vous remercie de vous impliquer dans le projet dès que vous en êtes informés afin que l'on puisse :

- Uniformiser les structures couvertes en les adaptant aux évolutions des lois et du jeu ;
- Développer prioritairement la construction de boudromes couverts « normés à partir de 16 pistes ».

Critères fédéraux : Classement FFPJP des Equipements Sportifs

Nombre de pistes	Classement Fédéral
------------------	--------------------

Inférieur 16 pistes (*)	Local
-------------------------	-------

>= 16 pistes	Départemental / Régional
--------------	--------------------------

>= 32 pistes	Régional / National
--------------	---------------------

>= 64 pistes	National / International
--------------	--------------------------

(*) Pas de prescription du minimum de pistes pour favoriser les petites structures locales.

Le soutien prioritaire FFPJP auprès du CNDS National commence à 16 pistes.

Le nombre de pistes ne conditionne pas l'organisation de manifestations de niveau supérieur si le nombre de pistes est suffisant.

Démarche et priorités fédérales : accompagner et soutenir les projets.

Les priorités vont aux :

- Boudromes Couverts à partir de «16 pistes normées»,
- Projets pérennes menés dès le début avec la FFPJP et ses organes déconcentrés Ligues, CD et Clubs,
- Régions, départements et bassins de vie non équipés,
- Projets conduisant au développement de la discipline,
- Projets capables d'accueillir des manifestations internationales ou nationales,
- **Projets multi – disciplinaires / activités.**

RES : la Référence de la FFPJP : notre Règlementation des Equipements Sportifs (RES) certifiée en 2013 par la CERFRES (Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs) est disponible sur notre site sous rubrique « EQUIPEMENTS SPORTIFS » qui comprend :

- La certification CERFRES,
- La Règlementation des Boudromes Extérieurs et Couverts,
- La Notice d'Impact.

N'hésitez pas, dès que vous avez connaissance d'un tel projet, à contacter le Responsable des Equipements Sportifs de la FFPJP.

Pour indication de budget :

Boulodromes Couverts FFPJP			
TABLEAU COÛT TRAVAUX EN EUROS H.T.			
	16 Pistes	32 Pistes	64 Pistes
PRESTATIONS OBLIGATOIRES			
Construction	744 000,00 €	1 395 000,00 €	2 325 000,00 €
Surface de jeu : Enrobé + Gravier	80 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €
Arrosage (1 point min)	625,00 €	625,00 €	625,00 €
Arrêt de boules	6 000,00 €	12 000,00 €	24 000,00 €
Chauffage /Electricité	75 000,00 €	125 000,00 €	250 000,00 €
Sanitaires	25 000,00 €	25 000,00 €	35 000,00 €
Sonorisation 32 / 64 pistes		6 000,00 €	8 000,00 €
Local médical/Anti-dopage	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Bureau Technique/Table de marque	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Honoraires de M.O.E (environ 10% du TTC)	134 000,00 €	240 000,00 €	400 000,00 €
S/TOTAL	1 089 625,00 €	1 978 625,00 €	3 367 625,00 €
PRESTATIONS RECOMMANDEES			
Vestiaires & Douches/ Local Rangement	45 000,00 €	45 000,00 €	55 000,00 €
Tribunes fixes ou mobiles	40 000,00 €	85 000,00 €	140 000,00 €
Sonorisation : 16 pistes	4 000,00 €		
Emplacement presse		3 000,00 €	3 000,00 €
Chronomètre			
Affichage électronique + Chrono		10 000,00 €	10 000,00 €
Salle de convivialité	15 000,00 €	15 000,00 €	35 000,00 €
Bureaux et salle de réunions	50 000,00 €	50 000,00 €	85 000,00 €
S/TOTAL	154 000,00 €	208 000,00 €	328 000,00 €
TOTAL	1 243 625,00 €	2 186 625,00 €	3 695 625,00 €

Ces prix moyens
sont des
indicatifs pour
un type de
construction
donnée.

Nous n'avons pas
le droit de citer
des Entreprises
et des Matériaux

6

La base de données gouvernementale RES

- RES = Recensement des Equipements Sportifs <http://www.res.sports.gouv.fr/>
- C'est un **site public** où l'on trouve tout ce qui concerne l'équipement (capacité, dimensions, adresse, accueil, ouverture au public, horaires etc...)
- Cette base RES est à renseigner impérativement par le Maître d'ouvrage.

LES PROJETS :

- Gap (05) un projet de grande envergure, la Fédération va l'accompagner.

Accompagnement des projets : 2009 / 2014

Les demandeurs : Les Clubs, les Comités et Ligues, les Collectivités locales et territoriales (réunions avec les Mairies et Maîtres d'Ouvrage), les Bureaux d'Etudes et Architectes.

Depuis 2009 nous avons suivi 135 demandes (+ 13 depuis le dernier Congrès).

En base SES nécessitant avis de la FFPJP : +/- 12 demandes par an. A chaque fois que j'ai une demande je communique immédiatement aux Présidents de Ligues et Comités concernés.

Domaine d'intervention de la FFPJP : la FFPJP, faute de moyens financiers évidents, ne subventionne pas les constructions !

- La FFPJP conseille et soutient toutes les demandes auprès des Collectivités Locales, Territoriales, et Maîtres d'Ouvrage.

- La FFPJP soutient et porte avis sur les projets, suivant ses propres critères, uniquement dans le cadre de l'obtention possible d'une subvention dans la part des EQUIPEMENTS SPORTIFS du CNDS au niveau National.

CNDS – National : Les Equipements Sportifs décrétés de « Niveau National » pour le CNDS sont financés pour :

- La construction,
- La rénovation lourde (intervention globale sur l'ensemble de l'équipement en fin de vie pour l'amener au comparable du neuf),
- Mise en conformité avec les règles techniques fédérales (recommandation FFPJP : seulement si le MO le souhaite),

- Mise en accessibilité,
- La remise en état d'équipements sinistrés (incendies, tempêtes, inondations etc...).

NB: toute autre obligation de réparation ou de mise aux normes de conformité n'est pas éligible au CNDS.

Montage d'un dossier : La FFPJP et ses organes déconcentrés associés impérativement dès le début du projet avec les structures déconcentrées du CNDS et/ou DRDJS et Cohésion Sociale.

Les délais de dépôt des dossiers au CNDS, 2 sessions par an : en Avril (session de printemps....) et en septembre (session d'automne).

Le Budget Prévisionnel du projet : vous devez y faire apparaître au moins 20% d'apport personnel et votre demande de subvention au CNDS au niveau national ne peut pas excéder 20% du budget.

Cheminement du dossier : La FFPJP classe le projet et fixe les priorités. On renseigne la base SES (Subventions Equipements Sportifs) du CNDS et j'y porte avis et commentaires. J'adresse une copie de ces priorités au CNOSF et ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport) ; le CNOSF et les fédérations nationales confrontent les projets et font part de leurs priorités dans la base SES ; le Directeur du CNDS soumet les demandes au Comité de Programmation (CNDS, CNOSF, ANDES et Ministère des Sports) qui rend son avis au Conseil d'Administration.

Subventions Equipements 2014 : 53 projets ont été retenus au niveau national pour toutes les fédérations sur 284 demandes déposées avant le 30 juin 2014 pour un montant total attribué de 10 M€.

Le nombre limité de projets retenus pour cette campagne du second semestre 2014 par rapport aux autres exercices s'explique par la réduction de l'enveloppe disponible pour cette même période, 10 M€ contre 25 M€ prévus initialement ; ce qui explique qu'une seule priorité fédérale a été satisfaite sur 2 soutenues.

Evolution 2015 :

* Pour 2015, le Conseil d'Administration du CNDS a voté une enveloppe équipements de 25 M€ (contre 50 M€ en 2014). La gestion de cette enveloppe s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique de subventionnement dont les modalités devraient être validées lors du Conseil d'Administration du CNDS de Mars 2015.

* Le CNOSF entend rester partie prenante dans le domaine des Equipements Sportifs et donc du Comité de Programmation.

* Le CNOSF a dans ce but créé 2 Groupes de Travail :

- Stratégie et Schéma de Territoire ;
- Méthodes d'élaboration des schémas d'équipements.

Je suis entré dans ces 2 GT, la prochaine réunion a lieu au CNOSF le 15/01/2015. Je pense que c'est la meilleure manière pour être informés et d'être partie prenante dans ces moments de changements des enveloppes et surtout qu'on ne soit pas oublié dans ces attributions de subventions.

Pour 2014 nous avons obtenu une subvention pour le boulodrome de Montluçon, qui fait 64 pistes et 4 pistes de boules lyonnaises, 250 000 € (9% du budget total alors qu'avant nous avions environ 20%) ; pour l'Auvergne à Espaly-St-Marcel, pour le moment il est reporté, La Talaudière en Rhône-Alpes est ajourné. Deux boulodromes ont été construits sans subvention du CNDS à Tours et en Lorraine le Boulodrome de Boulay à 16 pistes.

M. Cantarelli présente le boulodrome de Montluçon (03) en construction : il s'appellera Christian FAZZINO, en surface il est le plus grand de France, les articles de presse disent qu'il est le plus grand d'Europe et du Monde ; cela est vrai si on parle de structure couverte spécifique.

Sites Internet utiles : CNOSF www.cnosf.fr et CNDS www.cnds.info

Sites gouvernementaux : www.sports.gouv.fr qui permet de retrouver la liste des services déconcentrés en charge du sport ; www.res.sports.gouv.fr et www.data.gouv.fr

Il termine sur une photo des championnats d'Europe Juniors à Bassens. (*Applaudissements*)

COUPE de FRANCE des CLUBS

M. CHARPENTIER (*Membre du Comité Directeur et du Comité de pilotage*).– Tout d’abord, je voudrais vous remercier, une fois de plus, pour votre grande collaboration toujours précieuse, assurant le bon déroulement de cette belle manifestation qu’est la Coupe de France des Clubs qui cette année est dans sa 16^{ème} édition.

Comme chaque année, les rencontres à tous les niveaux nous prouvent encore et toujours que celle-ci montre un intérêt particulier pour la sportivité et par le nombre de clubs inscrits pour y participer, puisque depuis plusieurs années, il est en augmentation à savoir en :

- * 2011 avec 2500,
- * 2012 avec 2577,
- * 2013 avec 2633,
- * 2014 une augmentation de 58 clubs de plus que la saison dernière, soit 2.691.

Merci au Comité 74 et au Club de Rumilly pour son accueil lors de la finale de Mars 2014 dans son beau boulodrome.

Cette saison 2014/2015, n’a pas créé de problèmes particuliers sur la majorité des rencontres et merci à tous les clubs d’avoir respecté les dates butoirs. Mais je voudrais rappeler que des clubs me téléphonent de temps en temps pour me réclamer le règlement. Celui-ci est envoyé à tous les Comités en début de saison et nous demandons à chaque fois aux Présidents de ne pas oublier de le faire suivre à chacun des clubs qui participent à la compétition, merci de bien vouloir en prendre note.

Comme les saisons précédentes, le tirage intégral pour les 16^{èmes} et 8^{èmes} de finale sera effectué après le dernier tour du 8 février prochain, pour les quatre équipes de chaque site à répartir sur les huit retenus.

Pour ces 16^{èmes} et 8^{èmes} de finale qui se dérouleront les 21 et 22 Février 2015, nous avons reçu plusieurs candidatures qui ont été examinées et nous avons retenu les suivantes, qui ont été acceptées et approuvées par le Comité de Pilotage et le Comité Directeur à savoir :

- * Groupe A : St Alban (31) et Champdeniers (79)
- * Groupe B : Compiègne (60) et Orléans (45)
- * Groupe C : Le Pontet (84) et Pont-à-Mousson (54)
- * Groupe D : Rumilly (74) et Nyons (26).

Et cette année nous aurons aussi la participation d’une équipe des DOM-TOM pour ces 16^{èmes} de finale qui se dérouleront au boulodrome de Compiègne (dans le Groupe B) -

La finale de la Coupe de France se déroulera du 19 au 21 Mars au Boulodrome d’ALES (30) et nous remercions très sincèrement les dirigeants de ce département pour leur investissement. Cette finale sera organisée par la Fédération en partenariat avec le Comité du Gard.

Concernant le règlement, il est réactualisé à chaque fois qu’il est nécessaire par le Comité de Pilotage, approuvé en Comité Directeur et envoyé à chaque Ligue et chaque Comité pour diffusion à tous les clubs participants.

J’en profite ici pour remercier mes deux collègues du Comité de pilotage, Michel COSTE et Didier SCHMITT pour leur aide précieuse et bien nécessaire dans notre tâche importante de cette activité sportive nationale toujours appréciée de tous les joueurs.

Je remercie encore et comme chaque année maintenant, le Président CANTARUTTI pour la grande confiance qu’il nous accorde en nous laissant toujours le champ libre pour la gestion de cette belle et grande manifestation.

Pour conclure, je vous souhaite une très bonne année 2015 à vous et vos familles et je termine en vous remerciant de votre grande attention. (*Applaudissements*)

Un membre du CD39.– Concernant l’organisation des 16^{èmes} et 8^{èmes}, le Comité du Jura a accueilli ces deux dernières années cette phase avec beaucoup de plaisir, la question se pose au niveau sportif et l’image que peut représenter dans un boulodrome comme à Mont-sous-Vaudrey, une telle structure pour n’accueillir que 4 équipes – boulodrome chauffé – en termes de retombées sportives et d’image ? On peut reconnaître que s’il n’y a pas une équipe dite « régionale » l’impact est pratiquement nul ! Je l’ai expliqué aux collègues de la Fédération qui sont venus en Novembre et cela a incité le comité du Jura à ne pas se porter candidat ; l’année dernière nous avons le délégué, les 4 équipes, quelques spectateurs et

pour l'image ce n'est pas intéressant. A l'avenir est-il envisageable de revoir cette modalité de déroulement concernant les 16^{èmes} et 8^{èmes} pour que cela soit une véritable fête sportive et non pas une rencontre en catimini ?

LE PRESIDENT.— On peut aussi envisager des regroupements, nous y avons pensé et nous devons en discuter en février. Je comprends que dans un grand boulodrome comme le vôtre, que 4 équipes cela est juste pour avoir de vraies retombées médiatiques, par ailleurs ces groupes permettent à des boulodromes plus petits de recevoir aussi une belle fête. Il faut que tout le monde puisse organiser une étape fédérale de la Coupe de France ou un événement fédéral, il est important dans certains clubs ou villes de recevoir les 16^{èmes} et 8^{èmes} avec 4 équipes et pour eux médiatiquement et par rapport aux collectivités cela représente beaucoup.

M. ROBERT.— Ne pouvons-nous pas privilégier une équipe régionale sur un boulodrome pour qu'il y ait plus de monde parce que les personnes viendront la soutenir ? Tu envoies 4 équipes du sud jouer à Lille ? Il n'y aura personne.

LE PRESIDENT.— On nous demande un tirage intégral depuis de nombreuses années !

M. ROBERT.— Quand 3 personnes gèrent la Coupe de France, les tours qui vont de 1 au 4^{ème} tour jusqu'avant la phase finale, chacune des trois personnes gèrent des régions et de manière différente. Michel COSTE, Didier SCHMITT et Jean CHARPENTIER. On s'est aperçu par le passé qu'un club avait réussi à faire 3 phases finales sans se déplacer une fois ! Nous revenons toujours au problème d'uniformisation, il serait bon que les trois personnes fassent la même chose et de la même manière ! A moins que cela soit fait cette année.

M. COSTE.— Nous faisons un tirage au sort intégral, nous partons tous du principe que lorsque le tirage est fait, celui qui reçoit une fois doit la fois d'après se déplacer ; lorsque les deux se sont déplacés on garde l'intégralité du tirage et celui-là reste fixe chez lui, l'autre se déplace. Le Club s'est déplacé deux fois et cela est normal. Quand vous me dites une troisième fois ? Je vous dis non ! Non apportez-moi la preuve !

LE PRESIDENT.— Cela est arrivé une fois, il y a quelque temps...

M. ROBERT.— N'y a-t-il pas une répartition faite au niveau géographique sur les premiers tours, dans la Zone ?

M. COSTE.— Non, pas du tout, on parle de tirage au sort intégral.

LE PRESIDENT.— Nous avons quelques remontées du terrain qui disent que dans le premier tour on les envoie un peu loin...

M. COSTE.— Avant que Didier Schmitt, nous rejoigne dans le Groupe de Travail, lorsque le tirage au sort était fait, on prenait simplement une règle de 50 cm et on positionnait les rencontres afin de sortir le moins de frais de déplacements possible. Aujourd'hui cela se fait en mettant les critères fondamentaux à l'intérieur de notre ordinateur et cela sort tout seul... Vous pouvez regarder là nous économisons le maximum sinon notre trésorier nous le ferait remonter !

M. ROBERT.— C'est sur la phase nationale, sur les groupes de 4. Moi je parle des tours précédents.

M. COSTE.— Là, le tirage au sort est intégral. Nous le respectons, en ce qui me concerne je fais la zone 7 et la zone 8.

LE PRESIDENT.— Tous ceux qui rencontrent par exemple chez toi : « La Ronde de Metz » trouvent que ce n'est pas un tirage au sort intégral, dans le sud-ouest quand on rencontre mon club, effectivement il trouve que c'est intégral !

M. ROBERT.— La Coupe de France 2015 sera-t-elle retransmise à la télé ?

LE PRESIDENT.— Nous allons voir avec la Ville et les possibilités avec notre nouvelle Agence de Communication en fonction des discussions en cours.

M. GARCES.— Pour le tirage intégral au 1^{er} tour de zone, je confirme qu'en Midi-Pyrénées il n'y a pas de tirage intégral puisque nous nous apercevons que sur les 8 départements, ceux du Nord de la Ligue : l'Aveyron et le Lot se rencontrent mais jamais en 1^{er} tour de zone ; j'ai par exemple une équipe de l'Aveyron qui va jouer dans les Hautes-Pyrénées à l'autre bout de la Ligue ; il y a donc bien un tirage

géographique sur les premiers tours de zone. Qui fait le tirage, je n'en sais rien ? Ce qui n'est pas plus mal sur le premier tour, au fur et à mesure que les tours avancent, on s'aperçoit qu'il devient intégral ; il ne faut pas le dire sur le premier tour !

M. CHARPENTIER.– Tous les tours sont des tirages intégraux.

LE PRESIDENT.– A moins de convoquer tout le monde à tous les tirages ... Nous avons pensé le faire à la WEBTV au moins pour les 16^{èmes} et 8^{èmes}.

MEDICALE

M. IANNARELLI (*Médecin Fédéral*).– Je vais vous présenter le compte rendu d'activité de la Commission Médicale pour la saison sportive 2014.

Tout d'abord **sur le plan du suivi médical réglementaire (SMR)** des sportifs inscrits sur la liste du Haut Niveau :

1. Sur le plan quantitatif :

Le suivi médical des 52 sportifs inscrits est en légère baisse cette année avec 40 sportifs ayant fait la totalité des examens ce qui représente 77 % de suivi complet contre 44 sur 50 et 88 % l'année dernière. Par contre aucun athlète sans suivi médical, les 23 % restants ayant un suivi médical incomplet.

2. Sur le plan qualitatif :

- Appareil cardiovasculaire : aucune anomalie
- Appareil respiratoire : aucune anomalie
- Appareil locomoteur : aucune anomalie
- Appareil ORL : aucune anomalie
- Appareil OPH : aucune anomalie
- Autres Appareils : 1 colite inflammatoire
- Sur le plan biologique :
 - 7 hypercholestérolémies (au lieu de 8 en 2013)
 - 1 dyslipidémie mixte (excès de cholestérol et triglycérides)
 - 3 hyperferritinémies (excès en fer) dont 2 connues déjà l'an passé
 - 1 hypoferritinémies (manque de fer)
- Sur le plan dentaire : 4 soins dentaires à effectuer et une extraction de dents de sagesse
- Sur le plan psychologique : aucune demande de soutien
- Sur le plan diététique et nutritionnel :
 - * 4 sportifs en surpoids (9 en 2013)
 - * 6 obésités dont 4 sévères (9 dont 4 sévères en 2013)
 - Soit un total de 19 % de sportifs en excès pondéral contre 36 % en 2013
 - * 5 sportifs dont l'enquête alimentaire révèle des déséquilibres (21 en 2013)

Donc des chiffres en amélioration sur le plan de l'hygiène alimentaire et sur le plan morphologique.

3. Sur le plan des contre-indications dans le cadre du SMR : aucune contre-indication notée. Je soulignerai une fois de plus le travail remarquable produit par le docteur MARBLE notre Médecin du Haut Niveau et remercie notre CTN Séverine MAILLET pour son aide précieuse sur le plan logistique auprès des sportifs inscrits sur liste et de mon confrère.

Encadrement des équipes de France et des Championnats de France : L'encadrement médical a été présent sur les compétitions internationales suivantes :

- Championnat d'Europe Féminin à Mersin en Turquie
- Championnat d'Europe Jeunes à Bassens

Médecin : Jean-Pierre IANNARELLI

Kinésithérapeute : Didier PERIER

Durant ces compétitions quelques interventions médicales sur le plan ORL, digestif et traumatologique. A noter aussi des interventions médicales auprès des délégations étrangères, l'intervention la plus spectaculaire ayant eu lieu lors des CE à Bassens où un compétiteur Estonien a reçu une boule de pétanque sur l'arrière du crâne par son frère alors qu'ils s'amusaient à tirer des boules sur

les terrains juste avant la finale. Après une prise en charge immédiate par mes soins sur place et évacuation par les pompiers, plus de peur que de mal et notre jeune ami était présent à la soirée de clôture.

La prise en charge des compétiteurs par notre kiné a été parfaitement effectuée et je le remercie pour son excellent travail. Didier PERIER était aussi présent au stage féminin de Palavas en Août. Albert CHARUN notre second kinési était lui présent au Mondial de Millau.

Quant à Bertrand GUERINEAU, notre psychologue, il a été présent sur les stages de sélection Jeunes et lors du CE à Bassens, et je le remercie pour son approche auprès des Jeunes qui n'est pas toujours simple.

L'encadrement médical a été présent cette année sur tous les Championnats de France excepté le doublette provençal qui se déroulait à la même date que le CDF Jeunes et le tripléte Masculin à Brive.

Une soixantaine d'interventions au total : malaise, traumatologie, pathologie gastro-intestinale, ORL, plaies, piqûres de guêpes.

D'autre part des antennes de secouristes étaient présentes sur tous les Championnats et ont assuré aussi une prise en charge médicale et je les en remercie.

Lutte antidopage :

Cette année l'AFLD a procédé à des contrôles antidopage sur 4 compétitions (4 aussi en 2013)

- CDF Tripléte Masculin à Brive
- CDF Tripléte Féminin à Laval
- CDF Tripléte JP à Canéjan
- Concours en Guadeloupe

Au total 22 compétiteurs contrôlés (16 hommes et 6 femmes) contre 21 en 2013.

1 positif au cannabis à Canéjan avec un taux fortement positif à 372ng/ml (seuil de positivité à 150ng/ml) ne laissant aucun doute sur une consommation régulière : 12 mois de suspension ferme.

Le sportif a décidé de faire appel et la décision a été confirmée en Commission d'Appel Antidopage.

Tous ces prélèvements ont été faits par prélèvement urinaire, mais je vous rappelle qu'ils peuvent aussi se faire par voie sanguine y compris chez les mineurs inscrits sur la liste de Haut Niveau avec autorisation parentale.

Pas de changement sur la procédure d'AUT :

Formulaire disponible sur le site fédéral et sur celui de l'AFLD - Coût de 30 € - Envoi en recommandé avec AR à l'AFLD - Validité de 1 an - Renouvellement gratuit pour les pathologies chroniques.

Les contrôles d'alcoolémie sur les CDF ont été au nombre de 75 (52 sportifs et 23 délégués)

Résultats :

- 70 contrôles à 0
- 3 joueurs à 0,20g/l
- 1 joueur à 0,10g/l
- 1 délégué à 0,10g/l

Je rappelle que le seuil de positivité est à 0,50g/l et entraîne une exclusion de la compétition.

Dernier point dans le domaine de la lutte contre le dopage, la collaboration avec la Société Sport Protect, qui depuis cette année informe et protège 100 % des licenciés contre la prise de médicaments parfois d'utilisation courante et de compléments alimentaires utilisés dans le domaine sportif. Son utilisation est très simple via le site internet (www.sport-protect.fr) sur un ordinateur, une tablette ou l'application Smartphone.

Le dispositif a enregistré environ 300 connexions cette année, 50 % effectuées par les sportifs de la liste de HN, les périodes les plus fréquentées sont les mois de mai, juin et octobre.

Le moteur de recherche le plus consulté est la base de données des médicaments à 95 %.

Les 10 noms les plus recherchés :

- | | |
|----------------------|-------------|
| - Cannabis | - Tramadol |
| - Actifed | - Codéine |
| - Morphine | - Fervex |
| - Efferalgan Codéine | - Hexarhume |
| - Guronsan | - Ventoline |

Un nombre de connexions faible au regard du nombre d'inscrits au dispositif. Ceci peut se traduire par le fait que les licenciés ne sont pas suffisamment informés que cet outil est mis gratuitement à leur disposition par la fédération.

Les sémantiques de recherche sont majoritairement des médicaments, le pratiquant de pétanque ne semble pas être un utilisateur de produits de nutrition ou de compléments alimentaires.

Le terme de recherche le plus fréquent est le cannabis, ceci doit enclencher une action de sensibilisation auprès des licenciés afin de les informer du risque encouru par la consommation de cette drogue dans le cadre de leur pratique sportive ou tout simplement pour leur santé. Le dispositif sera reconduit pour la saison 2015 et afin d'accentuer la communication sur la mise en place de ce dernier auprès des licenciés Sport Protect se propose de nous apporter un soutien logistique (fournitures de textes, flyers, posters) et d'œuvrer auprès des comités départementaux.

Pour rappel :

Chaque licencié peut créer son compte, l'identifiant étant FFPJP et le mot de passe le numéro de licence.

Je terminerai en parlant de la visite médicale d'aptitude pour la pratique de l'arbitrage après 65 ans. La fiche médicale a été établie par la Commission Médicale, les arbitres concernés doivent faire la demande auprès du Président de la FFPJP avant le 30 Septembre de l'année précédente, et faire la visite avant le 31 Décembre. Cette fiche médicale doit être retournée à la FFPJP sous pli confidentiel et adressée au Médecin Fédéral.

Voilà j'en ai terminé et vous présente à toutes et à tous mes Meilleurs Vœux pour 2015 et bien sûr surtout la santé. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT.– Des questions ?

Un membre.– Qu'est-ce qu'il en est du certificat médical ?

M. IANNARELLI.– La situation reste la même : toute activité sportive doit avoir un certificat médical de non contre-indication, d'une validité d'un an.

M. TASTET.– Nous sommes en train de mettre des contrôles alcoolémie sur les qualifications en Gironde, est-ce qu'il y a un souci de ce côté-là ? Nous avons un médecin.

M. IANNARELLI.– Non, aucun souci, au contraire, je remercie tous les comités qui font déjà, des contrôles d'alcoolémie sur leurs qualificatifs ligue ou départemental ; le mieux est d'avoir un médecin pour assurer le contrôle. Je ne peux qu'encourager cette procédure. Le protocole, on vous l'a déjà envoyé, je peux le faire passer, il est simple : utiliser un appareil agréé, le tirage au sort doit se faire de façon aléatoire sur le joueur ou l'équipe ; si le cas est négatif pas de souci ; s'il est positif on refait un deuxième contrôle une demi-heure plus tard, s'il est positif à ce moment-là, il est exclu de la compétition. J'encourage tous les comités à procéder à ces contrôles d'alcoolémie qui sont une bonne chose dans le domaine de la Pétanque et du sport en général.

M. TASTET.– Ma deuxième question concerne l'obligation du Centre de Secours ; nous avons la chance d'avoir un médecin à disposition au CD33 et qui fait partie du Comité, nous avons également une personne qui a tous ses diplômes de secouriste, sommes-nous obligés de faire appel à des organismes comme la Croix-Rouge pour être sur nos manifestations alors que nous avons un médecin et un secouriste ?

M. IANNARELLI.– Sur un championnat de Ligue ou Départemental, pour nous il n'y a pas d'obligation d'avoir une antenne de secouristes sur un Championnat...

LE PRESIDENT.– Il y a une obligation à pouvoir porter secours très rapidement...et d'assurer la sécurité des participants.

M. TASTET.– Vous êtes sûrs qu'il n'y a pas d'obligation ?

M. IANNARELLI.– L'important sur un championnat de Ligue s'il y a un médecin et un secouriste est d'avoir un réseau qui en cas d'urgence absolue, on puisse avoir un correspondant avec une antenne pompiers ou SAMU pouvant intervenir sur place. Soyons clairs, si on a une antenne de secouristes sur un Championnat de France – obligation dans le cahier des charges – la réglementation médicale veut que les secouristes ne peuvent pratiquement plus rien faire... en dehors de désinfecter une plaie ... ils n'ont plus le droit d'apposer une crème anti inflammatoire, faire un message, de donner un médicament,... même si

quelqu'un vient leur demander un comprimé pour le mal de tête, cela leur est interdit. Ils ne peuvent que demander à un médecin ; si j'y suis, je leur donne le médicament.

(Pause déjeuner 12h30-14h45)

Nationaux

M. CANTARELLI.– Mesdames, Messieurs, quelques mots sur les concours nationaux avec une analyse et un bilan de l'année, les actions correctives, comment sont assurées les délégations en 2015 et Xavier Grande traitera une question sur l'URSSAF.

Sur les concours nationaux de l'année dernière, comme cela a été un travail d'analyse assez long et ardu, nous l'avons fait en comité restreint. Nous avons analysé 237 nationaux, c'est-à-dire les comptes rendus reçus.

Sur un total de 250 concours, 6 concours ont été annulés (2,4%). Nous avons donc reçu 97% de comptes rendus dans lesquels 98% sont informatiques. Il manquait peu d'évaluation qualitative : 2%.

Pour la participation en équipes vis-à-vis du barème minimum : 9% des nationaux en dessous du barème (en amélioration 13% en 2013).

Pour les anomalies : 21% en 2014 – 51% en 2013.

Pour la répartition des anomalies : elles sont surtout dans le versement des indemnités et dans les erreurs de dotation des organisateurs, 10% sur les frais de participation des joueurs.

Pour la participation moyenne : les pics importants sont les internationaux, les mixtes et le Jeu Provençal.

Pour les dotations attribuées : les plus hautes sont données dans les internationaux.

Si on fait une synthèse : nous sommes en nette amélioration par rapport à 2013, le travail effectué ensemble porte ses fruits.

Une remarque sur les demandes de nationaux de 2015 : trop de demandes arrivent après la date limite du 31 octobre et pire des demandes sont établies sur l'ancien formulaire.

Quelles sont les actions correctives ?

- La présentation d'aujourd'hui pour vous mettre au courant de la situation actuelle.
- la simplification des formulaires qui sont déjà sur le site,
- les documents des délégués officiels avec amélioration du calcul des indemnités suivant la formule du concours (poules ou ED, soit en paiement au cumul, soit à la partie perdue) de sorte que les tours à payer obligatoirement se font maintenant automatiquement.

- pour la Pétanque 3 formulaires : CR + Affichage Indemnités + Evaluation qualitative

- pour le Jeu Provençal, 3 formulaires : CR + Affichage Indemnités + Evaluation qualitative.

- La distribution des documents : après un an d'essai le formulaire d'analyse qualitative fera partie de la distribution intégrale des comptes rendus. Vous toucherez –les Présidents de CD et de Liges – l'analyse qualitative des nationaux.

- l'ajout des nationaux Doublettes et Individuels qui peuvent être organisés sous label « national » seulement s'ils sont rattachés à un concours national tripléte.

- l'envoi du règlement mis à jour aux organisateurs en même temps que les demandes d'organisations 2015.

- la lettre envoyée aux organisateurs.

- l'instauration de la règle de 1 arbitre par 32 terrains.

- cas du retrait du label national à un concours : les organisateurs qui feront une demande de reconduction de leur national, après avoir subi un retrait de label, ne pourront recevoir l'accord du Comité Directeur qu'après étude du motif et à la condition de repartir en « national » pour 2 ans et en restant bien sûr dans les critères requis.

- Gestion informatique : **obligation d'utilisation impérative du seul logiciel fédéral « Gestion Concours »** pour cause de l'introduction de la grille de classification des concours (niveaux de concours) qui amène à la grille de classification des joueurs (niveaux de points de catégorisation).

Les différents fichiers :

- * Rôle du délégué
 - * Formulaire d'inscriptions équipes en concours nationaux
 - * comptes-rendus
 - * Compte-rendu –Pétanque
 - * les tableaux indemnités Pétanque
 - * l'Evaluation Pétanque
 - * Compte rendu – Jeu Provençal
 - * les tableaux indemnités Jeu Provençal
 - * les évaluations Nationaux Jeu Provençal
- Tous les fichiers sont sur le site de la FFPJP.

Grille d'évaluation du niveau de qualité d'une compétition :

On vous recommande de faire des remarques suivant tous les critères d'appréciation qualitative. Veuillez à mettre des délégués qui ont l'habitude des nationaux et qui peuvent – sinon il faut les former – utiliser les formulaires Excel.

(travail de Francis RICARD)

		ORIGINE		
		Moins de y % CD extérieur	Plus de y % CD extérieur et moins de z % Ligue extérieure	Plus de z % de Ligue extérieure
NIVEAU	100% Promotion	A	B	C
	Moins de x % de joueurs classés	B	C	D
	Plus de x % de joueurs classés	C	D	E

Les taux des variables seront :

$$X = 30 \%$$

$$Y = 40 \%$$

$$Z = 15 \%$$

Compte Rendu de Délégation – Bilan Gestion Concours – Classement du concours

Exemple d'un concours à 192 équipes

Equipe (s) Non Homogène (s) : 0/192 (0%)

Equipe(s) de la Ligue : 5/192 (3%) Joueurs de la Ligue : 15/576 (3%)

Equipe(s) du Comité : 2/192 (1%) Joueurs du Comité : 6/576 (1%)

Joueurs Elite : 231/576

Joueurs Honneur : 296/576

Joueurs Classés : 527/576 (91%)

Joueurs Promotion : 49/576 (9%)

Joueurs Inconnus Critère X (Joueurs Classés) = 91% ou Etranger : 0/576

Critère Y (% Extérieur CD) = 99%

Critère Z (% Extérieur Ligue) = 97%

Manifestation Classée Grille E (il prend 6 points)

GRILLE D'ATTRIBUTION DES POINTS DE CATEGORISATION 2015											
Type de compétition	A		B		C		D		E		
	Conc. A	Conc. B									
de 9 à 32	G 2	G 1	G 3	G 2	G 4	G 3	G 5	G 4	G 6	G 5	
	F 1	F	F 2	F	F 3	F	F 4	F	F 5	F	
de 33 à 64	G 3	G 2	G 4	G 3	G 5	G 4	G 6	G 5	G 7	G 6	
	F 2	F 1	F 3	F 2	F 4	F 3	F 5	F 4	F 6	F 5	
	1/2 1	1/2	1/2 2	1/2	1/2 3	1/2	1/2 4	1/2	1/2 5	1/2	
de 65 à 128	G 4	G 3	G 5	G 4	G 6	G 5	G 7	G 6	G 8	G 7	
	F 3	F 2	F 4	F 3	F 5	F 4	F 6	F 5	F 7	F 6	
	1/2 2	1/2 1	1/2 3	1/2 2	1/2 4	1/2 3	1/2 5	1/2 4	1/2 6	1/2 5	
	1/4 1	1/4	1/4 2	1/4	1/4 3	1/4	1/4 4	1/4	1/4 5	1/4	
de 129 à 256	G 5	G 4	G 6	G 5	G 7	G 6	G 8	G 7	G 9	G 8	
	F 4	F 3	F 5	F 4	F 6	F 5	F 7	F 6	F 8	F 7	
	1/2 3	1/2 2	1/2 4	1/2 3	1/2 5	1/2 4	1/2 6	1/2 5	1/2 7	1/2 6	
	1/4 2	1/4 1	1/4 3	1/4 2	1/4 4	1/4 3	1/4 5	1/4 4	1/4 6	1/4 5	
	1/8 1	1/8	1/8 2	1/8	1/8 3	1/8	1/8 4	1/8	1/8 5	1/8	
de 257 à 512	G 6	G 5	G 7	G 6	G 8	G 7	G 9	G 8	G 10	G 9	
	F 5	F 4	F 6	F 5	F 7	F 6	F 8	F 7	F 9	F 8	
	1/2 4	1/2 3	1/2 5	1/2 4	1/2 6	1/2 5	1/2 7	1/2 6	1/2 8	1/2 7	
	1/4 3	1/4 2	1/4 4	1/4 3	1/4 5	1/4 4	1/4 6	1/4 5	1/4 7	1/4 6	
	1/8 2	1/8 1	1/8 3	1/8 2	1/8 4	1/8 3	1/8 5	1/8 4	1/8 6	1/8 5	
de 513 à 1024	G 7	G 6	G 8	G 7	G 9	G 8	G 10	G 9	G 11	G 10	
	F 6	F 5	F 7	F 6	F 8	F 7	F 9	F 8	F 10	F 9	
	1/2 5	1/2 4	1/2 6	1/2 5	1/2 7	1/2 6	1/2 8	1/2 7	1/2 9	1/2 8	
	1/4 4	1/4 3	1/4 5	1/4 4	1/4 6	1/4 5	1/4 7	1/4 6	1/4 8	1/4 7	
de 1025 à 2048	G 8	G 7	G 9	G 8	G 10	G 9	G 11	G 10	G 12	G 11	
	F 7	F 6	F 8	F 7	F 9	F 8	F 10	F 9	F 11	F 10	
	1/2 6	1/2 5	1/2 7	1/2 6	1/2 8	1/2 7	1/2 9	1/2 8	1/2 10	1/2 9	
	1/4 5	1/4 4	1/4 6	1/4 5	1/4 7	1/4 6	1/4 8	1/4 7	1/4 9	1/4 8	
	1/8 4	1/8 3	1/8 5	1/8 4	1/8 6	1/8 5	1/8 7	1/8 6	1/8 8	1/8 7	

Impérativement se servir du logiciel GESTION CONCOURS sinon il n'y aura aucun lien vers le classement de nos joueurs.

Les travaux à l'étude en 2015 pour application 2016 par le Groupe de Travail au complet (GARRIGUE Francis, CHEVALIER Gérard, LAFFORGUE Jean-Jacques, GUIGUE Jacques, DEBONNAIRE François, VENON Jean-Noël, DURANTON Jacques, KURZ François).

- *Demandes de nationaux « promotion »* : les demandes se renouvellent depuis l'an dernier ce que le Comité Directeur avait d'abord refusé ; il est demandé au GT Nationaux d'étudier ce cas de création de nationaux « promotion » en tenant compte de le coupler possiblement sur un national et pas le même jour. Le GT doit établir une première proposition pour février 2015 en établissant des barèmes de dotation et de répartition des indemnités pour application éventuelle en 2016.

- *Etude d'une réorientation* à donner aux nationaux.

Conclusion : le nombre et/ou la gravité des non-respects constatés par concours, risquent d'amener la FFPJP à enlever le « label national » aux compétitions concernées.

On compte sur votre compréhension de ce rappel, on vise au respect des réglementations, nous restons persuadés que tous ensemble, nous tendons à viser l'intérêt général et la promotion de notre discipline par nos compétitions Nationales et Internationales.

Nous avons eu des cas URSSAF dont nous avons le devoir de vous informer. « Merci pour votre aimable attention »

(Applaudissements)

Présentation URSSAF

M. GRANDE (Directeur Administratif). – Mesdames, Messieurs, à la suite des événements qui se sont produits cette année, il nous a semblé indispensable de vous faire un point précis sur la situation des joueurs de Pétanque et Jeu Provençal au regard du droit social. Le club de Bron a fait l'objet d'un contrôle

URSSAF en juillet et il s'est fait notifié un redressement de plusieurs milliers d'euros. Ce redressement concernait plusieurs domaines :

- personnes intervenant pour la sécurité,
- le paiement de l'animateur,
- les indemnités versées aux joueurs (point développé ici) à l'occasion de l'International de Pétanque, dans le jargon juridique on appelle cela « le statut des primes de résultat ».

Un nouveau contrôle en septembre au club du CMO Bassens concernant l'animateur, là je ne parlerai que de l'aspect social et non pas de l'aspect fiscal qui est clair pour la situation des joueurs : soit ils touchent de l'argent en tant que salariés, donc ils le déclarent normalement, soit c'est une activité indépendante et là c'est déclaré au titre des bénéficiaires non commerciaux. Une note précise sera diffusée.

(Présentation d'un diaporama)

SITUATION des SPORTIFS au regard des cotisations de Sécurité Sociale (S.S.)

DEFINITION et CADRE LEGAL :

Définition : Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale auprès des URSSAF soit les cotisations suivantes: Maladie, Vieillesse, Allocations Familiales, AT, etc + CSG, AGS, CRDS et toutes les contributions, Chômage.

Cadre légal : l'Article L. 311-2 du Code de la Sécurité Sociale fixe les conditions d'assujettissement au régime général des travailleurs salariés.

Il dispose que « sont affiliés au régime général,: toutes les personnes salariées ou travaillant à quelque titre que ce soit... ».

Conséquences : Tout employeur doit s'affilier, s'immatriculer et payer les cotisations.

Calcul des cotisations : on parle ici d'assiette qui est l'ensemble des rémunérations et des sommes versées.

COMPOSITION :

1/ ASSIETTE REELLE: C'est la règle et elle comprend toutes les sommes versées aux sportifs (salaires, primes de match, primes de participation, etc...) c'est le cas du sportif d'un sport d'équipe payé par le club, sportif qui participe à des exhibitions sportives (boxe), de l'animateur embauché pour faire le speaker, etc...

NB: depuis 2007, les sommes versées aux arbitres jusqu'à **5 444 € /an sont exonérées**, quels que soient le nombre et la durée des manifestations.

Afin de tenir compte des spécificités du sport, les pouvoirs publics ont aménagé l'assiette de cotisations de S.S. (*Circulaire Interministérielle N° 94-60 du 28 juillet 1994 relative à la situation des sportifs au regard de la S.S et du droit du travail*)

A côté de l'assiette réelle, il existe l'assiette franchisée et l'assiette forfaitaire.

2/ ASSIETTE FRANCHISEE: (si conditions remplies : moins de 10 salariés, but non lucratif et maxi 5 manifestations par mois).

Jusqu'à 70 % du plafond journalier de la S.S., les sommes versées à l'occasion de manifestations sportives sont présumées représentatives de frais.

2014: 120 € par mois, par sportif et par manifestation. Un club, une société ou autre qui verse aux sportifs dans ces conditions-là n'a pas à payer de charges sociales.

3/ ASSIETTE FORFAITAIRE : permet de calculer les cotisations non pas sur l'assiette réelle mais sur une base réduite.

CONDITION : maximum par mois 115 fois le SMIC horaire brut soit 1 696 € en 2014 + 0,8% d'augmentation du smic aujourd'hui.

Pour info : il existe 6 tranches : exemple : si Revenu ≤ 429 € : l'assiette de cotisation est de 48 €.

→ Si la rémunération est SUPERIEURE à **120 €** : On applique ce dispositif

→ Si la rémunération est SUPERIEURE à **1 696 €** : assiette forfaitaire non applicable. (Soit application du régime réel).

EX: pour 500 € versés, l'assiette retenue sera de 145 €

DISCUSSIONS : PRIMES DE RESULTAT : démontrer que ces sommes ne sont pas assujetties au régime général mais qu'il s'agit du revenu d'une activité indépendante.

1/ ABSENCE DE PRESOMPTION DE SALARIAT :

Les ELEMENTS CONSTITUTIFS ne sont pas remplis : pour qu'il y ait un salaire il faut **un travail** ou une **prestation de services**, ce n'est pas le cas aujourd'hui ; une **rémunération** – ils l'ont – mais pas de travail en contrepartie ; il faut une situation permettant à l'employeur de **diriger** et de **contrôler** le salarié dans l'exercice de sa fonction – un lieu de subordination – on ne peut pas dire aujourd'hui qu'un organisateur du national ou d'un international est dans cette situation par rapport aux joueurs de Pétanque participant qui paient un droit d'inscription et touchent des indemnités.

2/ DOCTRINE et certaines CIRCULAIRES considèrent que les primes de résultats ne sont pas des rémunérations donc l'argent que touche le sportif n'est pas soumis à ces cotisations.

Nous sommes aujourd'hui dans cette situation, le club a été redressé, il appartenait à la F.F.P.J.P de s'en saisir, de voir ce qu'il en était. Nous avons fait un dossier pour obtenir une décision explicite de l'Administration. Une fois la réponse obtenue, l'organisme de recouvrement sera lié pour l'avenir par cette position explicite. J'ai effectué cette demande le 15 octobre, malheureusement à ce jour, je n'ai pas la décision, on m'a demandé des pièces complémentaires et je suppose que cela va remonter à Paris... J'ai sollicité le COSMOS, le Service Juridique du Ministère des Sports pour avoir une information ainsi que le réseau des Directeurs Administratifs et Financiers. Aujourd'hui, je ne peux pas vous apporter une réponse précise sur le statut des indemnités versées aux joueurs. Il va de soi que si la réponse est classique en disant que l'on applique le système de l'assiette ; il faudra que tous les organisateurs de ces nationaux qui donnent des sommes au-dessus de 120 € et jusqu'à 1 696 € procèdent à leurs affiliations et aux paiements des cotisations de Sécurité Sociale.

Je terminerai par un rappel sur le dispositif lié au remboursement des frais et des indemnités kilométriques.

* le remboursement des frais pour les bénévoles : toutes les notes de frais doivent faire apparaître clairement le nom du bénéficiaire, l'objet du déplacement, la nature des sommes remboursées avec les justificatifs (hôtel, repas, péage, essence...);

* les indemnités kilométriques versées aux salariés, administratifs, animateurs, il faut l'adresse, le lieu de déplacement, le point de départ, le motif, la puissance fiscale et la copie de la carte grise quand ils utilisent leur véhicule, cela est obligatoire sinon l'administration est en droit de requalifier cela en salaire.

M. SEVILLAT (*coorganisateur de l'international de BRON*).– Vous avez parlé de l'assiette à 120€ par joueur et par manifestation : quel est le national ou l'international qui donne 120 €, ce n'est pas possible ? Comment se fait-il qu'un pauvre gars soit tombé dans le panneau : Bron ? Cela veut dire qu'on a été vendu ?

M. GRANDE.– Les contrôles ont généralement pour point de départ une dénonciation.

M. SEVILLAT.– Bron a été vendu, sachez que si Bron est seul, il ne va pas abandonner ! Sur les 150 ou 200 nationaux d'autres plongeront, on ne paiera pas la casse pour eux, nous ne sommes pas d'accord !

LE PRESIDENT.– Cela ne marche pas comme cela, ce n'est pas de notre faute si vous avez été redressé, quelqu'un vous a peut-être envoyé une personne de l'URSSAF et elle a tout vérifié et pas uniquement les comptes de l'international de Bron, elle a dû vérifier toute la comptabilité du club de Bron Terrailon ?

M. SEVILLAT.– Non la comptabilité était excellente ! Le problème vient des sommes versées au national, vous avez le détail dans le rapport fait ; je vais vous dire textuellement ce que les 12 joueurs touchent : 495 € chacun ! Ce n'est pas excessif ? C'est l'animateur qui n'est pas déclaré le problème, mais nous ne sommes pas les seuls à ne pas le déclarer. Vous, Fédération vous les déclarez ?

M. GRANDE.– Nous avons un animateur qui est auto entrepreneur, il nous fait une facture et une association qui nous facture la prestation de M. Marc ALEXANDRE. Par le biais de cette association, nous ne payons pas de charges patronales, ni sociales. Je préciserai que sur le contrôle du club de Bron Terrailon, encore une fois je vous l'ai dit, ce qui a attiré notre attention ce sont les indemnités versées

aux joueurs mais une grosse partie du contrôle concernait d'autres choses : les non paiements d'indemnités de congés payés, des personnes payées pour faire la sécurité... Nous nous devons de vous apporter ici une information précise pour les joueurs et pour tous les clubs qui organisent des concours. Pour cela, j'ai demandé ce rescrit social qui nous permettra, une fois que nous aurons la réponse, de l'opposer à tous les contrôleurs de France parce qu'ils ont aussi leur propre interprétation en fonction de leur contrôle et vous savez que quand ils se déplacent ce n'est pas pour rien... On vous fera une note précise.

M. SEVILLAT. – Très bien, sachez que si on a pris des gardiens c'est parce que Bron est dans une zone sensible, cela fait 8 ans que nous le faisons et il ne s'est rien passé, tout est en règle....

LE PRESIDENT. – On sait que l'International de Bron est une excellente compétition mais ce n'est pas nous qui avons demandé un contrôle URSSAF, Monsieur SEVILLAT. Le CMO Bassens est en train d'être contrôlé également ; l'URSSAF cherche de l'argent et malheureusement nous commençons à être touchés. Xavier étudie la question pour vous faire une fiche qui vous servira à opposer à tous les contrôleurs.

M. OLIVIERI (CD06). – Il y a des obligations en matière d'URSSAF, d'abord la déclaration préalable à l'embauche ; je ne vois pas comment nous allons pouvoir la faire 8 jours à l'avance alors que les clôtures d'inscriptions se font la veille ; deuxièmement je ne vois pas le lien de subordination de M. QUINTAIS avec l'Entente des Sociétés Niçoises ! Je suis stupéfait de ces réactions. Il serait important de savoir si Bron a fait un recours à titre individuel et ensuite que la Fédération se soit officiellement saisie de la situation.

LE PRESIDENT. – Oui, Bron a fait un recours et on s'en est saisi.

M. GRANDE. – J'ai pris contact, M. BAYADA nous a de suite informés, j'ai pris contact immédiatement avec le contrôleur URSSAF qui a fait du zèle sur ce dossier. Elle m'a gentiment renvoyé en me disant que ce n'est pas vous qui êtes contrôlé ; je lui ai expliqué qu'on a une tutelle du Ministère, etc., elle n'a rien voulu savoir, la seule solution est le rescrit. C'est mon interprétation en disant qu'il n'y a pas de lien de subordination mais une fois qu'on aura le rescrit, on aura l'information. Nous ne sommes pas les seules disciplines sportives, j'ai eu des informations de l'Athlétisme par exemple qui signifie à tous leurs clubs que ces primes ne sont pas assujetties... sauf qu'aujourd'hui ce n'est pas suffisant, il nous faut un acte officiel de l'Administration qui puisse être opposable.

M. CHAUVIN. – La franchise d'URSSAF est réservée uniquement à des fonctions qui ne sont pas considérées comme salariées. Dans son dossier il y a deux choses : un speaker-animateur est une profession rémunérée et donc n'a pas le droit à la franchise d'URSSAF, c'est dans le texte de loi de la franchise d'URSSAF ; le directeur à Paris a décidé d'être dur avec les franchises parce que nous avons un club qui a été redressé à 63 000 € ; l'URSSAF a nommé dans tous les départements des contrôleurs spécialisés dans les associations ; dans l'Indre-et-Loire nous en avons 4 qui ne font que les associations parce que maintenant elles ont des salariés.

M. GRANDE. – Pour rappel, la FFPJP a déjà été contrôlée deux fois.

(Applaudissements)

INFORMATIQUE

M. READ (*Membre de la Commission Informatique*). – Claude Stirmel étant déjà en préretraite, je le remplace ! Pour compléter ce qui vient d'être dit, David COPPERFIELD n'a pas d'évasion fiscale et que deuxièmement les animateurs que nous utilisons dans le Pétanque Tour et dans les Championnats de France sont payés sur factures de leur société ; troisièmement nous utilisons des sociétés de sécurité pour le Pétanque Tour quand le Car Podium reste trois ou quatre jours sur un lieu et celles-ci nous font des factures en bonne et due forme !

Pour animer le débat, nous allons parler informatique et surtout de la catégorisation – cela ne passionne personne !

Rappel sur la catégorisation : nous avons commencé à y travailler début 2013 et nous avons défini, après une première réunion des Présidents de Ligues à Sassenage, une ligne de conduite sur la mise en place de cette nouvelle catégorisation ; nous avons créé sous l'égide de la Commission Sportive, gérée par Joseph CANTARELLI, une commission spécifique pour travailler sur la catégorisation, dont

personne ne voulait et donc cela m'est revenu ; j'ai fait cela avec plaisir accompagné de MM. Michel COSTE, Francis GARRIGUE, Laurent ROUGIER, Daniel BRUAND, Guy MACAIRE et Jacques GUIGUE qui représentaient les Ligues et des indépendants de départements : Francis RICARD (CD31) et Bernard CONSONNOBLE (CD06) et Denis LARGARDE (CD82) et Philippe GAFFET, présent au début de nos travaux et qui nous a fait une pirouette à la Philippe !... Et Eric REBIBO, notre informaticien.

La 1^{ère} réunion s'est tenue le 4 septembre 2013 à Paris où nous avons défini les grandes lignes ; sachant que cette mise en place allait toucher l'informatique, par la suite nous a rejoints : Didier SCHMITT, la catégorisation ne pourrait exister si Didier n'avait pas tout fait dans Gestion Concours pour vous éviter de suivre à la main celle-ci, qui est maintenant très lourde.

Au congrès de Mâcon, nous nous sommes à nouveau réunis pour définir les travaux spécifiques à faire en informatique et en septembre 2014, lors de la réunion du Comité Directeur du Conseil National, Eric REBIBO est venu présenter les incidences que la catégorisation faisait dans le programme Geslico ; Didier avait déjà quant à lui montré ce qu'il avait prévu dans Gestion concours, notamment la fiche des résultats où il apparaît à la fin de celle-ci la nomenclature du concours que vous tenez en lieux géographiques des participants qui nous permettent de voir que si vous faites un concours national et que dans celui-ci vous avez 95% des participants de votre Département, vous pouvez le débaptiser l'année prochaine ! Par contre si vous avez un % de vos participants d'autres ligues environnantes ou lointaines vous aurez de grandes chances de monter dans la hiérarchie.

Nous avons mis en place cette catégorisation lors de la mise à jour de novembre 2014 avec quelques réglages nécessaires parce que de l'école maternelle nous sommes passés à Sciences Po ! Les retours que j'ai pu avoir personnellement sont de petits réglages. Vous pouvez vous applaudir parce que vous en êtes les acteurs, la mise en place de cette catégorisation est une réussite et nous allons enfin avoir une garantie que nos « Promotions » sont protégés des faux « Promotions » qui veulent ne pas marquer de point ou le moins de points possible pour passer et pouvoir faire le championnat « Promotion » mis en place ; dans quelques temps ce seront de véritables « Promotions » qui se rendront à ce championnat et cela devrait attirer des joueurs parce qu'ils se sentiront protégés dans ces concours où petit à petit nous éliminons les faux « Promotions »....

Je voudrais féliciter le travail très important qu'a fait Francis RICARD, professeur de mathématiques, qui a réussi à chaque fois qu'il nous a présenté ces travaux, à démontrer ce que nous avons mis plusieurs temps à mettre en place, il a fait un travail de prospection important qui fait que nous avons pris la décision, par précaution, de mettre en place cette catégorisation avec la première année une barre à 30% de tous les joueurs qui auront marqué des points et de ne plus donner à l'avance le nombre de points pour lequel les joueurs passeront Honneur, comme cela ceux qui veulent faire les yoyos ne sauront pas d'avance à quel nombre de points ils devront s'arrêter pour ne pas passer Honneur ! On devient intelligents grâce à vous, pour poursuivre les fraudeurs, il n'y a rien de mieux que de s'occuper de Geslico...Vous pouvez applaudir Francis RICARD... (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT présente M. RICARD à l'Assemblée.

M. READ.– Je connais Francis depuis la mise en place de Geslico sur les disquettes, il a été un des premiers que j'ai formé dans la Seine-et-Marne, il est maintenant dans la Haute-Garonne. Cette année est encore expérimentale, vous avez dû voir dans Geslico que nous avons mis des menus que nous ne pouvons pas utiliser comme par exemple de passer Honneur à un nombre de points parce que nous sommes encore en laboratoire ; peut-être qu'en 2016 nous mettrons des points et que nous donnerons la possibilité à chaque département de fixer le nombre de points qu'ils souhaitent pour voir passer ces personnes Honneur... nous sommes prudents avant de vous laisser les rênes.

Je remercie Didier SCHMITT et Claude STIRMEL et ... moi-même de l'aide que nous vous apportons sur Geslico et croyez-moi cela n'est pas toujours marrant parce qu'il y a parfois des questions auxquelles nous avons répondu plusieurs fois, là aussi nous pouvons nous dire que tous les documents envoyés ne sont pas lus...Merci. (*Applaudissements*)

CONSULTATION et VOTES

LE PRESIDENT.– Nous passons à la consultation et aux votes, nous devons vous faire approuver :

« la modification statutaire fixant à 25% la proportion des féminines au sein des Comités Directeurs à partir de 2017 »

M. GRANDE.– Cette modification concerne les prérequis relatifs à la composition des organes dirigeants, à la FFPJP : le Comité Directeur et le Bureau ; il y a toujours le Médecin, obligatoire et une proportion de licenciés de chacun des deux sexes. L'Article 131-8 du Code du Sport est modifié par la loi du 4 août 2014. Si la proposition de licenciés d'un des 2 sexes est inférieure à 25% la loi nous oblige à avoir une proportion de 25% ; au-delà c'est 40%, sachant que le CNOSF préconise la parité.

Les anciennes règles pour le Comité Directeur : 3 féminines et avec le nouveau dispositif on passerait à 5 au minimum.

En l'absence d'oppositions et d'abstentions, la modification statutaire sur la proportion des féminines est adoptée à l'unanimité.

M. GRANDE.– Le Comité Directeur a souhaité effectuer une consultation relative au mode de scrutin de l'élection du Comité Directeur, ceci ne nous est imposé par aucun texte législatif mais simplement recommandé par le CNOSF. Nous allons solliciter vos avis par le biais d'un vote à main levée, réalisé par Bernadette TROUBAT ; au vu de ce vote, s'il est positif pour le scrutin de liste : le Comité Directeur mettra en place un groupe de travail pour présenter cette modification statutaire officielle votée conformément aux statuts de la FFPJP.

(Présentation d'un diaporama préparée par M. GRANDE)

DEUX MODES : scrutin uninominal à 1 tour, scrutin de listes

1) **scrutin uninominal à 1 tour** (système actuel) :

Les avantages :

- Permet à tous de se présenter librement
- Ne cristallise pas les oppositions
- Mode historique de scrutin à la FFPJP

Les inconvénients :

- Pas d'unité dans l'équipe dirigeante
- Difficile de porter un projet commun

2) **Scrutin de listes**

* **SCRUTIN MAJORITAIRE :** la liste gagnante remporte TOUS les sièges. Toute la liste est élue.

Avantages :

- Simple et efficace.
- Cohérence et homogénéité de l'équipe élue.

Inconvénients :

- Caractère brutal.
- Impossibilité pour un individu de se présenter en dehors des listes.
- Elections artificielles si une seule liste est candidate.

* **SCRUTIN à la REPRESENTATION PROPORTIONNELLE** (mixte) élections municipales par exemple.

Avantages :

- Chaque liste dispose d'un nombre de représentants en lien avec les suffrages obtenus.
- Assure une représentation complète : procédé équitable.
- Offre une représentation aux listes minoritaires.

Inconvénients :

- Morcellement du pouvoir.
- Incite à la multiplication des listes.
- Impossible de se présenter en dehors d'une liste.
- Election artificielle si une seule liste se présente.

Nous avons souhaité mettre en place un groupe de travail pour ensuite réfléchir sur les modalités précises en fonction de votre choix.

Pour le scrutin de liste, les caractéristiques sont :

- Seules des listes se présentent ;
- une élection en principe à 1 tour ;
- la possibilité de prévoir que pour avoir droit à un siège, une liste doit obtenir au moins X% des suffrages exprimés (5%, 10%, ...)
- la répartition des sièges à la proportionnelle selon plusieurs méthodes envisageables ;
- la liste ayant obtenu la majorité des voix :
 - * obtient x sièges (15 premières places de la liste par exemple),
 - * Les sièges restant sont répartis entre toutes les listes, y compris celle arrivée en tête, au plus fort reste ou à la plus forte moyenne.

COMPOSITION du COMITE DIRECTEUR : les élections doivent respecter certains prérequis: au moins un médecin, proportion de licenciés de chacun des deux sexes ; *selon Art. L.131-8 du Code du Sport modifié par la loi du 4 août 2014 : si proportion de licenciés d'un des 2 sexes est inférieure à 25%* - (FFJP: chiffres 2014 : 46 765 licenciés soit 16% des effectifs) ; proportion minimale de 25%

ELECTION DU PRESIDENT : Lors du scrutin de liste : les têtes de liste sont clairement identifiées et une fois la liste élue c'est le président tête de liste et les membres du Bureau Exécutif désignés comme tels dans la liste. A la suite du vote consultatif pour le scrutin de liste et au vu des réponses il sera constitué ou non un groupe de travail.

Ce dispositif s'appliquera-t-il obligatoirement aux Comités et aux Ligues ? Le Code du Sport prévoit que les statuts entre la Fédération et les Comités et Ligues doivent être compatibles, cela n'impose pas d'uniformité entre les modes de scrutin ; aujourd'hui à la FFPJP nos statuts obligent à ce que les modes de scrutins entre les Ligues, les Comités et la Fédération soient identiques.

Plusieurs possibilités : soit nous modifierons les statuts fédéraux pour supprimer cette disposition mais le Ministère ne semble pas trop favorable mais cela est possible étant donné que le Code du Sport dit : COMPATIBLE ; il n'est pas impossible qu'un comité élise son organe dirigeant en scrutin de liste alors que la Fédération le fait en uninominal... il faudra aussi passer par une modification des statuts.

M. BLANC.– Comment se fait-il que cette question qui n'a jamais été débattue avant arrive en question au Congrès ?

LE PRESIDENT.– Nous en avons beaucoup entendu parler dans les comités et le Comité Olympique préconise de faire une consultation pour savoir ce que souhaitent les Fédérations sportives. Nous le faisons donc comme peuvent le faire les autres Fédérations, nous nous plions à la règle.

M. GRANDE.– En janvier 2017, le processus sera défini. Il faudra donc modifier les statuts lors de l'assemblée générale de 2016.

M. LACAVE (Président du CD40).– Pouvons-nous savoir la proportion de fédérations sportives qui fonctionnent avec le système de scrutin de liste ?

M. GRANDE.– Il est largement majoritaire, je n'ai pas le chiffre exact, la plupart des grandes fédérations l'utilisent.

M. LACAVE.– Je pense que nous sommes minoritaires en scrutin uninominal.

M. LABROUSSE (CD85).– Un problème qui existe depuis longtemps, la Loi Buffet préconisait que les fédérations, pour être plus efficaces et travailler plus sérieusement, passent par des élections par liste... cela n'a jamais été imposé, toutes les grandes fédérations s'y sont mises ; la pétanque y vient aujourd'hui et je pense qu'il ne faut pas le refuser. Il est important que si on veut aller de l'avant – tout le monde le souhaite – il faut en passer par là parce que pour diriger une institution comme la FFPJP, une

Ligue ou un Département, il faut être le patron. Pour être le patron il n'y a que par liste que nous pouvons y arriver autrement cela est ingérable comme dans beaucoup de départements ou ligues et pour la Fédération on ne peut pas dire que cela soit la panacée ! On devrait y réfléchir ensemble.
(Applaudissements)

LE PRESIDENT.– On enregistre votre opinion Monsieur.

M. CHEVALLOT (Président CD10).– Je suis étonné d'entendre qu'il faut qu'on soit patron ? Je rappelle que nous ne sommes que des volontaires ! Avoir un patron cela va en contradiction ! Là, faites-vous une consultation pour savoir quel mode choisir et il y aura une décision à prendre ?

LE PRESIDENT.– Oui, il y aura un groupe de travail.

M. GRANDE.– Et un vote officiel lors d'une prochaine assemblée générale FFPJP conformément aux statuts avec un envoi dans les délais réglementaires, précisant les articles modifiés, validé aux deux tiers des voix présentes et représentées.

Mme COSTE.– Cette proposition apparaît un peu abrupte mais elle représente un grand intérêt, il serait utile que tous les congressistes aient connaissance du rapport établi à la demande du CNOSF sur le sujet qui est particulièrement bien étayé. Une personne avait travaillé, Mme Valérie FOURNERON, avant même qu'elle soit Ministre des Sports, ce rapport existe, il fait état des avantages et inconvénients, des fédérations qui ont adopté le scrutin de liste ; cela nous permettra de conduire une consultation. Je propose que les Présidents de Ligues, le Conseil des Ligues soit saisi puisque tu nous a demandé en début de mandat énormément de sujets, celui-ci me paraît adapter à notre structure, de telle manière qu'on puisse informer les comités et après vous laisser le soin de poursuivre la consultation que vous souhaitez mettre en place. Aujourd'hui prendre le pouls, des personnes ici ne connaîtront pas les avantages et inconvénients, ne serait-ce que pour le scrutin de liste... Ce n'est pas être le PATRON mais surtout de présenter un projet associatif particulièrement élaboré pour le développement de notre discipline et surtout de la Fédération Française, c'est l'intérêt évident mais on peut imaginer d'autres inconvénients... il faut donc peser le pour et le contre.

LE PRESIDENT.– Il nous faut le sentiment du congrès, il est intéressant aussi d'avoir celui des Ligues et du Conseil des Ligues.

M. EVRARD (Président du CD62).– On nous demande de choisir entre un scrutin uninominal et un scrutin de liste ; de liste comment ? Bloquée ou à la proportionnelle ? Il est important de savoir si on vote une liste complètement élue ou si on vote après sur une liste où les listes minoritaires seront représentées ! Là on nous demande notre avis sur maintenir le scrutin actuel ou de passer à un scrutin de liste ?

M. GRANDE.– On peut faire les deux.

M. EPAILLARD (Président CD49).– Je ne veux influencer personne, on parle de la Fédération, de la Ligue, du Comité moi ce qui me gêne comment faisons-nous pour les clubs ? Il faudra l'adopter pour les clubs, si on les inclut il sera difficile de trouver des listes dans les clubs ! Moi, dans mon département je fais voter les clubs comme nous votons actuellement...

LE PRESIDENT.– Nous nous arrêtons pour le moment aux organes qui vont jusqu'aux Comités Départementaux.

Mme JEANJEAN (Présidente CD13).– Je veux défendre ce projet que j'ai à cœur ; je vais quitter ma veste de Présidente de Comité et vêtir celle de Présidente de club ; en juin nous fêterons nos 25 ans d'ancienneté et depuis ce temps nous sommes sur le scrutin de liste. Pour répondre à votre question sur les statuts types de club délivrés par la Fédération vous avez le choix entre scrutin de liste ou uninominal !

M. VIRGILI (Président du CD66).– Suite à l'intervention de Madame Lucette COSTE, avec tout le respect que je dois aux Présidents de Ligues, je souhaite, pour ma part comme responsable – que je suis – de Comité Départemental, m'exprimer. Nous avons l'opportunité, aujourd'hui, puisque nous sommes tous là pour donner notre point de vue ; je pense qu'il faut l'utiliser.

LE PRESIDENT.– Il est intéressant pour le travail qui sera fait après, d'avoir votre sentiment.

D'autres interventions ? Aucune.

Mme TROUBAT.– Aujourd’hui, nous sommes dans un scrutin uninominal et nous vous posons la question :

Souhaitez-vous passer à un scrutin de liste, oui ou non ?

(Appel de chaque comité par ordre alphabétique)

Résultat de la consultation :

Pour : 970 voix

Contre : 752 voix

Abstention 245 voix.

LE PRESIDENT.– Une bonne consultation qui nous laisse composer un groupe de réflexion pour ce mode de scrutin ou rester comme nous sommes. Nous vous remercions d’y avoir participé.
(Applaudissements)

Un membre.– Il me semble qu’avec les pourcentages nous avons un souci ! Si vous ajoutez les abstentions, le pourcentage représentant les pour est inférieur à 50% des votants ?

M. GRANDE.– Les abstentions ne doivent pas être additionnées aux votes négatifs ; par ailleurs, il s’agit d’une CONSULTATION, un groupe de travail sera mis en place et certainement associé avec le Conseil des Ligues pour proposer quelque chose à l’Assemblée Générale ; le projet vous sera envoyé suffisamment tôt avec des explications et ensuite vous voterez officiellement. Il faudra la majorité des 2 tiers comme prévu dans nos statuts pour que cette modification soit adoptée.

QUESTIONS DIVERSES

LE PRESIDENT. – Des questions ont été posées par écrit avant le 5 janvier.

❖ Tout d’abord, le problème rencontré avec l’annulation des dérogations données par un Vice-président de la Fédération et après par moi-même, ces dérogations portaient sur les qualifications aux championnats de France 2015 de l’année N pour l’année N+1.

On assume la faute en ayant trop rapidement en début d’année 2014 donné des dérogations. Dérogations annulées sur demande du Conseil des Ligues à la réunion du comité directeur de septembre 2014 ; elle a été confirmée à la réunion de novembre 2014. Une décision prise et adoptée en septembre 2013. Aujourd’hui nous avons une réclamation de la Ligue Rhône-Alpes qui demande à ce que nous revenions sur l’annulation de ces dérogations pour faire des qualifications en 2014 pour 2015.

Le Comité Directeur en a discuté jeudi soir lors de sa réunion et il a refusé de revenir sur ce qui a été décidé. *(Applaudissements)*

M. CARTIER *(Président de la Ligue Rhône-Alpes)*.– Monsieur le Président, je tiens à m’exprimer, peut-être longuement, mais il est important que tout le monde comprenne ce que j’ai à dire. Je voudrais vous reprendre dans l’exposé que vous avez fait, il y a des inexactitudes que je vais corriger.

Lorsque vous avez instauré l’interdiction du qualificatif N pour N+1 à la fin 2013, nous avons déjà établi depuis longtemps nos calendriers – nous le faisons en juin – et cela nous aurait rendu service de pouvoir différer d’une année l’application de ce nouveau mode.

Pour cela nous avons fait un appel au vice-président, Joseph Cantarelli, chargé de la politique sportive, pour lui demander s’il nous accordait une dérogation pour mettre en place ce nouveau dispositif dans l’année suivante, donc nous avons demandé une dérogation d’un an. Celle-ci nous a été accordée, elle concernait notre championnat super ligue qui qualifiait pour N+1 et nos championnats tête-à-tête organisés à l’automne ; Joseph nous a répondu rapidement ; au fil du temps dans l’année 2014 Monsieur le Président nous nous sommes rencontrés à deux reprises, en mars lors de la coupe de France à Rumilly et en juin lors des championnats de ligue à Evian ; lors de ces deux rencontres nous avons évoqué ce sujet

et à aucun moment vous n'avez remis en cause la décision de Joseph Cantarelli, vous l'avez approuvée. J'ai aussi des mails que vous avez envoyés en mars.

LE PRESIDENT.– Il faut préciser les dates des mails, à Rumilly d'accord mais après c'était en juin et je n'avais pas encore eu la réunion de la Fédération.

M. CARTIER.– C'était fin mai le 29-30 mai et 1^{er} juin à Evian où vous aviez été invité et où se déroulait la manifestation en cause. A ces deux rendez-vous vous n'avez jamais remis en cause la dérogation ! Je veux bien que vous dites que vous l'aviez accordée rapidement, je veux bien le reconnaître ; entre la réponse de Joseph de décembre 2013 et nos dernières entrevues de fin mai 2014, vous aviez 6 mois pour vous apercevoir que vous aviez fait une erreur et nous dire éventuellement : « halte là, on s'est trompé, on retire les dérogations, surtout n'organisez pas vos championnats parce qu'on va vous refuser vos qualificatifs... » ; rien de tout cela n'a été fait ! 6 mois après vous êtes toujours dans la logique d'autoriser ces dérogations.

Lors des championnats de ligue à Evian où se déroulait notre super ligue, nous avons évoqué l'intérêt de maintenir cette compétition, vous m'avez suggéré d'en parler aux présidents de ligues lors du conseil national de septembre – ceci a été fait ; les présidents de ligues se sont prononcés majoritairement contre, j'ai pris acte ; au comité directeur qui a suivi le lendemain nous avons pris acte de cette décision ; je ne l'ai pas contesté, je me rallie à la majorité, cette Super Ligue a disparu de nos calendriers pour l'année 2015. A cette même réunion, j'ai juste évoqué la phrase : « est-ce que la dérogation que nous avons pour le Championnat de 2014 est maintenue ?... » ; Là un brouhaha mais à aucun moment, lors de cette réunion, nous avons parlé des dérogations concernant le tête-à-tête et vous n'avez parlé de la situation du Pas-de-Calais et d'autres départements dont vous aviez connaissance !

LE PRESIDENT.– Pas d'autres départements, uniquement le Pas-de-Calais...

M. CARTIER.– Dire aujourd'hui que le 21 septembre vous avez retiré les dérogations cela est faux ! Dans les PV des comptes-rendus du Comité Directeur à aucun moment, il est marqué que les dérogations ont été retirées... Elles ne le pouvaient pas puisque nous n'en avons pas parlé. Derrière la réunion du 20 septembre, vu qu'il y avait un flou dans cette réunion qui s'est terminée ni par un vote, ni par une décision... ; quelques présidents de ligues et membres du comité directeur se sont exprimés mais je ne sais pas si cela représentait une majorité ? Je vous ai à nouveau interpellé pour vous dire que je n'avais pas senti qu'il y avait une dérogation et notamment concernant le tête-à-tête puisque nous n'en avons pas parlé et je vous ai simplement posé la question : « est-ce que vous maintenez cette dérogation, est-ce que j'aurais toujours droit de qualifier les joueurs aux championnats de France ? » Vous m'avez dit qu'on va réfléchir parce qu'il y en a d'autres dans le même cas, on vous répondra. Vous attendiez le Comité Directeur du 15 novembre 2014. Entre-temps – j'ai des témoins qui peuvent le dire – début novembre, vous avez par téléphone confirmé une dérogation au Pas-de-Calais concernant ces championnats ! Ne me dites pas qu'aujourd'hui vous avez retiré les dérogations le 21 septembre, alors que début novembre en présence de Joseph CANTARELLI, vous avez appelé au téléphone Eric EVRARD – il peut le confirmer – pour lui dire qu'OK il peut organiser ses championnats qualificatifs pour 2015 ! *(Quelques applaudissements).*

Concernant la réunion du Comité Directeur du 15 novembre 2014, vous dites que vous avez retiré les dérogations ; là encore si je lis le PV de réunion, il est mentionné simplement que vous n'accepterez de qualifier en 2015 de qualifiés de 2014, il n'est pas mentionné de dérogations ; je vais même plus loin, lors du vote que vous avez demandé au Comité Directeur, vous n'avez pas informé au moment du vote tous les membres du Comité Directeur, ils n'étaient pas tous au courant des dérogations que vous avez apportées !

LE PRESIDENT.– C'est faux... c'est votre interprétation...

M. CARTIER.– Sur l'estrade, quelqu'un a-t-il le courage de se lever et de dire que je dis la vérité ?

LE PRESIDENT.– Ici il y a les présidents de Ligues ici, non Monsieur CARTIER....

M. CARTIER.– ... ce que vous dites sur le Comité Directeur du 15 novembre, j'ai raison et si quelqu'un a le courage de se lever pour me le dire....

LE PRESIDENT.– C'est faux, les dérogations sont connues depuis la réunion du mois de septembre, je pense que les présidents de ligues présents, qui vous ont d'ailleurs rattrapé, vous ont dit que vous

n'étiez pas dans les clous et que vous deviez vous y mettre ; nous avons pris la décision de ne pas accepter les dérogations au mois de septembre...

M. CARTIER.– Non, la semaine dernière, par un courrier que je leur ai fait, une réponse qu'ils m'ont faite, ils me reprochent de ne pas en avoir parlé. Je me suis entretenu avec Monsieur Daniel BRUAND, il peut le dire que je n'ai jamais parlé, ni au mois de septembre, ni quelque part des dérogations que vous avez accordées concernant les tête-à-tête ; nous avons parlé du maintien ou non de la super ligue !

Mme COSTE.– Je vous demande, en tant que responsable des Présidents de Ligues, telle est la mission que m'ont confié mes collègues ici dans cette salle, de vous lever Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues pour confirmer que depuis septembre 2013, nous avons proposé à la Fédération, ce qu'elle a accepté, qu'il n'y ait plus qualificatif d'une année sur l'autre ! C'était une décision que Monsieur CARTIER a accepté, il était présent ; par conséquent il lui appartenait de prendre ses dispositions comme nous l'avons fait dans toutes nos ligues, avec tous nos comités et des fois avec des difficultés pour respecter la décision prise en septembre 2013 confirmée en novembre 2013 ! Le reste pour moi est de la littérature et chacun doit prendre ses responsabilités ; il n'avait pas à vous demander de dérogation puisque telle était la décision prise qui était de ne plus faire de qualificatifs année N-1 pour Championnat de France année N à partir de 2015 ; il y avait largement le temps de s'organiser ! *(Applaudissements)*

M. CARTIER.– Si j'admets que je n'avais pas le droit de demander des dérogations, comment peut-on expliquer que le Président, en face de nous, s'octroie le droit de les accorder jusqu'à début novembre 2014, Eric EVRARD, Joseph, peuvent en témoigner ?

LE PRESIDENT.– Le problème avec le Pas-de-Calais est réglé...

Mme COSTE.– Je rappellerai une chose, nous sommes une fédération sportive délégataire, elle est gouvernée par un Comité Directeur élu au suffrage uninominal à un tour – nous venons d'en parler – par conséquent les décisions prises au niveau fédéral sont prises par le Comité Directeur. En ce qui me concerne, les décisions prises en septembre 2013, confirmées en novembre 2013, reconfirmées en novembre 2014 et encore avant-hier, pour moi l'expression est du Comité Directeur de la FFPJP, les décisions individuelles n'ont aucun intérêt et ne peuvent pas engager la responsabilité de la Fédération ! *(Applaudissements)*

M. CARTIER.– Monsieur le Président, si j'écoute les conclusions de Mme COSTE, votre parole n'a aucune valeur

Mme COSTE.– Je ne dis pas cela Jean-Pierre ; tu as demandé une dérogation à des personnes individuellement, qui ne pouvaient pas te les accorder ; tu es responsable, tu es un Président de Ligue, tu dois respecter les institutions de la Fédération !

Ne dis pas que je dis que la parole de notre Président n'a pas de valeur... Monsieur BLANC, je ne vous ai pas répondu ce matin sur le sud et le nord, je vous rappelle que vous êtes dans la moitié Sud de la France et non pas dans le Nord....

M. CARTIER. – Mon intention n'est pas de créer une polémique, je veux en finir avec la réunion de novembre, puisqu'aucun membre du Comité n'a voulu se lever pour me dire, moi je vais vous lire un mail posté après la réunion du 15 novembre, je tairais le nom de l'expéditeur... C'est cela la démocratie ! Je lis le mail : « ... si tous les membres du Comité Directeur avaient été au courant des dérogations qui ont été données, certains n'auraient pas voté contre.. » voilà un écrit d'un membre du Comité Directeur qui prouve que lors du vote vous n'aviez pas informé tous les membres des dérogations accordées. Deux membres pourraient dire que je dis la vérité !

M. LE PRESIDENT. – C'est faux, puisque ce jour-là, vous l'avez cité, Monsieur CANTARELLI a parlé des dérogations en même temps que moi, avant le vote. Il y a eu une discussion, ce que vous dites est faux. On ne maîtrise pas tous les mails qui partent de droite ou de gauche et rapidement... La décision du Comité Directeur est souveraine, vos qualifications ne sont pas autorisées, vous voudrez donc refaire des championnats pour qualifier des personnes de 2015 sur 2015. *(Applaudissements)*

M. MIEGE (Président du CD74).– Je suis concerné par cette affaire, j'ai trois personnes qualifiées, en ce qui vous concerne, nous avons été satisfaits que vous veniez à nos invitations et quand

Monsieur CANTARELLI ou vous, nous dit que vous nous accordez une dérogation, nous avons entièrement confiance, sinon nous aurions fait autrement. On ne l'a pas fait parce qu'on avait confiance en vos paroles et écrits. Mettez-vous à notre place d'aller voir les joueurs pour leur dire qu'ils n'iront pas aux championnats de France ! Cela pose un problème.

LE PRESIDENT. – Vous avez eu un rappel très sérieux de la part du Conseil des Ligues en septembre et vous avez continué à faire vos tête-à-tête... Le Conseil des Ligues, qui représente tous les départements de France, s'est opposé majoritairement au fait que ces dérogations aient été données et nous a demandé expressément de les annuler et cela a été fait ! Les dérogations étaient connues par le Comité Directeur et de dire que personne n'était au courant, cela est faux !

M. CANTARELLI. – J'avais promis de n'intervenir que si j'étais questionné, c'est le cas. Oui, j'ai donné dérogation après discussion avec le président – discussion orale – je ne l'ai pas prise seul, c'était fin 2013. En mon âme et conscience, quand un président d'une grosse Ligue – en taille – pour l'élaboration du calendrier

LE PRESIDENT. – Attendez, si vous avez envie que je m'en aille...il faut le dire clairement... !!

M. CANTARELLI. – Un peu de calme, je donne dérogation par mail sur deux motifs, le premier que le calendrier sera difficile à refaire et de trouver les villes ; le deuxième la super ligue où il me dit que ce sera la dernière édition, il ne demande qu'une année de report.

Sur ces arguments et sur le passé, en mon âme et conscience et en toute bonne foi, je me dis pourquoi pas, nous avons aussi d'autres choses et vous dans la salle vous savez aussi quand vous obtenez des dérogations. La sincérité mérite sincérité ! Il n'y a pas que la Ligue Rhône-Alpes qui aurait obtenu avant cela des dérogations et dans d'autres domaines... Cela est fin 2013.

Derrière, je reconnais qu'il y a, non seulement, le Congrès, le Conseil National donc la dérogation due ou pas donnée, il y a tout le temps de la changer et de me dire Joseph tu t'es trompé, tu n'aurais pas dû, etc. cela ne pose aucun problème...

Je ne peux que regretter que sur tout ce qui a suivi, on ait perdu tout ce temps ! On met la Ligue Rhône-Alpes dans la situation de ne pas pouvoir refaire ses manifestations ; surtout ce n'est pas elle qu'on punit, on punit les joueurs qui sont qualifiés pour une compétition... (*Applaudissements*)

Le joueur n'est pour rien, si moi ou la Ligue, nous nous sommes trompés ou avons mal fait ! Cela me désolait dans le fait et cet argument je l'ai donné au Comité Directeur.

Je le dis avec beaucoup de sérénité et de sincérité – je l'ai fait en mon âme et conscience et à refaire, je le referais parce que je fais confiance à la parole des personnes et sur les arguments, je ne reviens pas dessus ; après qu'il faille se soumettre aux décisions d'une majorité d'un Comité cela est normal et là je m'applique comme toujours à la règle de la démocratie. Donc, si vous considérez qu'il y aurait eu faute de ma part – je m'en excuse auprès de la Ligue Rhône-Alpes – d'avoir mis dans cette situation désagréable par la suite et surtout d'enlever une qualification des joueurs qui l'ont méritée ; je suis prêt – devant vous – à quitter mes fonctions. (*L'Assemblée réagit en disant NON*)....

Sincèrement, il faut que les personnes puissent se regarder en face, j'ai toujours été sincère, je n'ai jamais rien caché, je dis la vérité, je vous expose tout ; après certaines choses peuvent être dites et d'autres non et des choses qu'on peut faire ou ne pas faire...j'avais promis au Président de n'intervenir aujourd'hui – je savais que j'allais être cité – que si j'étais questionné de la salle ou que si lui me donnait la parole ; comme j'ai été questionné par Jean-Pierre CARTIER qui est un ami et qui le restera comme tous les autres collègues, quand on se plaignait que certains congrès n'étaient pas assez mouvementés... eh bien celui-là maintenant l'est !

Encore une fois, je le dis avec beaucoup d'honnêteté, si vous considérez que j'en porte une part de responsabilité – je m'adresse à la Ligue Rhône-Alpes – je vous adresse mes plus grandes excuses...

M. CARTIER. – Joseph, tu n'es pas en cause, je voulais que tu apportes un témoignage. Je voudrais que tu en apportes un dernier : est-ce que le 21 septembre et le 15 novembre ...(*brouhaha*) il a été question de supprimer les dérogations de la Ligue Rhône-Alpes ? On m'accuse de dire des mensonges, je voudrais que tu le valides ou que tu dises j'ai raison !

M. CANTARELLI.– Tu vas être surpris de ma réponse : je ne suis pas autorisé à donner le commentaire d'un vote qui a lieu en Comité Directeur. C'est un vote solidaire, je ne peux pas m'en dissocier. (*Applaudissements*)

M. CARTIER.– Merci, ta réponse et ton silence vaut une approbation, j'ai des écrits qui me prouvent que ce n'est pas ce qui s'est passé, moi j'ai la conscience tranquille ! Monsieur le Président, vous faites ce que voulez...

LE PRESIDENT.– Je ne fais pas ce que je veux, c'est le Comité Directeur qui a pris la décision d'annuler vos championnats.

M. EVRARD .– J'ai été cité en tant qu'autre département à avoir bénéficié d'une dérogation ou plutôt d'une situation rapportée par des joueurs. En novembre 2013, nous avons fait le calendrier pour le Pas-de-Calais, pour l'année 2014 et nous avons programmé deux championnats anticipés en septembre, afin de pouvoir commencer la saison suivante plus tard, du fait des conditions météorologiques du Nord de la France. Quand en fin d'année, le compte rendu du Comité Directeur et les discussions du Congrès National de Mâcon ont fait état de la suppression des qualificatifs d'une année N-1, j'avais, en réunion de Comité Départemental, supprimé ces deux championnats pour me mettre en conformité avec les décisions de la Fédération.

Après dans l'année 2014, en mai ou juin, il y a eu cette super ligue à Evian où sur les réseaux sociaux l'équipe constituée de Le Boursicaud, Lacroix et Loy se sont vantés d'avoir gagné leur qualificatif pour les championnats 2015 ! Là, j'ai été surpris de voir une telle déclaration puisque normalement plus aucune dérogation n'était donnée pour des qualificatifs anticipés. J'ai rencontré le Président CANTARUTTI à Gruissan à qui j'ai posé la question en disant que se passe-t-il ? Là, n'ayant pas la solution, il me dit que oui il y a eu cette super ligue à Evian... je lui dis qu'est-ce que je fais avec mes championnats, je vais les programmer en septembre ? Il me dit qu'il ne peut pas m'empêcher de les faire !

LE PRESIDENT.– Pour le moment parce qu'on n'avait pas eu réunion du Comité directeur...

M. EVRARD.– Nous avons fait une nouvelle réunion du Comité Départemental et nous avons maintenu ces deux championnats les deux premiers week-ends de septembre ; dans cette affaire le malheur est pour les joueurs, puisqu'à la suite de ceci, il y a cette réunion du Comité des Ligues et du Comité Directeur de septembre et de novembre qui ont conforté les décisions annoncées en novembre 2013, de supprimer toutes dérogations et tous les championnats anticipés !

J'ai alors invité le Président CANTARUTTI à venir à mon Assemblée Générale en décembre pour s'expliquer devant les joueurs ; moi je suis Président du Comité départemental mais les plus à plaindre ce sont les joueurs qui ont gagné sportivement le droit de participer à un championnat de France et du jour au lendemain, je leur dis qu'ils ont fait un championnat pour du beurre et qu'il faut recommencer !

Le Président CANTARUTTI a répondu favorablement à mon invitation et il est venu se présenter devant l'AG du Pas-de-Calais où il a assumé la position du Comité National. Devant la difficulté de trouver une solution, nous avons décidé de faire une année blanche : c'est-à-dire que les joueurs qui ont participé à ces championnats en septembre ont leur titre de champion en Tête à Tête et Doublette Provençal mais n'iront pas aux championnats de France 2015. (*Applaudissements*)

Effectivement après le 21 septembre, il s'en est suivi deux ou trois échanges avec le Comité National où une fois les champions étaient qualifiés et une fois non, pour finir début novembre où définitivement, on m'a annoncé qu'ils n'étaient plus qualifiés.

LE PRESIDENT.– La question suivante posée par le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis, concernant les mutations :

❖ **Question** : certains clubs ou comités établissent des demandes de mutation sur papier en-tête, ce procédé est-il valable ou seuls les triptyques de la Fédération sont recevables ?

La réponse : seuls les carnets de mutation de la Fédération sont recevables.

❖ **Questions du CD 77** : certificats médicaux, il est précisé en rouge sur les bordereaux de demande de licence « obligatoire si 1^{ère} demande de licence conformément à l'article 8 du Règlement médical fédéral » ; dans ce cas le certificat doit être impérativement joint au bordereau individuel de

demande de licence lors du dépôt au Comité Départemental et sera restitué avec la licence établie. » Dans le cadre d'un renouvellement, le certificat médical peut-il être uniquement présenté au président du club concerné, qui sera le garant de ce document ?

Réponse : Effectivement, c'est le président du club du licencié qui est le garant du certificat médical.

❖ Question : officiellement, on ne sait toujours pas comment enregistrer les concours 55 ans et plus dans quelle grille les comptabiliser : A : Vétérans ou C : concours Séniors

Réponse : Concours normal, puisque les vétérans doivent avoir 60 ans révolus.

Question : que vont devenir les Ligues avec le nouveau découpage des Régions ?

Réponse : à ce jour nous n'avons aucune instruction de qui que ce soit pour les changer.

Question du CD35 : la première était sur l'arbitrage, M. DUBOIS vous a répondu sur les tenues et les chaussures ouvertes ou fermées.

❖ Question : Association EDUCNAUTE, nous souhaiterions avoir une clarification au sujet de la position fédérale envers cette association qui organise des compétitions et des rassemblements dédiés aux jeunes au détriment de nos compétitions officielles et soutenus par quelques membres de la Fédération ; cette association divulgue des informations émanant de la Fédération parfois même avant que les comités départementaux le fassent auprès de leurs clubs ou qu'on en soit informé. Y-a-il des échanges et/ou des conventions particulières de la FFPJP envers cette association ?

Réponse : nous n'avons aucune convention, ni aucun accord avec ce site internet et cette association Educnaute. Nous avons d'ailleurs été obligés de couper certaines relations Internet pour que celles-ci ne viennent pas nous piquer des informations dès qu'elles peuvent être mises sur le Net avant qu'on vous les envoie. Apparemment ce sont des personnes qui passent beaucoup de temps sur Internet et qui sont sans arrêt en train de copier tout ce qui se passe ; on y trouve particulièrement à ce jour, à cette heure-ci, une information sur la Ligue Antilles-Guyane qu'on vient de m'apprendre alors que les dirigeants ne m'ont pas encore appelé ! Claude STIRMEL, qui est un fin limier, a retrouvé sur le site d'un club de Guyane qu'il y avait un problème...

❖ Question : sur un éducateur du CD35,

Le problème est interne, je crois que c'est à vous de le régler parce que si j'ai compris, c'est quelqu'un qui fait une école de pétanque non officielle dans sa ville de résidence (44) limitrophe de votre département et qui est licencié dans un autre club de votre département (35).

M. PASCUAL. – L'école de Pétanque officielle reconnue est dans le 35.

LE PRESIDENT. – Alors pourquoi il l'a fait dans le 44,

M. PASCUAL. – Nos collègues du 44 pourraient répondre, j'ai mis mon homologue du 44 en copie ; il se trouve que ce fut un club de pétanque qui était affilié au CD44 il y a longtemps et donc qui ne l'est plus aujourd'hui pour X raisons... - le président du CD44 pourra le dire – mais depuis qu'il est arrivé à quelques kilomètres de l'Ille-et-Vilaine, il continue à faire des actions au sein de sa commune natale du 44 et a rejoint le groupement Educnaute – voilà pourquoi la double question – et fait des rassemblements avec Educnaute sous l'égide de la commune du Blain dans le 44, voilà pourquoi cela me pose un problème !

LE PRESIDENT. – Vous nous demandez de faire une intervention auprès d'Educnaute ?

M. PASCUAL. – En interne, nous avons essayé de réagir auprès de M. MAUZAIZE, il ne veut rien entendre, notre président de Ligue en est informé, nous avons passé une année à essayer de dire qu'on connaît Redon en Ille-et-Vilaine, affiliée à la fédération et qui a une école de pétanque labellisée, simplement tous les rassemblements se font sur la commune de Blain par l'intermédiaire des challenges Educnaute dans le 44. Il faut savoir que ce monsieur a deux numéros de licence et il est parti de chez nous et a repris une licence dans le 35 ; il est suspendu à vie en tant que dirigeant ! (*brouhaha*).

LE PRESIDENT. – Nous allons intervenir auprès d'Educnaute et vous, vous devez régler le problème de ce Monsieur rapidement.

M. PASCUAL.– Je reste sur la question d’Educnaute, pour moi cela pose un problème majeur : au-delà du cas particulier évoqué, nous avons du mal que ce soit en Ligue Bretagne ou Pays-de-Loire à avoir des jeunes ; le peu de rassemblement de jeunes que nous faisons quand nous tombons avec des organisations annexes Educnaute cela nous pose un problème évident et on nous dit que de toute façon Educnaute est agréé par des membres de la Fédération ? On ne sait pas où nous pouvons nous poser.

LE PRESIDENT.– Ce n’est pas agréé par certains membres de la Fédération. Je sais qu’il y a eu un rassemblement au boulodrome de Montauban mais ce n’est pas pour cela que M. ROUGIER l’a agréé. Moi c’est le seul que je connais...

M.PYRON (CD22).– Nous allons organiser au niveau de la Ligue de Bretagne mais à Trégueux, un régional jeunes le 28 juin et Educnaute par l’intermédiaire de M. MAUZAIZE dans sa commune de Blain le même jour !

M. BRUAND (Président de la Ligue Pays-de-la-Loire).– Ces jeunes qui sont encadrés par cet éducateur, habitent-ils Blain ou sont-ils de chez vous ?

Réponse : La majeure partie habite Blain, ils ont des licences chez vous et ils sont encadrés par ce monsieur.

M. BRUAND.– On s’en occupera.

❖ **LE PRESIDENT.**– Question du CD40 sur les modes de qualifications chez les jeunes ; notre DTN vous a répondu ?

M. LACAVE. – Il m’a répondu partiellement mais j’ai fait l’étude de tous les effectifs licenciés de toutes les Ligues et je voudrais soumettre cela à votre appréciation, non pas que je conteste le travail fait par M. PERONNET au sein de la Fédération, qui fait un travail magnifique ; j’ai donné quelques exemples dans le mail et il me semblait que la répartition n’était pas logique. M. Peronnet m’a dit qu’elle correspond à la demande des Ligues et lui effectue une répartition en fonction de celles-ci. Je trouve illogique que des Comités à 120 licences aient 6 équipes aux Championnats de France, 2 par catégorie, qu’une autre Ligue qui à 267 licences n’ait qu’une équipe par catégorie – 3 au total ; qu’une Ligue de Picardie a demandé 6 équipes, elle en avait 9 l’an dernier alors qu’elle a 466 licences et que 2 Ligues qui ont sensiblement le même nombre ont 12 équipes soit le double !

Je ne conteste pas que cela correspond à des demandes mais je pense qu’à un moment –cela a été dit hier – nous avons un problème chez les jeunes, nous avons perdu 626 licences l’an dernier ; nous sommes sur la mauvaise pente ; en ne donnant pas la bonne répartition d’équipes aux Championnats, je ne pense pas que nous allons résoudre ce problème ! On se glorifie d’avoir gagné 1100 licences mais nous en avons perdu 620 chez les jeunes.

C’est un sentiment personnel, il faut faire un effort vers ceux qui le font vers les jeunes.

M. PERONNET.– Quand j’ai envoyé les premiers quotas correspondant à une répartition proportionnelle au nombre de licenciés, je m’attendais à avoir des personnes qui m’en demandent plus que je n’en avais ; j’ai été surpris de voir les réponses des petites Ligues d’en demander encore moins, de passer de 3 équipes à une par catégorie.

C’est vraiment une volonté de la Ligue de faire en fonction de ses moyens et de son niveau sportif. Il faudra peut-être en interne lors des réunions de Ligues voir pour des modalités différentes et un nombre supplémentaire par catégorie.

M. LACAVE.– Je ne doute pas de ta démarche et qu’elle corresponde aux demandes des comités. Ce qui m’inquiète davantage est que des comités avec beaucoup de licenciés demandent à avoir moins d’équipes ? Peut-être pour une raison financière mais je trouve grave qu’on sacrifie des équipes de jeunes dans certaines ligues !

M. PERONNET.– Je pourrais, au fur et à mesure des évolutions, faire une comparaison par rapport à chaque ligue mais je ne pense pas que cela change la décision des ligues et de leurs répartitions. Je ferai une simulation et je la donnerai en Conseil des Ligues qui lui donnera ses orientations.

❖ **LE PRESIDENT.**– Question du CD21 : qui doit prendre en charge les frais de déplacement des arbitres et/ou des délégués lors de leur convocation devant les commissions de discipline nationales,

suite à des incidents lors des concours nationaux ? J'ai posé cette question au siège et on m'a répondu qu'il n'y avait aucun texte à ce sujet.

Réponse : effectivement, aucun texte à ce sujet mais on vous a enlevé des commissions de discipline, donc des frais, puisque maintenant c'est la commission fédérale qui traite ces problèmes ; pour l'instant ce n'est pas la fédération qui paie les frais de déplacement des personnes convoquées.

Nous en parlerons à la réunion de février.

M. BOTTARD (Président du CD21).– Quand nous avons un arbitre national qui arbitre 10 concours dans sa saison et qui malheureusement a 10 incidents, s'il est convoqué 10 fois à Marseille, je ne pense pas que ce soit au Comité d'appartenance de payer ses frais s'il arbitre pour des nationaux à Paris, Metz,...

LE PRESIDENT.– Il est vrai qu'il n'y a pas de texte là-dessus et jusqu'à aujourd'hui ce sont, ou les Comités ou les Ligues qui font face aux dépenses ; nous allons mettre quelque chose en place et je vous remercie d'avoir posé la question.

❖ Question CD21 : ne pourrait-on pas avoir un visu de tous les licenciés de France sur Geslico lors de la prise de licence, cela éviterait des doubles licences ou la prise de licence par des joueurs suspendus ?

Réponse : il suffit d'aller dans l'extraction de licenciés et de ne pas mettre le numéro du CD ; de plus ce module est paramétrable à souhait. Normalement la règle est de vérifier sur l'ensemble de la base fédérale si ce joueur existe car les petits filous existent aussi.

M. BOTTARD.– Pourquoi ne peut-on pas avoir le visu de tous les joueurs licenciés, avec adresses et téléphone, comme avec notre département ou la ligue qui a le visu sur les 4 départements de sa Ligue ?

LE PRESIDENT.– Vous l'avez en faisant extraction des licenciés.

❖ Questions du CD50 : Duplicata de licence, la majorité des ligues facture-t-elle les duplicatas de licence aux comités qui la composent ?

Réponse : non.

La fédération inclut les duplicatas dans le décompte des licenciés, certains comités qui progressent se retrouvent bizarrement avec une diminution de leurs effectifs, la Fédération compte-t-elle modifier cette façon de procéder en 2015 ?

Réponse : non.

La même question sur les certificats médicaux la réponse vous a été donnée précédemment.

❖ Vœux de la Haute-Corse : elle souhaite que nous revenions à la possibilité de changement dans des équipes qualifiées pour les championnats de France à cause de décès ou même d'hospitalisation.

Réponse : nous en avons parlé et c'est *statu quo*.

❖ Questions diverses :

Ligue Midi-Pyrénées : Avant Noël nous avons adressé le règlement des championnats de France applicable pour 2015 ; dans son article 1 nous écrivons : seuls les championnats suivants peuvent être organisés le même week-end : triplettes séniors masculin et féminin, doublettes séniors masculin et féminin, individuel masculin et féminin, tous les autres ne le peuvent pas.

Cette année en 2015, nos championnats ne correspondent pas à ce que nous avons écrit puisque les championnats féminin tripléte et tripléte promotion auront lieu le même week-end dans la même ville à Montauban.

Réponse : il se trouve que nous n'avons pas pu faire autrement au moins pour 2015.

Vous savez qu'au Promotion, les féminines peuvent jouer donc certains d'entre vous ont programmé des championnats triplète féminin et triplète promotion à la même date, là les joueuses malheureusement, devront choisir.

M. GARCES (*Ligue Midi-Pyrénées*).– Nous n'avons pas le choix pour 2015, les calendriers sont faits depuis longtemps et donc nous avons couplé, comme vous, le championnat de ligue triplète féminin et triplète promotion le même jour, nous sommes en infraction, mais je ne vois pas comment on pourrait changer ! Allez-vous maintenir cette décision pour les années à venir ou d'ores et déjà il faut prévoir pour 2016 de modifier nos championnats de ligues ?

LE PRESIDENT.– Oui, il faut prévoir de ne pas les faire face à face ; nous, nous ne le ferons pas.

❖ **Question du CD69 et courrier de M. BAYADA** : URSSAF : Voir réponse supra.

❖ **M. CHAUVIN** (*Président CD37*) : La Question a été envoyée à 3 destinataires : suite à une réunion de la ligue du Centre et un article paru dans la CNA dans lequel est remis en cause le port du jean bleu. J'ai cité l'article figurant dans votre texte où un arbitre déclare que maintenant ce n'est que les finales ! Pour une fois, peut-on savoir où on ne porte pas le jean bleu : est-ce que c'est uniquement les Championnats de France, à partir de quel moment : dès les qualificatifs, le championnat départemental, etc. Nous attendons une réponse claire pour la mettre clairement dans nos calendriers !

M. DUBOIS.– Le jean bleu est interdit pour nos championnats de France, à partir de la première partie.

M. CHAUVIN.– Le reste : les championnats de clubs etc. ?

M. DUBOIS.– Je n'avais pas compris, je pensais la première partie du championnat de France.

M. CHAUVIN.– Certains disent oui, certains disent non ? On veut une réponse officielle.

M. DUBOIS.– La réponse a été notée dans le compte rendu.

LE PRESIDENT.– Si j'ai bonne mémoire, j'avais répondu qu'on peut exiger le non port du jean, à partir du moment où on paie la tenue, pour les championnats de France.

M. DUBOIS.– Pour les parties finales des championnats de France, il est interdit parce que la tenue est payée par le Comité Départemental ou la Ligue.

LE PRESIDENT.– Pourquoi je dis cela, parce que certains départements pour les championnats de ligue paient la tenue complète, donc le jean est interdit à ce moment-là puisque les départements de cette ligue font l'effort de payer une tenue complète aux joueurs qualifiés pour la Ligue. D'autres ligues et départements ont des moyens financiers différents autres qui ne paient que le haut pour les championnats de ligue, il est donc difficile d'obliger une personne qualifiée – à revenus faibles – à aller acheter un pantalon autre que celui qu'il a. Maintenant il vous appartient de voir si les tenues sont correctes ou non.

Mme CHANTELOUP (*Présidente du CD45*).– Je peux me tromper mais il me semble que depuis des années le règlement dit que le jean est tout simplement interdit aux championnats de France ! Alors pourquoi partir dans des délires de tenues payées ou non payées, Monsieur, le jean est interdit aux championnats de France ! (*applaudissements*)

M. FORETNEGRE (*Président du CD19*).– En coupe de France, en sortie de Zone, on est allé jouer dans le Loiret, un arbitre national nous a interdit le port du jean, alors que les autres jouent en jean comment faire ?

LE PRESIDENT.– En coupe de France, pour la phase finale il est interdit puisque c'est la fédération qui habille les joueurs.

M. FORETNEGRE.– Mais il n'est pas interdit en sortie de zone, on peut donc jouer en jean ? Il faut que les arbitres soient d'accord.

LE PRESIDENT.– Oui, le haut doit être identique.

Mme CHANTELOUP.– Dans notre comité, que ce soit les championnats départementaux ou de ligues nous interdisons les jeans dès le départ ! (*quelques applaudissements*)

On demande une tenue correcte mais on interdit le jean bleu dès le départ. C'est une décision de la Ligue du Centre. Quand quelqu'un vient jouer chez nous on accepte le jean mais pas le jean déchiré !

❖ **M. MORICE** (Président du CD 44).– Le 4 janvier nous avons envoyé une question pour la Coupe de France : est-ce qu'un arbitre est obligatoire ? Nous avons eu un souci avec le département 56.

LE PRESIDENT.– Oui, l'arbitre est obligatoire ; quand votre club s'est présenté sur le terrain dans le 56, l'arbitre n'est pas venu et le temps de chercher un remplaçant, votre équipe est partie de suite !

M. MORICE.– On m'a dit que n'importe quel joueur licencié pouvait arbitrer !

LE PRESIDENT.– Oui si le joueur est arbitre.

M. CHARPENTIER.– La « faute » est que l'équipe a abandonné le terrain trop vite. Il est vrai qu'un joueur peut arbitrer s'il est arbitre bien sûr !

M. STEPHANT (CD56).– Pour clore cette affaire, je trouve désolant de parler sur des choses qui ne servent à rien ; il existe un règlement celui de la Coupe de France et l'article 8 stipule que « *en cas de carence d'arbitre seul le président du club organisateur peut le remplacer ...* » Monsieur CHARPENTIER et le comité de pilotage se sont appuyés sur cette règle pour prendre la décision !

LE PRESIDENT.– D'après le président du club qui recevait, le temps qu'il parte chercher un autre arbitre, votre équipe était partie...

INTERVENTION de M. AZEMA

Président de la F.I.P.J.P. et de la C.M.S.B.

M. AZEMA (Président de la F.I.P.J.P. et de la C.M.S.B. et membre du CNOSF).– Je vous informe que le Président m'a accordé une dérogation pour parler au titre de mes deux casquettes !

Bonjour à ceux que je n'ai pas encore salué. Au niveau Comité Olympique – une de mes représentations – le Président MASSEGLIA m'a chargé de vous saluer et de vous dire tout l'intérêt qu'il porte à la Pétanque en tant que pratiquant, presque autant qu'à l'Olympique de Marseille, un peu moins à Grenoble !

Un mot sur les statuts dont il a été question tout à l'heure ; le problème des statuts des fédérations est venu à la suite des événements pour le foot, qui ont eu lieu en Afrique du Sud ; le Gouvernement avait dans l'idée de créer une commission d'enquête ; Mme FOURNEYRON, alors simple députée, en a créé une à l'Assemblée. Nous avons au Comité Olympique, autant confiance dans le député qui devient Ministre, que dans ses changements d'idées... dans ce cas-là, nous avons décidé, nous-mêmes, de créer un groupe de travail au sein du Comité Olympique auquel j'ai appartenu ; il a donné lieu à une publication de préconisation sur 7 ou 8 sujets. Allez sur le site voir ce qui vous est proposé aujourd'hui, les avantages et inconvénients des services.

Nous préconisons pour les Fédérations, ni un scrutin de liste intégrale, ni un scrutin uninominal intégral mais :

- de choisir un organe exécutif dirigeant de 5, 6, 7, 8 ou 9 membres élus sur liste bloquée : l'équipe du Président ;

- de compléter le Comité Directeur par un scrutin uninominal à un tour, comme vous le faites actuellement, de 15 ou 16 membres ; l'ensemble faisant le comité directeur.

Après de répartir les pouvoirs : l'exécutif direct au Bureau ; le Conseil Fédéral vient un peu comme le Comité Directeur avec des directions particulières. Ce fonctionnement est préconisé, il paraît répondre au désir du Gouvernement. Les deux possibilités pour les Fédérations ont été données par la Loi de 84 modifiée, qui donnait soit :

- ce qu'on applique depuis M. BERNARD ;

- Une élection du bureau restreint au scrutin de liste bloquée et une élection uninominale pour les autres membres du Comité Directeur (médecin, sexe moins représenté, etc.) ; le Comité Olympique, dans sa prochaine mandature fonctionnera dans ce sens.

Une anecdote : le copain, quand j'étais à l'Assemblée Nationale, qui devait travailler avec le rapporteur : Mme FOURNEYRON, ne connaissait rien au sport et il m'a demandé de l'aider sur le rapport. Quand on a été appelé avec le Président MASSEGLIA et le Secrétaire Général, à assister à la représentation du rapport Fourneyron sur le sujet ; ils m'ont dit que c'est marrant cela ressemble beaucoup à ce qu'on a préconisé ! J'ai dit que c'était un simple hasard, comme le copain n'y connaissait rien on a mis ce qu'il fallait...

Les régions : le mouvement sportif n'est pas obligé de se calquer sur les découpages régionaux, beaucoup de fédérations ont des instances régionales différentes des régions actuelles, souvent parce qu'elles n'ont pas assez de monde dans chaque région donc elles les regroupent.

Vous pourrez garder vos ligues, mais dites-vous bien que les aides publiques étant restreintes, vous allez avoir du mal, comme par exemple la Bourgogne-Franche-Comté, à demander au nouveau conseil régional une aide pour chacune ; en Alsace-Moselle-Champagne-Ardenne ce sera pire ; vous aurez un jour intérêt à le faire. Le Comité Olympique va se décider de ne mettre qu'un CROS par nouvelle région, cela permettra de supprimer les deux CROS qui existent encore en PACA.

En ce qui concerne la Présidence de la **Confédération Mondiale des Sports de Boules**, nous avons réussi à mettre dehors une personne qui ne faisait rien et qui nous a fait prendre 10 ans de retard. Avec la Lyonnaise, nous avons fait une action pour prendre la direction de la CMSB, il faut savoir que celle-ci est la seule reconnue au niveau du Comité Olympique ; si on veut agir et avoir des aides de celui-ci, il faut y aller. Dès mon élection en avril, j'ai été travaillé à Lausanne au siège de *SportAccord* qui est une association sportive mondiale qui regroupe toutes les fédérations olympiques ou non olympiques : 117 actuellement avec en son sein une Assemblée Générale des Fédérations Olympiques, une des non-olympiques ; l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'hiver (AIOWF), l'association du WGA (Jeux Mondiaux) etc. Il s'y passe beaucoup de choses.

Je suis intervenu également à l'**ARISF** à St-Petersbourg, il y a deux ans, en disant que les règles d'admission des sports aux Jeux Olympiques n'étaient pas correctes ; que cela dressait les sports les uns contre les autres ; que ce n'était pas ce qu'il fallait faire, etc. J'ai été invité à participer au groupe de travail de l'agenda 2020 qui a eu lieu à Lausanne au printemps pour défendre cette position. Nous avons abouti à la modification – vous en avez entendu parler au niveau des sports – ce ne sera plus un nombre de sports fixé mais à la base un nombre déterminé et après il pourrait y avoir des sports ajoutés pour une olympiade ou enlevés pour l'autre ; y avoir des sports ajoutés par les organisateurs à la demande, etc. La CMSB travaille maintenant dans ce cadre-là, nous avons pris une société de communication au niveau mondial pour travailler sur le sujet et faire du lobbying. Il faut rencontrer les personnes, il faut parler sans arrêt.

Chaque Fédération Nationale : Pétanque, Lyonnaise, Raffa ou Lawnball, devra travailler pour pousser les personnes ; il suffit de convaincre le Cheikh Ahmad, Président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques, avec cela vous avez presque gagné ! Ou 9 membres de la Commission exécutive du CIO etc. Nous avons pris du retard, depuis que M. LAGIER Bruno est parti, il ne s'était rien passé à la CMSB.

En tant que Président de la **F.I.P.J.P.**, là aussi je suis content du développement de la Pétanque dans le monde, nous arrivons maintenant à pratiquement 120 pays ; les continents se sont organisés, nous avons de très bons fonctionnements en Europe, Asie, Océanie, l'Amérique et l'Amérique du Sud se développent ; cette semaine, mercredi et jeudi à Lons-le-Saunier, nous organisons la première Coupe du Monde des Féminines par Equipe, qui a plu. Il y avait les meilleures équipes d'Asie avec la Malaisie et la Thaïlande ; l'Afrique avec Madagascar et la Tunisie et les 4 meilleures européennes, sauf l'Espagne qui n'a pas pu se déplacer. Cela est tombé admirablement puisque le jour où a débuté la compétition est le jour où a eu lieu l'attentat à Charlie Hebdo et dès 14 heures nous avons réuni tous les pays et nous leur avons expliqué ce qui s'est passé ; nous avons fait la minute de silence, une journée avant tout le monde et nous l'avons refait le lendemain ; nous avons fait des photos avec nous tous : des chrétiens, des bouddhistes, des musulmans, des athées, des asiatiques, des européens, africains, cette photo est sur le site de la Fédération, elle est dans le journal Le Progrès. Il reste à faire une journée de solidarité du sport dimanche

et de montrer que dans le sport il n'y a pas de différence ; on le répète pour la Pétanque, nous mélangeons toutes les origines sociales, politiques, professionnelles, la Pétanque est un des sports le mieux placé pour le faire et il faut le présenter comme cela. La Pétanque deviendrait l'ONU du sport comme disait Monsieur BERNARD ; il disait deux choses si tous les pétanqueurs du monde pouvaient se donner la main, il ferait une grande ronde autour du monde ; maintenant il y a assez de pétanqueurs dans le monde, nous avons dépassé les 25 millions donc nous devons y arriver ! Il le disait en provençal : « à l'an qui vient si nous ne sommes pas plus que nous ne soyons pas moins » ; j'espère vous retrouver tous l'année prochaine. *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT.– Tu es d'ores et déjà invité au congrès l'année prochaine qui aura lieu dans l'Allier.

M. AZEMA.– Une précision : à propos de cette Coupe du Monde des Féminines, nous l'avons lancée parce qu'il a été accordé des aides spéciales pour la diffusion d'événements féminins. Nos télévisions sont un peu, comme le monde sportif et le monde de la Pétanque, un peu misogynes, nous avons donc du mal à le faire ; là, grâce à cette aide, nous avons négocié avec l'Equipe 21 donc dimanche vous aurez une heure de diffusion de Pétanque Féminine, il fallait que ce soit une chaîne gratuite, il fallait que ce soit ouvert à tous. On a obtenu la diffusion sur *France 3* des Championnats Féminins à la fin du mois, avec l'aide de l'association FEMIX qui milite pour le sport féminin et la mixité du sport et l'appui du CSA pour cette diffusion. Il faut regarder ces émissions et les faire regarder, elles sont sur des chaînes gratuites et publiques. Equipe 21 a fait un reportage sur une des joueuses de l'Equipe de France, Anna MAILLARD a été choisie, l'émission passera jeudi.

(Applaudissements)

PALMARES SPORTIF 2014

(Projections / Animations sur écran géant effectuées par Claude STIRMEL & Romain MARZAT)

Mme TROUBAT *(Secrétaire Générale).* –

Elle présente le palmarès qui figure en annexe. Elle félicite tous les champions.
(Applaudissements)

REMISE des PRIX : BERNARD DUC (Municipalités)

Mme TROUBAT.– Le prix Bernard Duc est remis en remerciements à la ville qui a œuvré pour le développement de la Pétanque et du Jeu Provençal ; cette année il a été décerné à la ville de ST-AVOLD en Moselle. Un représentant de la ville est ici, notre ami Didier SCHMITT. Elle lui remet le prix.

TROPHEE Bernard BRUN

(Projections / Animations sur écran effectuées par Claude Stirmel et Romain Marzat)

Mme TROUBAT (*Secrétaire Générale*). – Présente le classement des Ligues pour la saison 2014 :

Classement des Ligues (18 Ligues / 23 concernées)

18 ligues ont été classées de 1 point à 29 points :

9 ^{ème} ex aequo	Pays-de-Loire & Champagne-Ardenne	5 points
7 ^{ème} ex aequo	Basse Normandie – Bretagne	7 points
6 ^{ème}	Poitou Charente	8 points
5 ^{ème} :	Languedoc-Roussillon	12 points
4 ^{ème} :	PACA	13 points
3^{ème} :	Aquitaine	17 points
2^{ème} :	Midi Pyrénées	24 points
1^{ère} :	Auvergne	29 points

(Applaudissements)

Le trophée **BERNARD BRUN** est attribué au comité qui a obtenu les meilleurs résultats lors des championnats de France.

Classement des Comités (59 Comités classés)

Les 10 premiers :

10 ^{ème}	: CD31	12 points
6 ^{ème} ex aequo	: CD81, CD63, CD11, CD06	13 points
5 ^{ème}	: CD24	15 points
4 ^{ème}	: CD69	17 points
2^{ème} ex aequo	: CD03 et CD13	18 points
1^{er}	: CD83	22 points

(Applaudissements)

Les trois représentants des Ligues ainsi que ceux des Comités Départementaux se présentent pour recevoir leurs trophées.

Le trophée Bernard BRUN est remis au Président du Comité du Var : M. NOBLE qui est accompagné de Madame COSTE Présidente de la Ligue PACA.

CHANCELLERIE

LE PRESIDENT.– Remise des médailles d'or et buts d'or pour ceux qui ont souhaité les recevoir durant le congrès ; nous avons les diplômes mais les buts d'or ont été oubliés au siège, ils seront envoyés aux récipiendaires.

La commission Handicap et Claude CARBONNIER ont décidé, après consultation des dossiers, de remettre un diplôme Handi Pétanque « *Faire du sport ensemble* » au Comité du Lot pour son implication dans l'organisation des compétitions accessibles aux personnes porteuses d'un handicap.

La présidente Madame BEX Marielle reçoit le diplôme, ainsi que Monsieur SCHMITT pour le Comité de Moselle. (*Applaudissements*)

Mme TROUBAT.– Je ne vais pas vous donner toute la liste des dirigeants qui ont obtenu les **médailles d'or**, uniquement celles attribuées **aux Présidents des comités départementaux** sur proposition de la chancellerie de la Fédération.

o Médailles d'or :

- Monsieur **BREUIL Philippe** Président du Comité Départemental de la Haute-Vienne/Ligue du Limousin.
- Monsieur **DUTRONC Robert** Président du Comité Départemental de la Saône et Loire/Ligue de Bourgogne.
- Madame **LEBRETON Monique** Présidente du Comité Départemental de la Seine-Saint-Denis/Ligue Ile-de-France.
- Monsieur **MANGEANT Robert** Président de la Guadeloupe qui, cette année, n'est pas présent par souci d'économie a souhaité que la médaille soit remise à Monsieur Jean-Claude Aline, Président de la Martinique qui représente la Guadeloupe.
- Monsieur **ROCHE Didier** Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime/Ligue Haute-Normandie (a souhaité recevoir sa médaille lors du 25ème Grand Prix Régional d'Aumale dont il est le fondateur)
- Monsieur **SARTOR Guy** Président du Comité Départemental du Lot-et-Garonne/Ligue Aquitaine.

Aux Présidents de Ligues sur propositions de la chancellerie de la FFPJP :

- Monsieur **TASTET Patrick** Président de la Ligue d'Aquitaine.
- Monsieur **PLAUT Joël** Président de la Ligue de Bourgogne
- Monsieur **BREANT Jackie** Président de la Ligue Haute-Normandie a souhaité que la médaille d'or lui soit remise lors du prochain Conseil National de Février à Marseille.

Aux membres du Comité Directeur de la FFPJP :

- Madame **PAUGAM Gwenaëlle** Trésorière Adjointe de la F.F.P.J.P. Ligue de Bretagne.
- Monsieur **POGGI Michel** Membre de la F.F.P.J.P. Ligue PACA.

Le Comité Directeur adresse toutes ses félicitations aux nouveaux récipiendaires.

o Pour 2014 le mérite national est attribué à : ils ont tous été remis dans leurs départements ou ligues

- Monsieur **DAVID Victor** Président de "Coqs des Pétanqueurs de QUIMPERLE" du Comité du Finistère de la Ligue de Bretagne,
- Monsieur **FORTIS Armand** Membre du Comité Départemental du Vaucluse/Ligue PACA,
- Mme **RABANIN Josette** Vice-présidente du Comité Départemental des Alpes Maritimes/Ligue PACA,
- Mme **SENES Xavière** Présidente du club "Boule Dorée - BONNIEUX" du Comité du Vaucluse/Ligue PACA.

(*Applaudissements*)

*Je rappelle que le **Mérite National** est décerné sur demande des Présidents de Ligues ou des Présidents de Comités départementaux avec avis du Président de Ligue à des dirigeants ayant au moins 25 ans d'activité au sein de la Fédération et titulaire de la Médaille d'Or de la FFPJP depuis au moins 10 ans. Son attribution n'est pas automatique.*

o But d'Or :

- Monsieur **ANGLADE Lucien** Président du Comité Départemental de la HAUTE-LOIRE Ligue d'Auvergne.
- Monsieur **BRUNIN Gérard** Président de la Ligue Champagne-Ardenne.
- Monsieur **DE BASTOS Paulo** Président du Comité Départemental du JURA/Ligue de Franche-Comté.
- Monsieur **LACHIZE Michel** Président d'honneur du Comité Départemental du RHÔNE/Ligue Rhône-Alpes.
- Monsieur **MALLET Georges** Président du Comité Départemental de l'AIN /Ligue Rhône-Alpes.

(Applaudissements)

N'oubliez pas de faire vos demandes pour 2015 pour le 30 juin 2015 et non pas pour le mois de septembre.

LE PRESIDENT. – Jean-Paul nos félicitations les plus vives pour l'organisation de ce 70^{ème} Congrès de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, vous avez fait, toi et ton équipe de bénévoles, une magnifique organisation, tout le monde est satisfait. Ces trois jours passés en votre compagnie ont été magnifiques parce que vous avez su faire ce qu'il fallait pour accueillir dans les meilleures conditions et le meilleur des esprits tous les représentants des pétanqueurs de toute la France.

Il lui remet le fanion officiel du 70^{ème} Congrès. *(Applaudissements)*

M. PEROTTO *(Président du CD69)* – Je suis ravi de recevoir ce fanion mais il ne m'appartient pas ; il appartient à mon équipe, à toute ma bande de « bourricots » qui se sont mis au travail.

Ils ont œuvré depuis de nombreux mois. J'avoue que dans mon mot de bienvenue, je vous avais dit que dans le Rhône, nous avons un but essentiel, que ce congrès se passe dans les meilleures conditions possibles, qu'il soit fructueux ; le maître mot pour nous est l'amitié.

Gardez un bon souvenir de notre département, de l'accueil qui vous a été réservé à Bron.
(Applaudissements)

PRESENTATION du CONGRES 2016

M. GOVIGNON *(Président de CD03)* .– Mesdames, Messieurs, chers Amis, au nom du Comité de l'Allier, je vous présente à notre tour nos meilleurs vœux pour la présente saison et votre réception en 2016.

Vous connaissez l'Allier, si ce n'est par la Pétanque, vous avez traversé notre territoire au cœur de la France qui est maintenant parfaitement irrigué d'un réseau routier de qualité. Vous connaissez également l'Allier pour les organisations fédérales que nous avons accueillies depuis les années 1970, que cela soit sur la Préfecture de Moulins, sur le Bassin Thermal avec le complexe bouliste Vichy-Bellerive, Montluçon et notre célèbre moustachu, autant attachant que redouté, Christian FAZZINO. Vous ne saviez sûrement pas qu'en 2016 le Comité de l'Allier fêtera le 50^{ème} anniversaire de sa création.

Pour cet anniversaire nous aurions pu nous contenter de le fêter au travers d'une réception au goût de nostalgie : remise de médailles clôturée par un gros banquet ! Il y aura ceci bien sûr mais nous voulons vous faire partager l'événement que nous souhaitons être un tremplin pour le Comité de l'Allier de Pétanque et de Jeu Provençal.

Ainsi, nous avons créé le Pétanque Allier 2016 ; afin qu'en 2016 l'Allier devienne la destination pétanque. Pour ce faire, nous avons sollicité la Fédération depuis 2013 afin de monter un programme ambitieux qui vous invitera à traverser notre département en long et en large.

L'Allier, destination pétanque, sera promu par la structure événementielle du CD03, l'association Pétanque Allier 2016, que vous trouverez à l'origine de tous les messages que nous allons vous adresser car pour 2016, nous comptons vous recevoir de janvier à décembre : avec le Congrès National, la finale de la Coupe de France des Clubs, le Championnat de France Jeu Provençal en Triplettes, une étape du Pétanque Tour, le Championnat de France des Jeunes, une étape pour voir la finale des Masters de Pétanque, la finale du Championnat National des Clubs.

Un festival porté par les 98 clubs de notre Comité qui, d'une manière ou d'une autre, feront la fête au travers du programme habituel d'un comité avec ses championnats, ses concours, etc...à travers des manifestations festives comme la dégustation d'un charolais à la broche dans l'été !

La création du **Pétanque Allier 2016** concept futuriste, confortée par l'adhésion unanime de nos 98 associations, a été accueillie avec ferveur par les élus et notamment le Conseil Général de l'Allier

mais aussi par les médias, dont la TV régionale FR3 Auvergne qui dès cette semaine a consacré un reportage diffusé dans ses journaux du midi et soir ; une aubaine pour notre discipline !

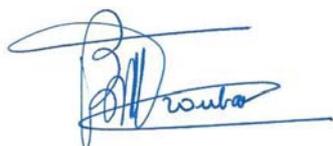
En Janvier prochain, vous serez en terres bourbonnaises pour nos assises nationales ; nous tenterons de mettre les petits plats dans les grands pour l'ouverture de ce Pétanque Allier 2016, en forme de mise en bouche ; sachez que vous serez servis dans la tradition du bienvenu de notre terroir. Un de nos partenaires : le comité de promotion des produits du bourbonnais, est déjà très impliqué.

Le congrès se déroulera au même endroit en plein cœur de ville avec plus de 1000 places de parking à proximité. Le déroulement du congrès, avec les structures offertes, nous avons le choix entre une salle plénière de 700 à 1200 places ; vous tiendrez donc tous avec vos conjoints et conjointes. Tous les repas seront servis sur place. Le dossier vous parviendra en juin. *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT.— Mesdames, Messieurs, nous ne sommes que des êtres humains avec ce que cela implique comme défaut et qualité, mais nous portons de très grandes valeurs de vivre ensemble, de lien social, de valeurs républicaines qui nous unissent ; continuez à véhiculer toutes ces valeurs à travers vos événements et nos sports pour le seul concept qui nous permet de vivre ensemble, de vaincre la terreur, de rire de tout à condition de le faire avec des personnes intelligentes ; La liberté, je suis moi aussi Charlie. *(Applaudissements)*

(La séance est levée à 18H30)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'B. Troubat', with a horizontal line extending to the right.

Bernadette TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P.

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'A. Cantarutti', with a horizontal line extending to the right.

Alain CANTARUTTI